

DOCUMENTS DE TRAVAIL **252**

Les bains-douches de Paris : une enquête sur les lieux et leurs usages

Claire Lévy-Vroelant, Lucie Bony
En collaboration avec Sophie Fesdjian

Claire Lévy-Vroelant, Lucie Bony, en collaboration avec Sophie Fesdjian, 2019, *Les bains-douches de Paris : une enquête sur les lieux et leurs usages*, Paris, INED, Document de travail, 252



LES BAINS-DOUCHES DE PARIS : UNE ENQUÊTE SUR LES LIEUX ET LEURS USAGES

Claire Lévy-Vroelant, Lucie Bony

En collaboration avec Sophie Fesdjian

PUCA, Ville de Paris Cabinet de Mme Versini DASES, INED,
Fondation Abbé Pierre pour le logement des personnes défavorisées,
UMR LAVUE Centre de recherche sur l'habitat, UMR Passages
Université de Paris 8 Saint-Denis

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture

LAVUE
UMR 5319

DASES Direction de l'Action sociale,
de l'Enfance et de la Santé
PARIS SOLIDAIRE

ined
INSTITUT NATIONAL
D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

**Fondation
Abbé Pierre
pour le logement
des défavorisés**

CRH CENTRE
DE RECHERCHE
SUR L'ÉVALUATION

UMR 5319
Passages

**UNIVERSITÉ
PARIS 8**
VINCENNES-SAINT-DENIS

« Je peux utiliser 20 litres d'eau en une douche, tellement ça m'a manqué »,

Femmes SDF, regardons-les !, par Anna Cuxac,
Causette 96, janvier 2019

Résumé

Les seize bains-douches municipaux actuellement ouverts à Paris offrent gratuitement un service de qualité à des personnes privées de la possibilité de se laver dans de bonnes conditions.

Parce que les caractéristiques précises de la population et la façon dont la solidarité se manifeste au jour le jour dans ces établissements n'avaient jusqu'à présent pas été véritablement étudiés, nous avons mis en œuvre une enquête par questionnaires auto-administrés, en 7 langues, à destination des usagers des bains-douches.

Les données recueillies nous permettent d'établir un portrait général de la population (âge, sexe, lieu de naissance, situation professionnelle, situation familiale, condition d'habitation etc.). Nous montrons ainsi que si les bains-douches sont des lieux fréquentés par les plus pauvres, et très majoritairement des hommes (91%), une part non négligeable est logée ou hébergée (48%).

L'enquête informe aussi sur les usages des bains-douches, les formes de sociabilité et de régulation que l'on y trouve. Il apparaît que les établissements sont non seulement des lieux d'hygiène mais qu'ils remplissent aussi d'autres fonctions : les usagers peuvent s'y voir offrir des informations, une aide, ou simplement un accueil.

Le Document indique enfin des pistes d'approfondissements et des propositions afin que ce service public parisien préserve son originalité tout en répondant de façon plus pertinente aux nouvelles questions sociales, urbaines et politiques.

Abstract

Sixteen municipal Bathhouses currently open in Paris provide for free good quality service to people deprived of the opportunity to wash themselves in good conditions.

Because the precise characteristics of the population and the way in which solidarity is present on a day-to-day basis in these establishments had so far not been really studied, we have implemented a questionnaire survey self-administered, in seven languages, to users of bath-showers.

The data gathered allow us to establish a general picture of the population: age, sex, place of birth, employment situation, family situation, condition of habitation. We show that if the poorest, and very predominantly men (91%), a significant part of the users frequent the Public baths is housed or accommodated (48%).

The survey also informs about the uses of baths-showers, the forms of sociability and regulation that are observable there. It appears that establishments are not only places of hygiene but also fulfil other functions. Users can receive information, help, and simply find a welcome.

In conclusion, the document proposes avenues for deepening and proposals so that this Parisian public service preserves its originality while responding in a more relevant way to new social, urban and political issues.

Mots-clés: bains-douches, eau, public, usagers, régulation, hospitalité, solidarité

Keywords: bathhouses, public, users, regulation, hospitality, solidarity

L'enquête auprès des usagers des bains-douches de Paris a été rendue possible par l'accueil en délégation de Claire Lévy-Vroelant, professeure de sociologie à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, d'abord dans l'UR 6, « Mobilité, logement et entourage », dirigée par Eva Lelièvre, puis dans l'UR 12 « Identités et territoires des populations » dirigée par France Guérin-Pace, entre septembre 2015 et février 2017. Le projet Bains-douches est alors intégré dans le programme « Déplacements forcés de population. Le présent rattrapé par le passé » coordonné par Alain Blum. L'enquête, dont ce présent document retrace les principaux résultats, a bénéficié du soutien technique du service des enquêtes et sondages tout au long de la phase de préparation, de la mise en place du questionnaire à l'enquête pilote. Lorsque la base de données a été constituée, elle a été traitée par une stagiaire qui a bénéficié des conseils d'Arnaud Bringé, responsable du Service méthodes statistiques de l'INED.

La réalisation de cette enquête n'aurait pas été possible sans l'autorisation de la délégation parisienne de la Direction de la Jeunesse et des Sports dont dépendent les bains-douches : Patrick Leclère a été notre interlocuteur privilégié. Nos remerciements s'adressent tout particulièrement à l'ensemble des directeurs et directrices des établissements et à tout le personnel des bains-douches pour l'accueil qu'ils nous ont réservé sur le terrain.

Le recueil des données sur le terrain a été réalisé par une équipe d'enquêteurs et d'enquêtrices que nous remercions pour leur enthousiasme et leur investissement. Nous remercions aussi les traducteurs qui ont permis que les questionnaires soient distribués dans six langues autres que le français, et ont assuré la rétro-translation. Les 1084 questionnaires ont été saisis dans une base de données unique constituée par Sophie Fesdjian. Nous n'oublions pas que l'enquête doit son existence à la participation des personnes enquêtées, que nous remercions chaleureusement.

Outre le support décisif de l'INED et de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, la présente recherche a bénéficié du soutien financier du PUCA, Plan Urbanisme Construction et Architecture, ministère de l'Écologie et du logement, de la DASES et du cabinet de Madame Dominique Versini à la Mairie de Paris, de la Fondation Abbé Pierre pour le logement des personnes défavorisées. La gestion de l'enquête a été assurée par le LAVUE (Unité Mixte de Recherche 7218 du CNRS), nous remercions ici le responsable financier Charles-Henri Rossignol. À travers la participation de Lucie Bony à l'enquête, de la conception à la rédaction du présent rapport, l'UMR 5319 Passages a été un partenaire essentiel.

Introduction

Les bains-douches, pourquoi ?

Nos sociétés occidentales connaissent aujourd'hui à la fois une aggravation de la précarité économique et une montée des droits. Logement, eau, énergie, ces biens de première nécessité sont encadrés par des droits dits sociaux (Nivard, 2012). Ce constat d'un écart croissant entre droits et accès aux droits n'est paradoxal qu'en apparence, la montée des droits ne signifiant pas l'exercice effectif des droits ni l'élimination du risque (Beck, 2001). Aussi, les établissements de bains-douches, saisis par l'augmentation du nombre de pauvres, sont à ce titre de fascinants observatoires des enjeux politiques, sociaux, écologiques et urbanistiques actuels. Mais paradoxalement, les populations qui les fréquentent sont mal connues.

Enjeux scientifiques, enjeux politiques

Il n'est que d'observer l'évolution spectaculaire de nos manières de voir et de sentir (Élias, 1973 [1939] ; Corbin, 1982 ; Vigarello, 1993 ; Peker, 2010) pour comprendre que nos sociétés, les milieux et les classes qui la composent, n'ont pas une manière unique et simple de pratiquer l'hygiène corporelle, et d'expérimenter le rapport au propre et au sale. Mais ce que l'on peut qualifier de « nouvelles pauvretés » (Castel, 1995 ; Paugam 2012 ; Pichon, 2007) bouscule les repères. En effet, si le mouvement réformiste, progressiste et disciplinaire qui s'est épanoui à partir de la seconde moitié du 19^e siècle ne faisait pas mystère de viser à donner au peuple des habitudes de propreté en même temps que de tempérance et de bonne conduite, la question s'est déplacée avec la démocratisation du confort. Aujourd'hui, ne pas pouvoir se laver chez soi est a-normal et stigmatisant. Mais une telle condition est-elle réservée à ceux qui n'ont pas de chez soi ? L'enquête sur les sans-domicile (2001-2012) approche la réalité de ceux qui ont recours aux services tels que repas, soins, hébergements, vestiaires, gratuitement. Les usagers des bains-douches constituent-ils une population superposable à celle saisie par l'enquête de l'INSEE ?

Les inégalités creusent l'écart entre les « sans » et les autres, mais les nouvelles pauvretés entraînent de nouvelles protections et de nouveaux droits, qui restent à mettre en œuvre. La place de ce que l'on pourrait appeler, dans le cas de la métropole parisienne, des *aménités solidaires*, est révélatrice des idées et des normes en la matière, de l'état de la solidarité de la société civile, de la capacité « incluante » de la capitale (Badaroux, Frebault, Ménard et d'Aboville, 2018), des politiques sociales enfin. Nous pensons que le service public des bains-douches constitue un observatoire remarquable permettant de contribuer à la connaissance du changement social dans la plupart de ses dimensions.

Une approche par les usages et les usagers : 1084 répondants

Mais plus précisément, il s'agit de savoir qui fréquente les bains-douches. En effet, la population des usagers n'est pas connue, ni même dénombrée depuis que la gratuité instaurée en 2000 a supprimé la nécessité de compter les entrées.

L'enquête dont nous présentons ici les résultats a nécessité une période de préparation assez longue, de septembre 2015 à juin 2018. Le choix de pratiquer une enquête par questionnaires auto-administrés, avec la possibilité offerte de le remplir en plusieurs langues ; la mise au point du questionnaire (voir en annexe) ; la prospection dans les établissements et les discussions avec les employés et les responsables, afin de les associer le mieux possible à l'enquête ; enfin la passation du questionnaire (février-mars 2018) ont demandé du temps et de la

souplesse sur le terrain. Le respect des personnes, déjà fragilisées par la fréquentation d'un lieu souvent perçu comme stigmatisant, était au cœur de la méthode et de la posture d'enquête. Les connaissances que nous voulions produire devaient être utiles aussi aux décideurs. Nous avons pu, au final, nous introduire dans les lieux, sans trop en perturber les usages. Nous le savions, la proportion de répondants parmi les personnes comptées à leur sortie de l'établissement, puis sollicitées, ne nous permettrait pas de généraliser nos résultats facilement. Cependant, la cohérence des résultats nous permet de dire que le corpus des 1°084 questionnaires obtenus a une valeur représentative des usagers et des usages des établissements parisiens *au moment de l'enquête*.

Présentation du plan du rapport

Dans la première partie, sont présentés brièvement quelques repères historiques permettant de mieux mettre en perspective la situation présente. Avec les bains-douches municipaux, nous avons affaire à une institution plus que séculaire. Il s'agit aussi d'une histoire européenne, un peu comme l'épopée du logement social (Guerrand, 1992) avec laquelle il entretient d'ailleurs une relation étroite. Il était important d'en présenter succinctement les origines, à la fois disciplinaires – c'est un médecin des prisons qui en invente le prototype en 1873 –, sanitaires – le mouvement hygiéniste a ouvert plusieurs fronts – et progressistes, puisqu'il s'agit d'améliorer les conditions de vie de toute une population laborieuse urbaine. La question qui se pose est de savoir qui fréquente aujourd'hui les bains-douches parisiens sachant qu'avec les transformations de l'habitat et l'entrée du confort – eau, gaz, électricité – dans les logements, les usagers ne sont plus les mêmes. L'habitude, encore assez répandue dans les années 1960, de se laver hors de chez soi, se perd et les usagers sont principalement des personnes privées de confort à domicile, ou de domicile tout court. Pourtant, diverses situations peuvent amener à fréquenter les douches municipales et les raisons qui poussent à fréquenter les bains-douches de nos jours, occasionnellement ou régulièrement, ne sont pas déductibles aisément.

Aussi, avant de présenter les motifs de fréquentation déclarés, la partie suivante décrit les caractéristiques sociodémographiques des usagers, sexe, âge, lieu de naissance, ainsi que leurs modes d'habiter, leur environnement familial, l'éducation qu'ils ont reçue, le/les métiers qu'ils exercent, la nature de leurs revenus. Ainsi, on pourra vérifier que si les bains-douches sont des lieux fréquentés par les plus pauvres, et très majoritairement des hommes, une part non négligeable est logée ou hébergée. Nous verrons que dans tous les établissements, un noyau d'habitueés vient prendre une douche régulièrement ; mais l'arrivée récente de migrants en provenance des pays en guerre ou en crise se répercute sur la fréquentation des bains-douches, ajoutant un nouveau « public » à la population des usagers plus anciens.

Ces deux premières parties sont jalonnées de portraits construits à partir des informations fournies dans les questionnaires. Le choix des sous-groupes identifiés et des individus présentés sous forme de portraits, est intuitif : il repose sur la volonté de mettre en avant des catégories de personnes dont la présence dans les bains-douches nous a surpris (les personnes logées en HLM par exemple ; les personnes âgées), ou encore des groupes minoritaires que l'approche statistique rend très peu visibles, mais dont les trajectoires et les expériences des bains-douches mériteraient un complément d'investigation par des méthodes qualitatives appropriées (les femmes, les étrangers récemment arrivés par exemple). Certains sous-groupes ont été isolés grâce à une variable, comme par exemple le fait de se montrer très satisfait des bains-douches et d'y échanger volontiers avec d'autres usagers, ou encore

le fait d'avoir été cadre ou d'avoir émargé dans la catégorie des professions intellectuelles supérieures. Dans ce document de travail, nous nous contenterons de présenter quelques portraits.

C'est dans la troisième partie du rapport que sont présentés les usages des bains-douches, les formes de sociabilité et de régulation que l'on y trouve. Nous avons cherché à savoir si les établissements, qui sont d'abord des lieux d'hygiène, remplissaient aussi d'autres fonctions, et comment se régulaient le collectif éphémère formé par les usagers. Nous avons trouvé que les usagers sont souvent des familiers, et parfois des habitués de longue date. À travers des questions sur les usages des lieux, et sur les appréciations portées sur les lieux, des éléments se dégagent sur la façon dont l'existence des bains-douches publics permet de réduire la violence sociale que subissent les plus démunis.

Enfin, la quatrième partie du document de travail change d'angle d'approche en étudiant les établissements non plus globalement, mais individuellement. On cherche à cerner la spécificité de chacun, au vu de son histoire et de sa localisation, mais surtout grâce à un examen précis des populations qui les fréquentent, de leurs pratiques et de leurs opinions. Cette approche est rendue complexe par le fait, avéré au cours de l'enquête, que les usagers fréquentent régulièrement *non pas un seul mais plusieurs établissements*, ce qui contribue globalement à atténuer la spécificité de chacun du point de vue des caractéristiques des personnes qui le fréquentent¹.

Enfin, une partie conclusive reprend les résultats principaux et indique des pistes d'approfondissements, mais aussi des propositions, voire des recommandations, afin que ce service public parisien préserve son originalité tout en répondant de façon plus pertinente aux nouvelles questions sociales, urbaines et politiques.

¹ Une approche historique, établissement par établissement, pour intéressante et nécessaire qu'elle soit pour une bonne compréhension du secteur, dépasse le cadre du présent rapport.

I. Aux origines des bains-douches²

I.1 Les bains-douches : une institution méconnue

Peu de recherches ont été réalisées jusqu'à présent sur les bains-douches, et lorsqu'elles existent, c'est essentiellement sous l'angle de l'hygiène publique (Murard et Zylberman, 1986 ; Rimbault, 2013 ; Chevallier, 2010), de l'histoire du logement social (Kamoun, 2011), des fonctions de l'eau et du rapport au corps (Goubert, 1986 ; Laty, 1996), ou encore dans une perspective patrimoniale et architecturale (Aymard, 2013 ; Philippe, 2017)³. Pour la France, exception faite des mémoires de master de Rémi Grisal (2014) et de Juliette Mailly (2013), aucune recherche, *a fortiori* d'envergure, n'a donc été menée sur ce type d'établissements.

Aujourd'hui cependant, les bains-douches bénéficient d'un regain d'intérêt. Les causes en sont diverses et parfois opposées. D'un côté, les transformations de la ville amènent des reconversions et de nouveaux usages sont inventés pour des établissements dont on pense que l'utilité sociale a fait long feu. Des bains-douches sont alors transformés en centres culturels, en galeries d'artistes, en cafés, en crèches, ou encore en locaux d'habitation prestigieux ou « innovants »⁴. D'un autre, la montée de la « précarité sanitaire »⁵, qu'une loi sur le droit à l'accès à l'eau devait combattre mais qui fut rejetée par le Sénat (Lévy-Vroelant, 2017)⁶, place à nouveau le secteur au centre de l'attention. Le mois de la photographie de Paris (2017) a choisi de porter à la connaissance du public le travail photographique que Florence Levillain et Laurent Kruszyk ont réalisé dans les établissements parisiens⁷, et un ouvrage de photographies des bains-douches a été publié à l'initiative du service de l'inventaire et du patrimoine de la région Ile-de-France (Kruszyk et Levillain, 2017). Tout récemment, la question de l'avenir du secteur est posée aux collectivités locales⁸.

² Cette partie reprend des articles récents, publiés ou en cours de publication, de Claire Lévy-Vroelant sur l'histoire des bains-douches. Elle bénéficie aussi des recherches d'Alex Soares et de Lucie Bony. Merci à Sophie Fesdjian pour son introduction au terrain turinois. Merci également à Alain Faure pour ses commentaires éclairants sur l'eau et le logement dans la seconde moitié du « long 19^{ème} siècle ».

³ Voir également les nombreuses initiatives de classement et de valorisation touristique. L'exemple de Strasbourg est développé plus loin. On évoquera aussi l'initiative récente du service de l'inventaire et du patrimoine d'Ile de France de répertorier et de documenter tous les établissements de la région.

⁴ C'est le cas par exemple de l'établissement de la rue de Castagnary qui a fait l'objet d'un appel à projet dans le cadre de « Réinventer Paris », et abritera des logements en cohabitation ainsi qu'un espace de coworking. <http://www.reinventer.paris/2015-2016/fr/sites/1236-bains-douches-castagnary-15e.html> [consulté le 10/01/2019]

⁵ Nous reviendrons sur cette notion dans les pages qui suivent.

⁶ Il s'agit du projet de la « loi sur la mise en œuvre effective du droit de l'Homme à l'eau potable et à l'assainissement ». Votée en première lecture par l'Assemblée nationale le 14 juin 2016, a été vidée de son contenu par le Sénat et finalement rejetée le 22 février 2017.

⁷ <https://www.florence-levillain.com/les-bains-publics> [consulté le 10/01/2019]

⁸ « Malgré les besoins, l'avenir très incertain des bains-douches municipaux », par Géraldine Langlois, suivi d'une interview de Claire Lévy-Vroelant, la *Gazette des communes*, 4 février 2019, <https://www.lagazettedescommunes.com/604154/bains-douches-municipaux-un-avenir-tres-incertain-malgre-les-besoins/>

I.1.1. Une histoire européenne, des précurseurs en France

Ce n'est pas en France, mais en Angleterre et en Ecosse, qu'ont été créés les premiers bains-douches populaires (Sheard, 2000). La ville de Liverpool semble avoir été pionnière en la matière, avec le premier établissement public de bains (*Public Baths establishment*) érigé par la Corporation (autorité municipale) de St George's Pier Head⁹, et les premiers bains-lavoirs populaires (*Wash houses*) en 1842 (Proust, 1877). Le principe des douches disposées en séries fut expérimenté en 1861 dans les casernes marseillaises, puis dans la prison de Rouen en 1873 (Dajon, 2013). La banalité apparente ne doit pas cacher le caractère éminemment nouveau des « bains de pluie » ou encore « par aspersion » du Docteur Merry Delabost, médecin chef de la prison de Rouen : « *Chaque détenu peut, en effet, être séparé de son voisin par une cloison en planches élevée à hauteur d'homme, de manière à n'être vu que du doucheur. Il arriverait dans cette salle, couvert du peignoir qui lui servira ensuite à se retirer et à se sécher. Dans la pièce voisine, qui servirait pour s'habiller et se déshabiller, le même cloisonnement, complété par une porte ou un rideau, avec la présence constante d'un gardien, supprime toute espèce d'inconvénient, toute possibilité de rapport entre les détenus. Telle me paraît donc être la solution demandée* »¹⁰.

La formule est connue aussi du patronat et défendue par les syndicats. Le décret de 1911 rend obligatoire les bains-douches dans tous les sièges d'extraction¹¹ (Feltgen, 2000). De nombreuses villes suivent l'exemple, encouragées par l'État qui officialise, avec la loi dite Strauss du 12 avril 1906, la possibilité pour les Caisses d'épargne de financer des *œuvres locales de bains-douches à bon marché*¹².

À Paris comme dans d'autres grandes villes de France et d'Europe, ces établissements ont été contemporains des premiers logements sociaux. L'eau courante était rare à domicile, et la fréquentation des douches publiques un rituel dont se souviennent aujourd'hui ceux dont la toilette hebdomadaire aux bains-douches a marqué l'enfance. A Paris, le premier « établissement balnéaire » municipal¹³, la piscine Rouvet, est construit en 1890¹⁴. « *Un tarif d'entrée modique [vingt centimes] a pour but, ouvertement affiché, d'écarter les individus*

⁹ Voir l'article cité de Sally Sheard, et : <http://www.bathsandwashhouses.co.uk/archive/your-local-buildings/liverpool/> [consulté le 15/05/2018]

¹⁰ Hervé Dajon, « La douche, une invention d'un médecin des prisons... », article cité, mis en ligne 26 janvier 2013

¹¹ Décret publié au J.O. du 25 août 1911, portant règlement général sur l'exploitation des mines de combustibles. Titre I, section 1 ; article 11 : « Des bains-douches avec vestiaires doivent être mis à la disposition du personnel à proximité de chaque siège d'extraction desservant des travaux où sont simultanément employés, au poste le plus chargé, plus de cent ouvriers au fond. » http://patrimoine.secumines.org/xspecial/fichiers/HIS_1911_13_aout_decret.pdf [consulté le 15/05/2018]

¹² On notera que cette même loi facilite la réalisation d'*habitations à bon marché*, première mouture des habitations à loyer modéré (HLM), indiquant la matrice commune de ces deux initiatives.

¹³ C'est le nom sous lequel la statistique parisienne, plus précise et exigeante qu'aujourd'hui dans ce domaine, établissait le compte des entrées, par établissement (comprenant ou non une piscine), selon le mois, et l'identité des usagers : hommes, femmes, enfants, militaires. Voir la série des *Annuaire Statistiques de la Ville de Paris (1880-1941)* puis l'*Annuaire statistique du département de Paris (1977-1981)*.

¹⁴ Il n'est pas simple de distinguer les différents types d'établissements qui offrent la possibilité de prendre une douche, souvent combinés avec une piscine, voire d'autres aménités. L'article d'Antoine Le bas (2000) fait le point sur la diversité des origines et des formes.

suspects et les fauteurs de troubles au profit de la « population ouvrière honnête¹⁵ » » (Chevallier, 2017 :4).

En 1920, la ville n'en compte que cinq. C'est entre les deux guerres que la plupart des établissements municipaux de bains-douches seront construits.

Photographie 1. Bains-douche Petitot, place des Fêtes, Paris 19^{ème}.



Source : Notre documentation, 2017.

Les installations permettant aux personnes de se laver se multiplient à partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, sous la forme de bains et douches publiques. Les premiers logements sociaux parisiens équipés de salle de bains sont construits en 1909, mais ils resteront une exception rarissime jusqu'aux années 1930.

Photographie 2. Type de cabines de douches proposé par la Société d'habitations à bon marché et de bains-douches, Paris, vers 1925



Source : Archives municipales d'Angers : 108 M (Bains-douches) Délibérations du conseil municipal : 1 D Presse quotidienne locale.

Photographie 3. Couloir et cabines, Bains-douches du Boulevard Ney, 2015



Source : Notre documentation.

15

L'expression « population ouvrière honnête » est une citation de l'ouvrage de Fabienne Chevallier (2010).

I.1.2. L'exception parisienne

Comment en est-on arrivé aux seize établissements actuellement en fonction dans la capitale, faisant de Paris une exception en Europe ? Le « modèle » parisien est relativement tardif, mais il est original et surtout, il est durable. Le réseau des bains-douches municipaux compte quinze établissements dans les années 1930, « qui tous ont été dotés des installations d'hygiène les plus modernes, conformes au programme type élaboré en 1921 et adopté par le conseil municipal »¹⁶. Les établissements de l'époque¹⁷, pour la plus grande part construits dans l'entre-deux-guerres, totalisent quinze bains-douches et une dizaine de piscines, en régie ou concédées¹⁸. Ces établissements enregistrent annuellement deux millions d'entrées, non compris les enfants des écoles. Le nombre des entrées dans les bains-douches dépasse les deux millions en 1934, augmentant encore dans les années suivantes : l'année 1938 voit apogée de la fréquentation avec près de 3 millions et demi d'entrées¹⁹, tout public confondu (« hommes », « femmes », « enfants des écoles », « militaires ») selon les chiffres de l'ASVP²⁰. La pédagogie sportive rejoint la préoccupation sanitaire et prophylactique. Les bâtiments sont élégants, modernes, fonctionnels, à l'image des idéaux qui les ont fait naître. La banlieue commence également à s'équiper.

Aujourd'hui, avec ses seize établissements, la ville de Paris se distingue, notamment des villes anglaises qui furent pourtant à l'avant-garde du mouvement. Quant aux autres grandes villes françaises, aucune ne souffre la comparaison : Lyon a récemment fermé l'un des deux établissements qui demeuraient ouverts²¹, l'emblématique établissement de Strasbourg est en travaux²², Toulouse en a conservé un mais fermé récemment plusieurs. La deuxième ville de France, quant à elle, n'offre *aucun établissement public*, et les Marseillais privés des

¹⁶ « L'effort au point de vue balnéaire... », article cité, 1938

¹⁷ Bains-douches de Belleville (20^{ème}), rue des Pyrénées, construit en 1902-1903, compte 71 puis 90 cabines. Il est restauré en 1924-25 ; Bains-douches Buzenval (20^{ème}), construit en 1924-26, compte 60 cabines ; Bains-douches Mathurin-Moreau (19^{ème}) construit en 1926-1927, 76 cabines ; Bains-douches Saint-Merri (4^{ème}) inauguré en 1930, 56 cabines ; Bains-douches Oberkampf (11^{ème}), ouvert en 1931, 66 cabines ; Bains-douches des Tourelles, (20^{ème}), ouvert en 1932, 56 cabines ; Bains-douches Cheminet (19^{ème}) Bains-douches Charenton, inauguré en 1932, 60 cabines ; Bains-douches des Deux Ponts (4^{ème}) inauguré en 1932, 24 cabines ; Bains-douches Lapepède (5^{ème}), inauguré en 1932, 54 cabines ; Bains-douches Castagnary (15^{ème}), inauguré en 1932, 54 cabines ; Bains-douches Saint-Martin (10^{ème}), inauguré en 1932, 56 cabines ; Bains-douches Bidassoa (20^{ème}) ouvert en 1935, 64 cabines ; Bains-douches Petitot (19^{ème}), ouvert en 1935, 51 cabines ; Bains-douches du Rocher (9^{ème}), ouvert en 1935, 24 cabines, 4 baignoires. Le prix est alors de 1,50 francs, « linge compris », « le tarif est réduit à 0,25 francs pour les militaires et assimilés, L'entrée est gratuite pour les enfants des écoles munis d'un ticket délivré par la Caisse des écoles de l'arrondissement. ». Les autres établissements comprennent des bassins : Blomet (15^{ème}), Amiraux (18^{ème}), La Butte-aux-cailles (13^{ème}), Rouvet (19^{ème}), Ledru-Rollin (12^{ème}) Hébert (18^{ème}). « L'effort au point de vue balnéaire... », article cité, pages 38-39.

¹⁸ Les piscines dites en régie sont celles qui sont exploitées directement par la Ville de Paris. Les autres sont concédées à des exploitants, telle la piscine Molitor, située dans le 16^{ème} arrondissement près de la porte d'Auteuil, fermée puis transformée récemment en établissement de luxe.

¹⁹ Pour une population totale de 2 829 746 habitants en 1931 (recensement général de la population, Statistique Générale de la France, J.O. du 27 décembre 1931).

²⁰ Le total des entrées pour l'année 1938 s'élève à 3.224.196, Annuaire statistique de la Ville de Paris, Bibliothèque administrative de la Ville de Paris, année 1938. Chiffres établis par Claire Lévy-Vroelant.

²¹ Il s'agit de l'établissement situé Impasse Flesselles, dans le centre de Lyon (1^{er} arrondissement). Après des débats houleux et malgré une forte mobilisation contre la fermeture, celle-ci a été votée par le conseil municipal le 18 janvier 2016.

²² Des travaux de rénovation sont en cours (depuis juin 2018) pour une période annoncée de trois ans. Il semble que la partie des douches publiques sera préservée.

commodités doivent en passer par les installations des centres sociaux qui parviennent à maintenir quelques douches, vite saturés.

Photographie 4. Trace d'un bain-douche qui n'existe plus. Marseille, 2012



Source : notre documentation. Avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Photographie 5. Établissement de Strasbourg, juin 2018.



Source : Notre documentation.

La photo a été prise en mai 2018, quelques semaines avant la fermeture pour des travaux de rénovation qui devraient durer trois ans.

Pourtant, tandis que la plupart des fermetures annoncées sont confirmées, relayées ou non par des initiatives issues du monde associatif, comme à Lyon, Boulogne-Billancourt²³, Reims²⁴

²³ <http://www.leparisien.fr/boulogne-billancourt-92100/boulogne-billancourt-l-opposition-reclame-la-reouverture-des-bains-douches-11-10-2016-6194337.php> [consulté le 25/07/2018]

²⁴Fermés en 2017, ils sont utilisés comme locaux de dépôt par la Ville. Voir : <http://www.lunion.fr/20883/article/2017-03-16/bains-douches-reims-un-s-est-ecoule-depuis-la-fermeture> [consulté le 25/07/2018]

ou encore Charleville-Mézières²⁵, des établissements sont maintenus, comme à Rouen²⁶, à Albi²⁷, ou encore transformés comme à Nantes²⁸. Nous pouvons conclure, dans le cas français, qu'avec ses seize établissements gérés par la Ville, totalisant quelques 500 douches, *Paris fait décidément figure d'exception*.

I.1.3. Des idées fondatrices qui se révèlent durables

Quoiqu'il en soit, on peut identifier, dans le phénomène de généralisation de l'accès à l'eau, une préoccupation à la fois disciplinaire et progressiste, réduisant, au nom de l'intérêt général et de l'ordre moral, l'écart entre la contrainte (le peuple doit se laver), et le droit (le peuple doit pouvoir se laver). Si nous revenons ici sur les idées fondatrices, c'est pour mieux prendre la mesure des changements intervenus depuis lors, mais aussi des permanences.

Dans son *Traité d'Hygiène* publié en 1877 à Paris, le docteur Adrien Proust, en appelle aux industriels qui devraient se mobiliser pour mettre à disposition des bains publics « l'eau de condensation des machines, qui a une température moyenne de 8 degrés » (Proust, 1877 : 549). Reprenant à son compte les propos d'un rapport antérieur, et après avoir vanté le modèle des bains-lavoirs de Liverpool, le médecin affirme qu'« *en favorisant l'hygiène publique, et en améliorant le plus possible le bien-être des individus, on diminue la masse de l'impôt que prélève l'indigence ; et comme tout s'enchaîne dans l'ordre moral, en inspirant des habitudes de propreté à l'ouvrier, on développe en lui le respect de lui-même, et l'accomplissement de ce premier devoir le prépare aux autres et les lui rend plus faciles* » (Proust, 1877 :549). L'indigent, l'ouvrier : l'un n'est pas vraiment distingué de l'autre. Aussi, entre les deux principes (le peuple doit se laver ; le peuple doit *pouvoir* se laver), plus qu'un ordre de succession chronologique, on peut voir une alternance, voire une coprésence, qui perdure.

Si le droit à l'eau est un droit social montant²⁹, le devoir de propreté est toujours prescrit, dans le cadre de l'action sociale, comme une *condition* pour accéder à des ressources et une preuve de la volonté d'intégration. Encore faut-il que la ressource soit fournie par la puissance publique : la municipalité parisienne, à l'appel de la maire de Paris, n'a-t-elle pas déclarée « Grande Cause de la mandature » la réintégration des exclus, et signé un Pacte contre la grande exclusion le 18 février 2015³⁰ ? Si les bains-douches municipaux ne sont pas mentionnés dans le texte, la concertation pour les dévolutions du budget participatif a plébiscité la rénovation des bains-douches, avec un budget de 4,4 millions d'euros voté pour 2017 pour « développer l'aide aux précaires en rénovant les bains-douches et en développant des bagageries gratuites »³¹.

²⁵ Ouverts en 1931, « Ils étaient les derniers de Champagne-Ardenne... », <http://www.lunion.fr/10964/article/2017-01-14/vers-la-fin-des-bains-douches-charleville-meziere> [consulté le 25/07/2018]

²⁶ L'établissement de bains-douches municipaux a finalement été sauvegardé. On peut y prendre une douche pour 0.50 euros. <https://www.rouen.fr/douches-municipales> [consulté le 25/07/2018]

²⁷ <http://www.mairie-albi.fr/les-douches-municipales> [consulté le 25/07/2018]

²⁸ Les anciens bains-douches de la rue Baco vont être transformés, tandis que des bains-douches sont en projet sur l'île. <http://www.iledenantes.com/fr/projets/326-restaurant-social-bains-douches.html>

²⁹ Voir notamment les travaux de Carole Nivard sur le droit à l'eau comme droit social. La page du Gisti sur le droit à l'eau est précisément documentée : <https://www.gisti.org/spip.php?article5245> [consulté le 23/07/2018]

³⁰ Voir sur le site de la Ville de Paris, <http://www.paris.fr/grande-exclusion>

³¹ http://www.lemonde.fr/festival/article/2016/07/14/la-democratie-autrement-1-6-le-budget-participatif_4969435_4415198.html [consulté le 15/05/2018]

187 projets ont été retenus au terme de la procédure participative. « La plupart d'entre eux (179)

I.1.4. L'enjeu de l'accès à l'eau pour tous

En France, au cœur d'une société d'abondance, après la précarité énergétique une « précarité sanitaire » émerge, de plus en plus visible. En France métropolitaine, près de 1,1 million de personnes n'auraient pas accès à l'eau et à l'assainissement, et près de 1,4 million de résidences disposeraient d'installations sanitaires dégradées et d'une évacuation des eaux défectueuse. 824 000 personnes vivent dans 206 000 résidences principales privées de confort (pas d'eau courante, pas de WC intérieur, pas d'installation sanitaire), et plus de 220 000 personnes privées de logement n'ont pas accès à l'eau et à l'assainissement, en particulier les personnes sans domicile ou vivant dans des habitats de fortune, comme les migrants et les Roms³². Dans les aires d'accueil pour les gens du voyage prévues par la loi Besson³³, les conditions sanitaires sont souvent détestables.

Il suffit d'observer pendant quelques semaines les entrées et sorties des établissements de la capitale, et de s'y risquer à entamer la conversation avec les employés, et parfois quelques usagers, pour constater l'hétérogénéité des visiteurs. S'y croisent les habitants âgés du quartier, que l'on devine habitués des lieux, des exilés récents, des familles roms, des étudiants mal logés, des personnes sans domicile et des touristes sans grands moyens... Un univers masculin que les femmes fréquentent peu, mais qui assure un service public de qualité et réduit la violence faite aux pauvres et à ceux dont la place n'est pas assurée. Un service public solide et efficace, mais aussi méconnu. Il fallait décidément explorer l'« exception parisienne ».

I.2. Le terrain de la recherche

1.2.1. Une localisation diversifiée, une réglementation commune

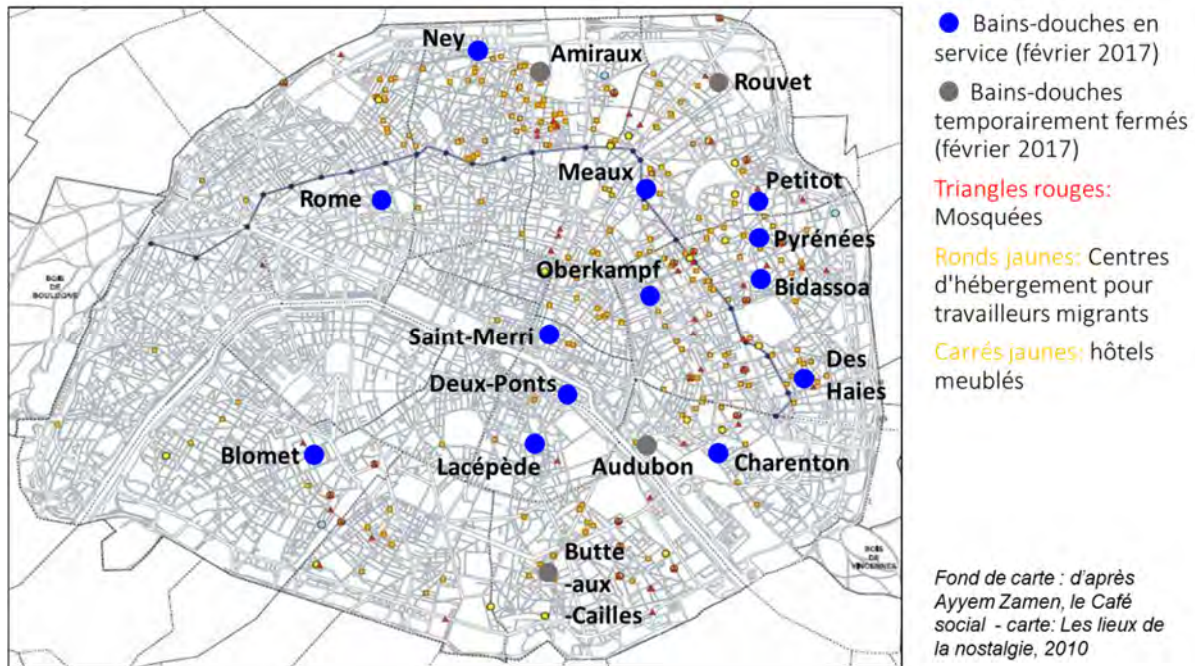
Les établissements de bains douches, tout en étant largement ignorés de la population en général, sont cependant des repères dans l'organisation urbaine du quartier. Aujourd'hui, la plupart sont situés dans les arrondissements périphériques de l'est et du nord de la capitale (voir carte ci-après). Associés géographiquement à « l'immigration historique » de travail, issue des anciennes colonies et particulièrement du Maghreb, ils sont à la fois le reflet des vagues migratoires successives, les témoins de l'ancrage de populations devenues stables et appauvries, et le recours de nouveaux venus, en proportion variable selon leur localisation.

concernent les arrondissements (...) Huit autres, plus ambitieux, sont destinés à l'ensemble de la ville : redonner vie aux kiosques à musique avec des troupes de spectacle (3,7 millions d'euros) ; reconquérir l'ancienne voie de chemin de fer de la Petite Ceinture à l'aide de promenades, buvettes, espaces culturels et potagers partagés (7,5 millions) ; développer l'aide aux précaires en rénovant les bains-douches et en développant des bagageries gratuites (4,4 millions). Tous ces programmes ont commencé à être mis en œuvre. » *Le Monde Festival*, 16-19 septembre 2016, « La démocratie autrement. 1|6 : Le budget participatif », par Frédéric Joignot. 14.07.2016 à 12h35 • Mis à jour le 05.08.2016 à 13h08. http://www.lemonde.fr/festival/article/2016/07/14/la-democratie-autrement-1-6-le-budget-participatif_4969435_4415198.html [consulté le 15/05/2018]

³² Ces chiffres sont établis par Claire Lévy-Vroelant à partir de diverses statistiques publiques reprises par la Fondation Abbé Pierre. 21^{ème} rapport sur le mal-logement en France, 2016. <http://www.fondation-abbe-pierre.fr/21e-rapport-etat-mal-logement-2016> [consulté le 02/05/2018]

³³ La loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, dite seconde loi Besson (après celle de 1990) a renforcé les obligations des communes à l'égard de cette communauté

Graphique 1. Carte des établissements en service en février 2017



Carrefours des mobilités et des migrations, les quartiers des gares et les établissements qui y sont localisés sont directement concernés par la proximité des établissements. Habités du quartier de tous âges et de toutes conditions, mais aussi personnes de passage, l'enquête montre donc les spécificités de chacun des établissements. Mais ils obéissent tous à une même réglementation, pratiquement inchangée depuis les origines, que les employés doivent faire appliquer avec souplesse.

Photographie 6. et 6bis. Consignes d'utilisation des douches, Établissement du boulevard Ney, 2015.



Source : Notre documentation.

Les consignes sont indiquées en 10 langues. L'iconographie et le langage ont changé depuis un siècle, mais pas les principes.

Photographie 7. Carreau de faïence blanche portant un extrait du règlement intérieur, Établissement de Gentilly, aujourd'hui désaffecté



Source : Fiche de l'Inventaire IDF, photographe : Romain Barrès

Photographie 8. Les tarifs et la durée des douches, Établissement de Pantin, aujourd'hui désaffecté



Source : Fiche de l'Inventaire IDF, Dossier IA93000635, photographe : Laurent Kruszyk

Les employés connaissent bien leur clientèle. Comme on nous l'a expliqué à maintes reprises³⁴, le travail ne se limite pas à maintenir les lieux propres, l'accueil réservé aux usagers doit être le plus agréable possible. L'éventualité d'un incident ou d'un débordement nécessite calme, vigilance et doigté de la part du personnel. Un travail social, en quelque sorte (Mailly, 2013)

Si les employés mettent l'accent sur l'accueil qu'ils ont à cœur de réserver à ces personnes parfois dans la détresse, donnant en exemple des cas quelque peu marginaux, les indications fournies par nos visites aux établissements montrent clairement la nécessité de bien accueillir une population non seulement globalement démunie, mais encore fortement hétérogène.

Les bains-douches sont aussi des plaques sensibles des mobilités urbaines, et des déplacements de populations en marge du logement ordinaire. Leurs modes de régulation sont particulièrement intéressants du fait de la pluralité des attentes, des usages et des comportements. Aussi, ce à quoi les établissements permettent d'accéder ne se limite pas à l'hygiène, mais s'étend à d'autres ressources moins aisées à cerner. Forts des acquis d'une première investigation de type ethnographique (Lévy-Vroelant, 2016), la recherche s'est donc orientée vers une enquête portant sur un échantillon représentatif de la population des usagers, au moyen d'un questionnaire centré sur leur mode de vie, sur leurs représentations et leurs usages des bains-douches parisiens.

1.2.2. Les hypothèses de travail

1. Les établissements sont fréquentés par des personnes démunies et de passage, mais pas uniquement

Les caractéristiques précises de la population n'ont jusqu'à présent pas été véritablement étudiées. À partir de nos enquêtes exploratoires, on suppose que les bains-douches reçoivent une forte proportion d'hommes, de personnes et de familles privées de logements, de migrants en situation précaire, mais aussi une clientèle régulière et stable que le quartier contribue fortement à définir.

2. Des établissements qui diffèrent entre eux et qui ressemblent à leur quartier

De façon complémentaire, on suppose que les bains-douches, historiquement ancrés dans le quartier où ils ont été construits, le sont aussi sociologiquement. Si certains usagers fréquentent les bains-douches par rotation et n'hésitent pas à circuler dans la ville, selon les horaires d'ouvertures des lieux, la plupart seraient fidèles à un établissement en particulier. Le voisinage est partie prenante, avec ses espaces publics, ses hôtels, ses logements sociaux de l'entre-deux-guerres ou HBM³⁵, ses aménités urbaines et ses problématiques spécifiques³⁶.

³⁴ Les analyses réalisées en 2013-2014 ont été largement confortées par les visites ultérieures aux établissements, effectuées dans le cadre de l'enquête par questionnaire.

³⁵ Habitations à bon marché, ancêtres des HLM, habitations à loyer modéré

³⁶ On pense en particulier à des établissements qui fonctionnent en partie comme des annexes des hôtels meublés, voire des HLM environnants, ou dont le public est lié à l'occupation de squares dans le voisinage par des migrants en transit ou en attente d'une réponse à leur demande d'asile, ou encore par de familles Roms, toutes personnes ne disposant pas d'accès commode à l'eau chaude.

3. Un dispositif solidaire traversé par la violence sociale

Le bain-douche est un lieu marqué aujourd'hui par une violence symbolique du fait qu'il donne à ceux qui n'ont pas. Le bain-douche dévoile les présences indésirables d'autrui que l'on voudrait ne jamais fréquenter, ou au contraire construit des solidarités durables. De ce fait, les employés ont un rôle clé à jouer dans l'atténuation de la violence sociale : avec des variations selon les personnes et leur parcours de vie mais aussi selon les établissements dans lesquels ils travaillent, les agents régulent et pacifient l'usage de ces lieux, préviennent et gèrent les éventuels conflits et finalement produisent du *care*.

4. Des lieux pourvoyeurs de care, intimes et publics à la fois

Par conséquent, l'hypothèse qui s'ensuit est que les bains-douches municipaux remplissent un rôle social essentiel, non seulement parce qu'ils sont des lieux de promotion de l'hygiène et de la propreté, mais aussi parce que s'y fabriquent du soin, du *care*, de la solidarité et de l'hospitalité.

I.3 La réalisation de l'enquête

Après plusieurs années d'observations des établissements (Lévy-Vroelant, 2016), nous souhaitons cerner de façon plus systématique les caractéristiques des usagers et tester nos hypothèses (voir paragraphe 1.2.2) à la faveur d'un questionnaire.

L'objectif de l'enquête était donc d'établir des données solides à partir d'un échantillon à vocation représentative de la population des usagers. Le principe adopté a été celui d'un questionnaire auto-administré (QAA) en plusieurs langues, comportant 36 questions pour la plupart fermées, à soumettre dans tous les établissements ouverts pendant une période donnée nécessairement restreinte (cf. annexe).

Le protocole d'enquête a été construit en collaboration avec le service des enquêtes et sondages de l'INED au cours d'une dizaine de réunions qui se sont déroulées de novembre 2015 à octobre 2016. Au fil de cette phase de préparation, nous nous sommes rendus à plusieurs reprises dans les établissements pour communiquer sur le projet en cours et pour recueillir auprès des agents municipaux des informations sur le fonctionnement et la fréquentation de chaque bain-douche : ces « questionnaires structures » nous ont permis de collecter des informations concernant les horaires d'ouverture de chaque établissement, les estimations de fréquentation, le nombre de cabines en état de fonctionnement et de déterminer les langues les plus fréquentes parmi les usagers,

Le champ de l'enquête couvre les personnes de 18 ans ou plus qui font usage des bains-douches de Paris, c'est-à-dire qui prennent une douche dans les établissements enquêtés³⁷.

Après plus d'un an de préparation et de tests, l'enquête s'est déroulée sur deux semaines et demi en février-mars 2017. Une base de données a été établie à partir de toutes les informations. Les traitements ont été effectués par nos soins et par Audrey Luvualu, stagiaire statisticienne recrutée par l'INED pendant deux mois, étudiante à l'IUT Paris-Descartes.

³⁷ Cette précision peut sembler relever de l'évidence, mais dans certains bains-douches, la présence de services autres (bagagerie, lave-linge) peut amener la fréquentation de personnes qui ne viennent pas pour la douche.

I.3.1. La construction du protocole d'enquête

La rédaction du questionnaire et son test

Pour des raisons budgétaires, nous avons opté pour une enquête auto-administrée, c'est-à-dire que les répondants ne sont pas interrogés par un enquêteur mais remplissent eux-mêmes un questionnaire papier. Ce choix a pour principale limite d'exclure du champ de l'enquête les personnes ne maîtrisant ni la lecture ni l'écriture. Il a pour intérêt d'élargir le champ de l'enquête à des personnes non francophones, le questionnaire étant proposé dans plusieurs langues. Ce choix permet aussi aux enquêtés de remplir le questionnaire *a posteriori* et de le renvoyer par la Poste (à l'aide d'une enveloppe T qui leur était fournie). L'intérêt réside aussi dans le fait que, seul devant le questionnaire à remplir, la personne est libre de s'exprimer, protégée par l'anonymat. L'enjeu était ainsi de proposer un questionnaire relativement simple et rapide à remplir.

Le test du questionnaire en langue française a été réalisé en avril 2016 auprès d'un échantillon diversifié d'utilisateurs, en variant les jours et les horaires d'intervention et en cherchant à interroger aussi bien des hommes que des femmes, des personnes jeunes et âgées, des habitués ou des personnes venant moins fréquemment, etc. Il s'agissait alors pour les quatre enquêteurs recrutés pour ce test de laisser chaque enquêté remplir seul le questionnaire puis de réaliser un entretien de compréhension sur le questionnaire rempli. Les résultats de ce test réalisé dans 5 établissements nous ont permis d'améliorer la rédaction du questionnaire. Les thèmes abordés par les 36 questions visent à répondre aux hypothèses de la recherche : profil social (âge, sexe, habitat, situation professionnelle et familiale, origines géographiques) et usage des bains-douches et opinions sur ces derniers.

Le test du protocole d'enquête

Le test du protocole d'enquête, réalisé dans 4 établissements en septembre 2016, avait pour objectif de tester la méthode d'échantillonnage au regard de l'affluence des utilisateurs et d'évaluer la participation (acceptation du questionnaire, impossibilité pour des raisons de langue ou de littératie, qualité de remplissage des questionnaires).

Deux enquêteurs ont été affectés dans chaque établissement. L'un d'eux avait pour rôle de *compter tous les utilisateurs*. L'autre devait *prendre contact idéalement avec tous les utilisateurs* pour leur présenter rapidement l'étude (en se basant si nécessaire sur une feuille multilingue qui présentait, l'objet de l'étude) et leur distribuer un questionnaire (et éventuellement une enveloppe T). L'issue de ces contacts et notamment les motifs de refus étaient saisis dans un document dédié.

Ce test nous a permis de valider le protocole d'enquête. Nous avons élargi le nombre de langues dans lesquels étaient traduits les questionnaires, ajoutant le bulgare, le farsi et le polonais aux 4 langues initialement prévues : le français, l'anglais, l'arabe et le roumain. Le test a montré qu'un échantillonnage exhaustif était possible, le flux n'étant qu'exceptionnellement trop important pour l'empêcher.

I.3.2 Le déroulement de l'enquête

L'enquête en grandeur réelle s'est déroulée en février 2017 dans 13 établissements (4 établissements étant fermés à cette époque : Audubon, Rouvet, Amiraux, Butte-aux-cailles). Pour ce faire, 14 enquêteurs ont été recrutés et chargés de se rendre en binôme à 5 ou 6 reprises pour une session de 3 heures dans chaque établissement.

Le mode d'échantillonnage (*Time Location Sampling*) reproduit celui testé lors du protocole en septembre 2016 : il s'agit d'échantillonner les moments de collecte (jours/heures) dans chaque bain-douche puis de compter et contacter tous les usagers. Les créneaux d'interventions ont ainsi été fixés à l'avance : les jours et horaires ont été sélectionnés de façon raisonnée pour diversifier les publics, les moments d'affluence et d'accalmie, au vu des indications fournies par les « fiches structures ».

Finalement, au cours des 204 heures passées sur le terrain, 3 791 usagers ont été comptés. Parmi eux, 3 249 ont été contactés par un enquêteur et sollicités pour remplir un questionnaire : 1 475 ont accepté, soit un taux de distribution du questionnaire de 45,4% (sur la base des usagers contactés). Sur ces 1 475 questionnaires distribués, 516 l'ont été accompagnés d'un enveloppe T et 110 d'entre eux nous ont été renvoyés par la poste. Ainsi, nous avons recueillis au total 1 088 questionnaires³⁸, soit un taux de retour de 73,8% sur la base des usagers ayant accepté un questionnaire et de 33,5% sur la base des usagers contactés.

Pour comprendre le faible taux de questionnaires distribués par rapport au nombre de personnes comptées (et toute proportion gardée, contactées), observons les motifs de refus du questionnaire.

Tableau 1. Motifs de non-participation à l'enquête des personnes contactées

Motif	Effectif	Pourcentage
A déjà répondu	480	27,1
Pas intéressé	385	21,7
Pressé	334	18,9
Ne sait pas lire et/ou écrire	298	16,8
Pas de QAA disponible dans sa langue	166	9,4
Autre	97	5,5
Non Réponse/divers	11	0,6
Total des personnes contactées et n'ayant pas souhaité participer	1771	100

Source : Enquête « *La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris* » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : Sur les 1771 personnes contactées, 480 ont refusé de répondre car elles avaient déjà participé à l'enquête précédemment (soit 27,1% des personnes contactées).

Il faut distinguer le cas des usagers ne *pouvant* pas participer à l'enquête de ceux ne *voulant* pas y participer. Dans le premier cas, il s'agit d'abord d'usagers ayant déjà rempli un questionnaire : un peu plus d'un quart des motifs de non-participation. Ce chiffre donne une indication importante, puisqu'il signifie que nous avons une probabilité non négligeable de retrouver une personne déjà interrogée : sur 3 249 personnes contactées, 480 ont refusé de participer pour ce motif (soit 15% des personnes contactées). Ceci est une première indication,

³⁸ Notons que deux questionnaires ont été écartés de la base de données car concernaient des usagers mineurs, non inclus dans l'enquête. Deux autres questionnaires ont été exclus de la base de données en raison de la trop mauvaise qualité de leur remplissage.

que se confirmera par la suite, qu'une part importante d'utilisateurs fréquentent les bains-douches de façon régulière.

Ensuite, certaines des causes de non-participation à l'enquête sont inhérentes au protocole de l'enquête : le questionnaire auto-administré ne permet pas d'enquêter les usagers analphabètes ou ceux ne comprenant aucune des langues dans lesquelles le questionnaire était proposé (26,2% des personnes contactées n'ayant pas souhaité participer). Enfin, 40,6% des usagers ont refusé de participer à l'enquête en invoquant un manque d'intérêt ou un manque de temps à y consacrer.

Le tableau suivant montre que les femmes contactées et contactées n'ont ni plus ni moins participé à l'enquête que les hommes (tableau 2).

Tableau 2. Participation des femmes à l'enquête

Population	Effectif total (tous sexes confondus)	Effectif des femmes	Part des femmes
Personnes contactées	3249	324	10%
Personnes ayant accepté un questionnaire	1475	159	11%
Personnes ayant répondu au questionnaire	1088	105	10%

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : Sur les 3249 personnes contactées, 324 étaient des femmes ; les femmes représentent donc 10% de l'ensemble des personnes contactées.

Bien que les effectifs soient faibles (165 femmes contactées et ayant refusé de participer à l'enquête), notons cependant que la part des refus au motif que la personne ne sait pas lire et/ou écrire est supérieure chez les femmes (25,5% contre 16,8% dans l'ensemble des personnes contactées).

Tableau 3. Motifs de non-participation à l'enquête des femmes contactées

Motif	Effectif	Pourcentage
Ne sait pas lire et/ou écrire	42	25,5
A déjà répondu	38	23,0
Refus : pas intéressé	26	15,8
Refus : pressé	23	13,9
Autre	19	11,5
Pas de QAA dispo dans sa langue	17	10,3
Total	165	100

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : Sur les 165 femmes contactées mais ayant refusé de participer à l'enquête, 42 ont justifié ce refus par leur incapacité à remplir (lire ou écrire) le questionnaire ; ainsi, 25,5% des femmes contactées n'ont pas participé à l'enquête pour ce motif.

Le tableau 4 indique que les questionnaires remplis dans des langues autres que le français représentent un petit quart du total (22,8%). Si pour certaines langues les effectifs sont faibles, nous pensons que sans ces répondants, nous aurions été dans l'incapacité de toucher les populations concernées. Nous avons aussi constaté que l'existence d'un questionnaire dans leur langue encourageait fortement les personnes concernées à répondre.

Tableau 4. Répartition par langue des questionnaires distribués aux personnes contactées

Langue des questionnaires distribués	Toutes personnes contactées		Femmes contactées	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Français	1140	77,2	141	88,6
Arabe	157	10,6	7	4,4
Bulgare	32	2,2	3	1,9
Anglais	40	2,7	3	1,9
Roumain	70	4,7	4	2,5
Farsi	19	1,3	1	0,6
Polonais	17	1,2	0	0
Total	1475	100	159	100

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 1140 personnes contactées par les enquêteurs ont choisi le questionnaire en langue française (soit plus de 77% des personnes contactées) ; parmi les 159 femmes contactées par les enquêteurs, 141 ont choisi le questionnaire en langue française (soit près de 89% des femmes contactées).

II. Qui fréquente les bains-douches parisiens aujourd'hui ?

Nous présentons à présent les résultats obtenus à partir de l'ensemble des questionnaires, soit 1 084 unités. Les 13 établissements enquêtés sont traités ensemble³⁹. Gardons à l'esprit que les bains-douches sont des plaques sensibles où vient s'imprimer la conjoncture politique et économique, et plus précisément, pendant la période au cours de laquelle nous avons enquêté, des déplacements plus ou moins contraints de populations mobiles dans Paris, et tout particulièrement des nouvelles personnes sans domicile fixe que sont les migrants exilés dépourvus de droit au séjour ou en attente d'un tel droit. La carte de l'errance de ces personnes indique que les bains-douches constituent à la fois des repères et une ressource (Migreurope, 2017 : 51). Enfin, la saisonnalité de la fréquentation est sans doute un élément qui modifie les caractéristiques des usagers, mais pour le vérifier il faudrait renouveler l'enquête pendant la période estivale.

II.1. Sexe, âge, lieu de naissance

II.1.1. Près de 90% d'hommes de tous âges

Les usagers des bains-douches parisiens sont presque exclusivement des hommes, qui représentent près de 90% des enquêtés. Ce résultat confirme ce qui nous a été indiqué par les employés, mais de façon encore plus marquée. Notre échantillon de femmes est donc relativement faible (104 usagères ayant répondu au questionnaire, soit un peu moins de 10% du total des usagers)⁴⁰.

Tableau 5. Sexe des usagers des bains-douches

Sexe	Effectif	Pourcentage
Hommes	950	87,6
Femmes	104	9,6
Non Réponse	30	2,8
Total	1084	100

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 950 des personnes enquêtées dans les bains-douches parisiens sont des hommes (soit 87,6% de l'effectif total).

L'âge médian (ici identique à l'âge moyen) est de 49 ans. Rappelons que les mineurs ne sont pas enquêtés bien que présents dans les bains-douches. Une estimation de leur nombre peut être établie à partir des observations d'un binôme d'enquêteurs qui a systématiquement noté cette information : sur 323 usagers contactés, 14 se sont déclarés mineurs (soit 4,3%). Cette mesure ponctuelle ne saurait cependant être généralisée.

³⁹ Les établissements sont présentés et analysés individuellement dans la partie IV du présent rapport.

⁴⁰ Pour cette raison, nous ne pourrions effectuer de tris croisés avec la variable « sexe » qui nous auraient permis de connaître le profil et les pratiques des femmes. Une étude spécifique sur cette sous-population serait à réaliser.

Il convient enfin de souligner que les structures par âge des populations masculine et féminine diffèrent peu, si ce n'est que les femmes ayant répondu à l'enquête sont en moyenne un peu plus âgées que les hommes (53 ans contre 49 ans).

II.1.2. Une majorité de personnes nées à l'étranger, notamment dans les anciennes colonies et en Europe de l'Est

Nous avons cherché à connaître les pays de naissance des usagers. Premier constat, la part des personnes nées à l'étranger⁴¹ est importante, environ les deux tiers des usagers (59,1%). Le tableau 6 montre que la proportion de personnes nées à l'étranger diminue avec l'âge.

Tableau 6. Lieu de naissance selon l'âge des usagers (en % ligne)

Age	France	DOM-TOM	Étranger	Non Réponse
18-30	21,7	0	68,1	11,2
31-40	18,1	1,7	68,9	11,3
41-50	21,5	4,3	66,5	7,7
51-60	33,8	2,5	52,9	10,8
61-70	40,0	2,0	50,7	7,3
71 et plus	39,1	8,0	48,3	4,6
Non Réponse	23,5	6,2	49,4	20,9
Tous âges confondus (effectifs)	27,7 (300)	3,1 (34)	59,1 (641)	10,1 (109)

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : La population des usagers âgés de 18 à 30 ans comprend une forte majorité de personnes nées à l'étrangers (68,1%)

En effet, on constate que les usagers les plus jeunes sont nettement plus nombreux proportionnellement à être nés à l'étranger : respectivement 68 et 69% des 18-30 ans et des 31-40 ans sont nés à l'étranger, tandis qu'ils ne sont que 48 et 49% dans les classes d'âge supérieures. Les personnes de plus de 61 ans, donc nées dans les années 1950 pour les plus jeunes, sont plus souvent nées en France : enfants puis jeunes adultes à une époque où se laver au bain-douche était une pratique plus répandue, auraient-ils continué à les fréquenter ? Ou bien sont-ce des personnes vieillissantes qui se sont appauvries ou n'ont pas accédé au confort, ou encore fréquentent les bains-douches pour d'autres raisons ?

La part des personnes nées à l'étranger parmi les usagers des bains-douches parisiens est donc importante : plus de la moitié (52%), et près de 65% si on exclut les non-réponses. De quels pays les usagers nés à l'étranger sont-ils originaires ?

Comme l'indique le tableau 7, la liste des pays d'origine des usagers dessine un territoire aux dimensions de la planète, fortement marqué par l'histoire coloniale de la France, par les différentes vagues migratoires, et par les déchirements politiques plus récents. Les libellés écrits de la main des personnes (nom du pays de naissance) ont été regroupés non pas selon

⁴¹ Nous n'avons pas demandé la nationalité des personnes mais le pays de naissance. Il est probable qu'une part des personnes arrivées en France avant 2000 (ils sont 45% parmi ceux qui ne sont pas nés en France), aient la nationalité française.

un ordre strictement géographique, mais selon des critères à la fois historiques, politiques et géographiques. L'hypothèse selon laquelle l'histoire coloniale de la France se lit aisément dans les résultats est bien sûr favorisée par le mode de classement qui rend visible le poids écrasant des anciennes possessions de la France en Afrique. Et d'abord l'Afrique du nord : près de la moitié des usagers sont issus du Maghreb (46,5%). Si l'on additionne ensuite l'A.O.F. (Afrique occidentale française)⁴², l'A.E.F. (Afrique de l'Est française)⁴³ ainsi que les anciennes (ou toujours actuelles) possessions dans l'Océan indien et la Caraïbe, on arrive à environ 18%. Les usagers des bains-douches parisiens sont donc issus, pour une large majorité d'entre eux, des anciennes colonies de la France : environ 65%. Ajoutons qu'il n'est pas rare que des usagers donnent libre cours à leur fantaisie, sortant des cadres proposés pour exprimer leur réponse. Ainsi, l'un d'entre eux cite, comme lieu de naissance, « un pays colonisé par la France », preuve de l'importance (et de la conscience) de la relation de domination, tandis qu'un autre préfère se donner une origine cosmique : « Andromedia constellation » est son lieu de naissance déclaré.

Tableau 7. Lieux de naissance des usagers des bains-douches

Territoires géographiques et historiques	Effectif	Pourcentage
Maghreb	297	46,3
Europe de l'Est et des Balkans	94	14,6
Ancienne AOF	55	8,6
Europe des 15 ⁴⁴ (France exceptée)	24	3,7
Ancienne AEF	12	1,9
Asie, autres pays	21	3,3
Afrique, autres pays	49	7,6
Amériques (dont Amérique latine et Caraïbe)	13	2,0
Moyen Orient ⁴⁵	32	5,0
Possessions françaises et territoires aujourd'hui indépendants de l'Océan indien ⁴⁶	11	1,7
Non réponse	34	5,3
Total	642	100

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 46,3% des personnes nées à l'étranger parmi les usagers sont nées dans un des pays du Maghreb

⁴² Les pays qui composaient hier l'Afrique Occidentale Française (AOF) sont, dans leur dénomination actuelle, en totalité ou en partie : la Mauritanie, le Sénégal, le Mali, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Burkina Faso, le Togo et le Bénin.

⁴³ Les pays qui composaient hier l'Afrique Équatoriale Française (AEF) sont le Gabon, la République du Congo, le Tchad et la République centrafricaine.

⁴⁴ Formée des premiers pays de l'Union, avant l'entrée des PECO en 2004. Les 15 sont : l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Danemark, l'Irlande, le Royaume-Uni, la Grèce, l'Espagne, Portugal, l'Autriche, la Finlande et la Suède.

⁴⁵ L'espace concerné comprend aujourd'hui un ensemble de pays en guerre ou fortement déstabilisés (Syrie, Irak, Liban, mais aussi Iran, Israël, Palestine, Jordanie, Turquie), les pays de la péninsule arabique et l'Égypte. On peut ajouter à cette liste les deux pays « tampon » de l'Asie centrale, lesquels connaissent un état de guerre quasi chronique (Afghanistan) ou des tensions internes récurrentes (Pakistan).

⁴⁶ Madagascar, Ile Maurice, Comores.

Le deuxième groupe qui ressort de notre classement est celui composé par les personnes venues des Balkans et de l'Europe de l'Est, au premier rang desquels les personnes nées en Roumanie en Bulgarie et en Pologne. Il est possible que ce résultat ne soit pas étranger au fait que le questionnaire était disponible dans ces trois langues, mais cela ne peut entièrement l'expliquer. Les migrations vers la France en provenance de Yougoslavie ont une longue histoire (Čacic Kumpes et Kumpes, 1990), et l'arrivée de ressortissants polonais, bulgares et roumains, plus récente, est consécutive à l'élargissement de l'Europe aux pays anciennement part du bloc communiste. En revanche, la conjoncture actuelle, marquée par les guerres et l'insécurité, notamment au Moyen-Orient et dans la corne de l'Afrique, qui pousse les personnes sur la route de l'exil, notamment vers la capitale, n'entraîne pas une fréquentation importante de leur part des bains-douches. Ceci nous rappelle que parmi les Afghans, Erythréens, Syriens, Somaliens, et autres ressortissants des pays en guerre, ceux qui parviennent à atteindre la capitale représentent une part infime de la masse des exilés et des déplacés. Il faudra y regarder de plus près, à l'échelle de l'établissement⁴⁷. Un comportement de grande prudence vis-à-vis de tout ce qui peut ressembler à un contrôle, une faible connaissance des ressources et en particulier des bains-douches, l'éloignement des établissements des lieux où ils dorment, enfin l'obstacle linguistique concourent sans doute à leur faible présence

Lorsqu'ils sont nés à l'étranger, les usagers ont une ancienneté de séjour en France très variable : pour une part importante (56,5%), ils sont en France depuis plus de 10 ans, parfois 20 ou 30 ans. Cependant la part de ceux qui sont arrivés depuis 2006 est de 43,6%, et les arrivés récents (une année, c'est-à-dire 2016-2017) représentent 11% du total des personnes nées à l'étranger, comme on peut le voir sur le tableau 8 :

Tableau 8. Année d'arrivée en France des usagers nés à l'étranger

Année d'arrivée	Effectif	Pourcentage
1952-1974	80	13,5
1975-1990	109	18,4
1991-2005	146	24,6
2006-2015	194	32,7
2016-2017	65	10,9
Non réponse	47	7,3
Total	641	100

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : Parmi les usagers nés à l'étranger, 32,7% sont arrivés entre 2006 et 2015.

Deux jeunes hommes rencontrés dans l'établissement du boulevard Ney, à deux pas de la porte de la Chapelle où ils dorment, ont indiqué comme lieu de naissance : « Somalie Soudan Libye Italie France » : cette expression de leur périple depuis leur pays natal résume leur condition d'exilés et leur identification à une vie d'errance. Ils appartiennent au groupe des arrivés récents (encadré 1).

⁴⁷ Certains établissements, comme celui du Boulevard Ney à quelques pas du centre d'accueil humanitaire pour réfugiés, porte de la Chapelle (18e), ont un rôle plus important que d'autres dans l'accueil des personnes exilées. Voir partie IV.

Encadré 1. Des usagers récemment arrivés faisant une première expérience du bain-douche

Le groupe est composé de personnes pour lesquels l'expérience du bain-douche est très récente : elles fréquentent les bains-douches depuis une année ou moins. Les usagers sont 18 dans ce cas, pour la plupart jeunes, le plus âgé est né en 1973 (il a donc 44 ans au moment de l'enquête) mais la plupart ont moins de trente ans. Ils sont tous (sauf un) nés à l'étranger et arrivés récemment en France, d'Algérie (2), de Tunisie (4), du Maroc (2), de Roumanie (1), de Pologne (1) du Sénégal (1), du Soudan et de la Somalie (3), d'Afghanistan (1) et de Syrie (1). Les plus anciennement arrivés sont entrés en France en 2015, les autres ont moins d'un an de séjour en France. Bien que ce groupe ne soit composé que de 13 personnes, tout l'éventail des langues est représenté : la moitié en français (7), 4 en arabe, 3 en anglais, et un en roumain, en polonais, en bulgare et en farsi. À l'exception de deux personnes qui n'ont pas été scolarisées, ils ont tous un niveau d'étude secondaire, voire supérieur. La plupart vivent à la rue ou dans des abris de fortune (11 sur 18), mais aussi en centre d'hébergement (2) ou chez des amis (3). Enfin, 2 ont déclaré être logés dans le parc social, pour l'un à Epinay-sur-Seine, pour l'autre à Palaiseau. La plupart exercent des métiers manuels, mais deux seulement déclarent avoir un revenu de leur travail. À l'exception de 3 personnes qui touchent le RSA, et d'un seul qui mentionne les dons dans la rue, les usagers de ce groupe ne disposent d'aucun revenu. Ils vivent hors famille (une personne mentionne cependant son conjoint) mais avec des amis ou des connaissances dans 11 cas sur 18.

Portrait de deux Somaliens

Nous choisissons de présenter deux personnes qui se sont rendues ensemble au bain-douche et ont rempli leur questionnaire au même moment (en anglais). Originaires de Somalie, ils indiquent tous deux avoir fait le périple « Somalie, Soudan, Libye, Italie, France ». L'un est né en 1975, l'autre en 1985, ils sont donc âgés respectivement de 41 et 31 ans au moment de l'enquête. Ils vivent à la porte de la Chapelle et ont connu les bains-douches du boulevard Ney par des amis ou des connaissances. C'est la première fois qu'ils s'y rendent et ils sont très satisfaits de pouvoir prendre une douche chaude. Le seul endroit où ils se lavent est le bain-douche. Ils vont tous deux le spécifier d'ailleurs dans les observations : « c'est un bon endroit pour une douche avec de l'eau chaude, les gens sont gentils »⁴⁸. Le plus jeune se déclare étudiant mais aussi ouvrier du bâtiment, tandis que le second se déclare chômeur. Le premier indique un niveau d'étude secondaire, le second supérieur. Leurs revenus sont inexistants, le plus âgé des deux mentionne les dons de personnes dans la rue.

⁴⁸ Traduit par nous.

Les usagers nés à l'étranger sont aussi des usagères qui pour certaines fréquentent les bains-douches depuis des décennies. Nous présentons ici le portrait d'une femme née en Algérie, une habituée fidèle à son établissement (encadré 2).

Encadré 2. Une usagère fréquentant de longue date les bains-douches

Née en 1948 en Algérie et arrivée en France en 1980, cette usagère ne fréquente, depuis 1986, date de son premier passage, qu'un seul établissement parisien. Elle a connu les bains-douches par l'intermédiaire d'un proche, 6 années après son arrivée en France. Comme nombre de femmes, elle fréquente en moyenne les bains-douches une fois par semaine et s'en dit très satisfaite, mettant en avant leur propreté, l'accueil, la proximité, le confort ou encore la bonne température de l'eau. Si elle ne déplore aucun problème, elle souhaiterait toutefois voir évoluer l'offre de services dans les bains-douches, notamment la mise en place de sèche-cheveux, de machines à laver et sécher le linge ou encore une bagagerie. Elle a plutôt un usage solitaire des bains-douches : elle s'y rend seule et discute rarement avec les employés et les usagers. Pour elle, les bains-douches sont particulièrement utiles car ils lui permettent de se reposer, de faire des économies, de ne pas tomber dans sa salle de bain (son logement est en effet équipé d'une douche ou d'une baignoire, dont elle se sert parfois pour se laver). Si elle discute peu avec les autres personnes, elle reconnaît aux bains-douches l'intérêt de pouvoir bénéficier d'informations et de conseils. Elle ne s'y est jamais sentie en insécurité. Cette usagère, qui utilise le bain-douche comme une annexe du logement social qu'elle occupe avec son conjoint et le dernier de ses six enfants, lequel est situé dans l'environnement immédiat de l'établissement de douche, n'a recours à aucun autre service gratuit. Anciennement ouvrière blanchisseuse en banlieue parisienne, elle déclare vivre de sa pension de retraite.

II.1.3. Des usagers locaux et mobiles : 65% vivent à Paris, dont 13,4% dans plusieurs lieux

Le bain-douche est-il, comme pour cette usagère qui l'affirme, un « service de proximité » ? Les usagers qui vivent à Paris déclarent, pour la majorité d'entre eux, habiter dans les arrondissements de l'est de la commune, suivant en cela la cartographie des lieux d'implantation des bains-douches et montrant que les bains-douches sont avant tout des aménités présentes dans leur environnement. Les 4 arrondissements de l'est parisien (11^e, 18^e, 19^e et 20^e) regroupent en effet 44% des indications de lieux d'habitat. Vient ensuite le 12^{ème} avec plus de 8% du total, puis le 10^{ème}, où résident 6,6% de nos enquêtés. Les arrondissements centraux sont nettement moins représentés, avec moins d'un usager sur 6. Enfin, notons qu'une part non négligeable d'enquêtés a cité plusieurs lieux de résidence à Paris, révélant ainsi des situations de multi-localisation de leur lieu de vie et de mobilité entre différents points d'ancrage (13,4%).

Une majorité d'usagers des bains-douches résident à Paris (près de 65%). Cependant, une part non négligeable (9%) habite dans les départements de la petite couronne, en Seine-Saint-Denis en premier chef (tableau 9)

Tableau 9. Département de résidence

Département	Effectif	Pourcentage
Paris	702	64,8
Seine Saint-Denis	98	9,0
Hauts-de-Seine	44	4,1
Val de Marne	24	2,2
Grande couronne IDF	24	2,2
Autre département	6	0,6
Non réponses	186	17,2
Total	1084	100

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 64,8% des usagers ont déclaré habiter Paris.

Hors Paris, quelques communes sont citées à plusieurs reprises. En Seine-Saint-Denis, 19 personnes déclarent résider à St Denis (soit 1,8% de l'ensemble), 16 personnes (1,5%) à Montreuil, 13 personnes (1,2%) à St Ouen, 11 personnes à Aubervilliers, 8 personnes à Clichy, ou encore 7 personnes à Bagnolet. Il s'agit donc essentiellement de *communes populaires et limitrophes à Paris qui ont fermé plus ou moins récemment leurs bains-douches*. C'est également le cas pour les quelques personnes vivant dans le Val de Marne : 7 personnes résident à Vincennes et 6 personnes à Ivry Sur Seine. Les personnes résidant dans les Hauts-de-Seine sont plus dispersées : 8 personnes résident à Clichy, 6 à la Défense, 5 à Nanterre. Enfin, 23 personnes (soit 2,1% de l'ensemble) ont cité plusieurs lieux de résidence en Ile-de-France.

II.2. Mode d'habitat et ressources

II.2.1. Statut d'occupation et situation de logement

Un tiers des usagers habitent un logement ordinaire

Les personnes qui fréquentent les bains-douches parisiens connaissent des situations de logement variées, et pour beaucoup instables ou précaires. Pourtant, la majorité d'entre eux déclare être logé ou hébergé, et « seulement » 35% sont privés de tout logement, c'est-à-dire dorment la plupart du temps dans la rue⁴⁹. Plus d'un quart des usagers des bains-douches sont locataires de leur logement (27%) et 5,4% sont propriétaires. Sans même compter les personnes qui sont hébergées chez un tiers, et donc logées même s'il s'agit de situations précaires et inconfortables, on voit que *près d'un tiers des usagers des bains-douches habitent un logement ordinaire*. L'image d'une population d'usagers uniformément à la rue et dans une précarité résidentielle totale est donc inexacte, ce qui ne laisse pas d'interroger sur les motifs qui poussent les personnes logées à recourir aux bains publics – question que nous aborderons dans la troisième partie.

Le tableau 10 permet également de détailler les différentes situations correspondant à la catégorie « dans la rue ou abri de fortune ». Ainsi, les personnes ayant coché « vous changez souvent de lieu pour dormir » peuvent être distinguées de celles qui dorment exclusivement

⁴⁹ Ce sont les personnes qui ont coché la modalité 7 de la question 23, à savoir « Vous dormez dans la rue, un lieu public ou un abri de fortune ». Se reporter au tableau suivant et au questionnaire en annexe.

dans la rue. Nous verrons, avec le tableau détaillant les situations déclarées en toutes lettres correspondant à « dans un autre endroit », qu'il s'agit pour la plupart d'abris de fortune. Par conséquent, *la part des personnes principalement à la rue, c'est-à-dire ne disposant pas d'un logement et n'étant pas hébergées régulièrement, se situe entre 30 et 35% du total des usagers des bains-douches.*

Tableau 10. La situation de logement des usagers

Situation de logement	Effectif	Pourcentage
Dans la rue, un lieu public ou un abri de fortune	280	25,8
Locataire d'un logement privé	214	19,7
Logé chez des amis, de la famille ou des connaissances	184	17
Locataire d'un logement social (HLM)	80	7,4
Propriétaire du logement où vous habitez	59	5,4
Vous changez souvent de lieu pour dormir	52	4,8
Logé dans un hôtel	51	4,7
Dans un autre endroit (Réponse en clair)	50	4,6
Logé dans un centre d'hébergement ou dans un foyer	40	3,7
Non réponse	74	6,8
Total	1084	100

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 280 enquêtés (soit 25,8% de l'échantillon) ont déclaré vivre dans la rue, un lieu public ou un abri de fortune.

Il est intéressant de noter que cette proportion se retrouve dans l'enquête « Sans domicile » menée par l'INSEE et l'INED en 2001 et renouvelée en 2012. Ainsi, en 2001, Maryse Marpsat notait déjà que des personnes disposant d'un logement ont recours aux services de distribution de repas chauds, alors que ceux-ci sont généralement considérés comme destinés aux sans-abri. Or, les utilisateurs de tels services sont « seulement » 31% dans ce cas (sans domicile, non logés), résultat proche de celui qui ressort de notre enquête. Notons cependant que pour le moment, si les deux enquêtes (voir les résultats de 2012) montrent une part non négligeable (environ 1/3) de *personnes logées* parmi les usagers des services, rien ne permet pas d'affirmer que le profil des utilisateurs des services de repas chauds, et celui des usages des bains-douches, soit similaire. Néanmoins, les deux enquêtes pointent cette forme de pauvreté « moins visible dans l'espace public, mais qui n'en est pas moins profonde » (Marpsat, 2006 :65) qui est celle des personnes logées, rejoignant la précarité sanitaire que nous évoquions dans la première partie de ce rapport.

Notre enquête révèle par ailleurs la variété des situations de logement précaire dans la capitale (rappelons que 65% des enquêtés habitent Paris) des personnes qui fréquentent les bains-douches, et notamment le véhicule comme logement pour 13 enquêtés parmi les 50 ayant précisé les conditions d'habitation dans la rubrique « autre ». Les autres situations évoquées sont les suivantes : squat (7 personnes), chambre de bonne/de service (5 personnes), cave (5 personnes), garage/parking (3 personnes), forêt (2 personnes), CHU/hôpital (2 personnes) ou encore « TGV », « bus de nuit », « caravane », « magasin », « travail », « tunnel ». La ville « accueille » dans ses interstices des personnes qui trouvent le chemin des bains-douches.

L'âge et le sexe : des variables discriminantes

Le sexe constitue une variable discriminante pour appréhender la situation de logement. Les femmes usagères des bains-douches sont nettement plus fréquemment logées que les hommes : 52% d'entre elles sont logées de façon ordinaire. Une usagère sur cinq (21%) habite un logement HLM contre 6% chez les hommes. Nos résultats confirment ce que d'autres travaux ont déjà montré, à savoir que les femmes sont deux fois moins nombreuses à vivre à la rue que les hommes (dans notre échantillon, elles sont 14% contre 28% d'hommes). Que ce constat s'applique aussi à la population fréquentant les bains-douches n'a rien d'étonnant, mais peut cependant être interprété aussi comme un évitement des bains-douches publics de la part des femmes à la rue. Aucune usagère des bains-douches ne réside dans un foyer. Très minoritaires, les femmes ne sont donc pas absentes de ce groupe (encadré 3).

Encadré 3. Des usagères sans logement

Notre échantillon compte 15 femmes déclarant vivre dans la rue ou un abri de fortune. Celles-ci ont été rencontrées dans 10 établissements. Les 2/3 d'entre elles ont rempli leur questionnaire en français, les autres en anglais, en arabe, en roumain et en bulgare. Leur âge moyen est de 49 ans, identique à celui de la population totale des usagers. La plus jeune a 26 ans, la plus âgée 57. En moyenne, elles fréquentent plus de 4 bains-douches différents et s'y sont rendues pour la première fois en 2009. 1/3 d'entre elles sont nées en France, les autres en Algérie, en Europe (4 en Europe de l'Est), en Afrique et sont arrivées en France en moyenne en 2000.

Portrait d'une habituée née en Roumanie

Rencontrée au bain-douche de la rue Lacepède, situé dans le 5^{ème} arrondissement de Paris, seul établissement qu'elle fréquente, elle est née en 1952 en Roumanie et arrivée en France en 2014. Depuis, elle s'y rend au moins deux fois par semaine. Elle a connu les bains-douches par l'intermédiaire de proches l'année de son arrivée. Elle a 7 enfants majeurs qui ne vivent pas avec elle. C'est avec son mari qu'elle vient au bains-douches, ou avec un parent. Elle ne discute jamais avec les employés ni avec les autres usagers mais elle n'a jamais éprouvé de sentiment d'insécurité. Elle est très satisfaite et valorise leurs multiples qualités : horaires, propreté, accueil, proximité du lieu de vie, confort, ambiance, température. Elle ne déplore aucun problème. Comme beaucoup de personnes sans domicile, elle souhaiterait qu'y soient proposés du savon et du shampoing.

Outre les bains-douches, elle fait usage des services gratuits de distribution de repas ou de nourriture, des restaurants solidaires ou encore des soins médicaux.

Elle ne travaille pas (se déclare « au foyer ») et reçoit de l'argent de gens dans la rue ou dans d'autres lieux publics.

Le groupe des hommes vivant dans la rue est plus important et plus disparate (encadré 4).

Encadré 4. Des usagers sans logement

Ces 262 hommes ont en moyenne 43 ans.

70 sont nés en France, 49 en Europe de l'Est, 42 en Afrique, 41 au Maghreb, 15 au Moyen-Orient. Ils se sont en moyenne rendus pour la première fois dans un bain-douche en 2009 mais pour 100 d'entre eux, leur première visite remonte à 2015, ou est plus récente encore.

Portrait d'un salarié bénéficiaire du RSA

Monsieur J. a 31 ans. Né aux Pays-Bas, il est arrivé en France en 2016. Âgé de 31 ans, il vit dans un abri de fortune sans lavabo ni douche, dans le bois de Vincennes. Il fréquente au moins trois établissements de bains-douches, les plus proches de son lieu de vie (20^{ème} et 12^{ème}). Il s'est rendu pour la première fois dans un bain-douche l'année même de son arrivée en France. Sa fréquentation est devenue plus soutenue au fil du temps, d'une à deux fois par mois à plusieurs fois par semaine. Il est satisfait des bains-douches : même s'il déplore leur saleté, leur mauvaise odeur et des problèmes de température de l'eau, il met en avant la qualité de l'accueil, leur proximité et leur confort. Il ne s'y est jamais senti en insécurité.

Il vient seul et discute rarement avec les employés et les usagers. Pour lui, il s'agit d'un service dont il est heureux de profiter, mais pas d'un lieu sociabilité. Quand il ne se lave pas dans un bain-douche, il utilise les toilettes de lieux publics.

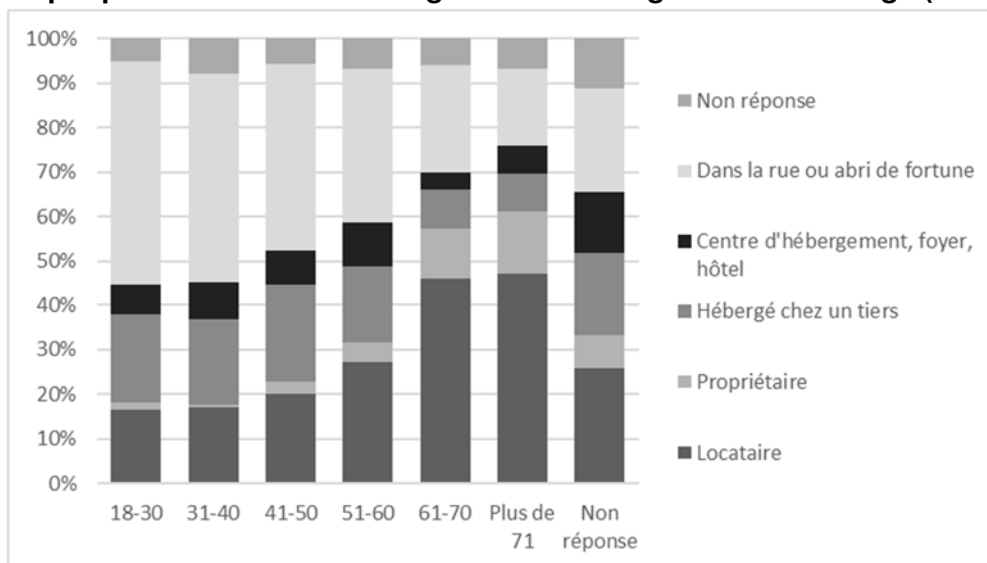
Pour se rendre au bain-douche, il part de son travail et y retourne ensuite.

Célibataire sans enfant, il a un niveau d'étude secondaire. Il est actuellement cuisinier, et vit des revenus de son travail ainsi que du RSA.

Plus jeunes, plus précaires : la moitié des usagers de 18-30 ans vivent dans la rue

L'âge différencie les usagers du point de vue de leur logement : les plus jeunes connaissent les situations les plus précaires, tandis que la part des locataires et des propriétaires augmente au contraire avec l'âge. Reste que près de 7% des plus âgés (plus de 70 ans) vivent dans la rue, ce qui certes est peu par rapport à *la proportion des 18-30 ans dont la moitié vivent dans la rue*. On vérifie aussi que l'hébergement chez un tiers diminue avec l'âge : 20% des 18-30 ans vivent chez un tiers, ce pourcentage diminuant régulièrement jusqu'à 70 ans, comme le montre le graphique 2. La distribution des âges (par tranches de dix ans) des situations de logement implique que les résultats portent parfois sur de petits nombres, mais l'ensemble est parfaitement cohérent et confirme l'instabilité et la précarité des plus jeunes parmi les usagers des bains-douches publics.

Graphique 2. La situation de logement des usagers selon leur âge (en %)



Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : Parmi les enquêtés âgés de 28 à 30 ans, 16,4% sont locataires, 1,7% sont propriétaires, 19,8% sont hébergés chez un tiers, 6,9% sont hébergés dans une structure collective, 50,0% vivent dans la rue ou dans un abri de fortune et 5,2% n'ont pas répondu à la question.

Les personnes nées à l'étranger connaissent des conditions de logement plus défavorables

Nous avons cherché à savoir si la situation de logement différait selon que les usagers étaient nés en France ou à l'étranger. La différence existe, et elle est importante, dans le sens d'une meilleure insertion résidentielle des personnes nées en France métropolitaine, dont près de la moitié (47%) sont locataires ou propriétaires. Un tiers d'entre eux vivent cependant à la rue. Les personnes nées en France ultramarine se distinguent par l'importance de l'hébergement chez un tiers, en hôtel ou en foyer. Quant aux usagers nés à l'étranger, ils sont davantage que les autres confrontés à la vie à la rue ou dans des abris de fortune.

Tableau 11. La situation de logement selon le lieu de naissance des usagers (en % ligne)

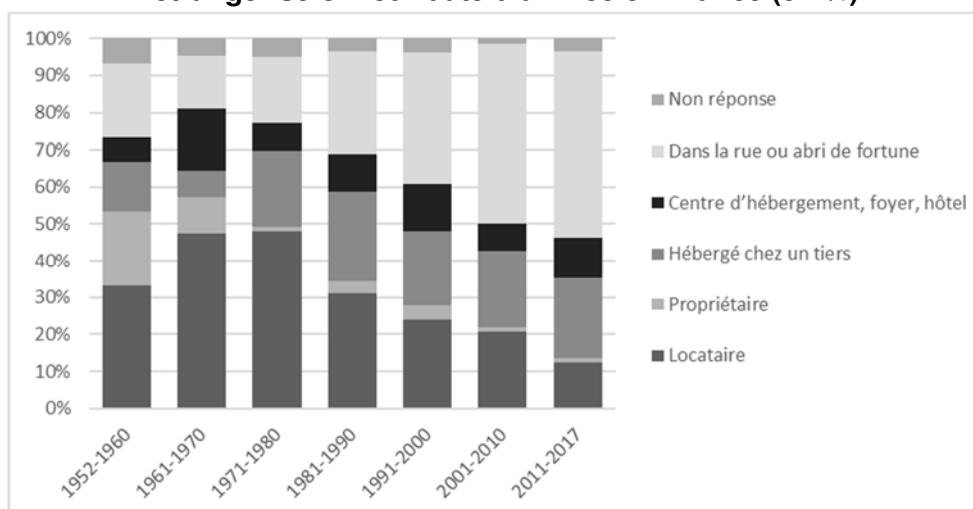
Lieu de naissance	Locataire	Propriétaire	Hébergé chez un tiers	Hôtel, foyer, centre d'hébergement	Rue ou abri de fortune	Non réponse
France métro	35,0	12,0	12,7	7,0	31,0	2,3
DOM ROM	26,5	8,8	17,6	14,7	26,5	5,9
Étranger	25,6	2,6	19,7	9,8	39,3	3,0
Non réponse	14,7	2,7	12,8	1,8	25,7	42,2
Tous lieux de naissance confondus	27,1	5,4	17,0	8,4	35,2	6,8

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 35% des usagers nés en France métropolitaine sont locataires.

Graphique 3. La situation de logement au moment de l'enquête des usagers nés à l'étranger selon leur date d'arrivée en France (en %)



Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : Parmi les usagers nés à l'étranger et arrivés en France entre 1952 et 1960, 33,3% sont locataires, 20% sont propriétaires, 13,3% sont hébergés chez un tiers, 6,7% sont hébergés en structure collective, 20% vivent dans la rue ou un abri de fortune et 6,7% n'ont pas répondu à la question.

Si l'avancée en âge est un facteur de stabilisation résidentielle pour une part significative des usagers, le temps de séjour en France semble jouer dans le même sens, ce qui paraît assez logique. Pour les générations étudiées, la durée de présence en France favorise l'intégration résidentielle selon un ordre chronologique qui épouse les changements économiques, sociaux et politiques. En effet, comme le montre le graphique 3, les plus anciennement arrivés sont moins locataires que les deux générations suivantes d'immigrés (33% contre 48%). La conjoncture change, comme on le sait, à partir des années 1980 : la part des locataires diminue jusqu'à être réduite de moitié pour les arrivés les plus récents (2011-2017) qui ne sont plus que 12,5% à être locataire de leur logement. On retrouve, pour cette cohorte, un taux de sans-abrisme de 50%.

Quatre usagers des bains-douches sur dix participent financièrement à leur logement ou hébergement

Le rapport au logement et à l'habiter dépend aussi des échanges d'argent dont il est l'objet. Aussi avons-nous cherché à connaître l'investissement pécuniaire dans le logement réalisé par les usagers des bains-douches, comment l'argent circulait, de quelle nature étaient les ressources et dans quelle mesure les usagers faisaient appel à des services gratuits.

Quelle que soit la situation de logement des personnes, elles effectuent des dépenses pour leur logement dans une proportion de 42%. Ce peut être sous la forme d'un loyer, de charges, d'une redevance, ou d'une contribution dans le cas des hébergements chez des amis ou des parents.

Tableau 12. Contribution au paiement du logement

Paieement logement	Effectif	Pourcentage
Oui	461	42,5
Non	476	43,9
Non réponse	147	13,6
Total	1084	100

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 461 enquêtés contribuent au paiement de leur logement (cela représente 42,5% de l'effectif total).

II.2.2. Les deux tiers des usagers ne disposent pas de douches sur leur lieu d'habitation

Le module du questionnaire concernant le logement nous permet de préciser si les personnes disposent, ou non, d'un équipement sanitaire dans le lieu où elles habitent.

Tableau 13. Équipement sanitaire du lieu d'habitation

	Douche « à domicile »		Lavabo « à domicile »	
	Effectif	%	Effectif	%
Oui	260	24,0	531	49,0
Non	730	67,3	416	38,4
Non Réponse	94	8,7	137	12,6
Total général	1084	100	1084	100

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : quel que soit le lieu d'habitation, 24% des usagers des bains-douche déclarent avoir de douche « à domicile »

Près de 70% des personnes interrogées, tous statuts d'occupation et toutes situations de logement confondus, ne disposent pas de douche à la maison. Près de 40% ne disposent pas de lavabo. La précarité résidentielle, mais aussi la précarité sanitaire, les caractérisent, en ce que, logés ou non, ils ne jouissent pas d'un accès à l'eau régulier et ordinaire.

**Tableau 14. Équipement en douche ou baignoire selon l’habitat des usagers
(en % ligne)**

Situation de logement	Pas de douche	Douche	Non Réponse
Locataire d’un logement privé	70,1	26,6	3,3
Locataire d’un logement social (HLM)	25,0	70,0	5,0
Propriétaire du logement où vous habitez	54,2	45,8	0,0
Logé chez des amis, de la famille ou des connaissances	67,9	28,3	3,8
Logé dans un centre d’hébergement, foyer	42,5	52,5	5,0
Logé dans un hôtel	78,4	19,6	2,0
Vous dormez dans la rue, un lieu public ou un abri de fortune	86,1	8,6	5,4
Vous changez souvent de lieu pour dormir	76,9	11,5	11,5
Vous dormez dans un autre endroit (Réponse en clair)	86,0	6,0	8,0
Non Réponse	29,7	5,4	64,9
Toutes situations de logement confondues	67,3	24,0	8,7

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 70,1% des locataires d’un logement privé n’ont pas de douche à domicile.

Tableau 15. Équipement en lavabo selon l’habitat des usagers (en % ligne)

Situation de logement	Pas de lavabo	Lavabo	Non Réponse
Locataire d’un logement privé	16,8	77,1	6,1
Locataire d’un logement social (HLM)	11,2	82,5	6,2
Propriétaire du logement où vous habitez	8,5	88,1	3,4
Logé chez des amis, de la famille ou des connaissances	29,9	63,6	6,5
Logé dans un centre d’hébergement ou un foyer	37,5	55,0	7,5
Logé dans un hôtel	15,7	74,5	9,8
Vous dormez dans la rue, un lieu public ou un abri de fortune	76,1	13,2	10,7
Vous changez souvent de lieu pour dormir	57,7	28,8	13,5
Vous dormez dans un autre endroit (Réponse en clair)	66,0	18,0	16,0
Non Réponse	16,2	13,5	70,3
Toutes situations de logement confondues	38,4	49,0	12,6

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 16,8% des locataires d’un logement privé ne disposent pas de lavabo à leur domicile.

On pourrait penser que les personnes logées sont celles qui disposent d’un équipement sanitaire à domicile. Or, seulement 24% de l’ensemble des usagers déclarent disposer d’une douche dans leur lieu d’habitation, et 49% disposer d’un lavabo. Dans la mesure où 58% des usagers des bains-douches sont logés - au sens large c’est-à-dire qu’ils disposent d’un lieu fermé où ils dorment régulièrement -, nos résultats montrent que les personnes logées ne

disposent pas nécessairement d'une douche ou baignoire à domicile, et même d'un lavabo (tableaux 14 et 15). Au moins deux causes paraissent plausibles, au vu notamment des observations parfois portées sur le questionnaire : un équipement existant mais hors d'usage ou non utilisé pour diverses raisons (on pense aux logements privés mais surtout aux hôtels meublés et aux centres d'hébergement), ainsi que la présence d'habitants en trop grand nombre relativement à l'espace et aux aménités disponibles dans le logement (notamment dans les situations d'hébergement chez un tiers).

Nous allons à présent nous intéresser aux ressources des usagers des bains-douches.

II.2.3. Quelles ressources financières ont les usagers des bains-douches ?

Éloignement de l'emploi, limites de la protection sociale

Tableau 16. Ressources financières des usagers des bains-douches (12 types)

Ressources financières (plusieurs réponses possibles)	Effectif	Pourcentage*
Travail, formation	260	24,0
RSA	260	24,0
Aucune source de revenus	175	16,1
Retraite	154	14,2
Personnes dans la rue	87	8,0
Famille	77	7,1
Allocations chômage	63	5,8
Allocation handicap	37	3,4
Allocation logement	32	3,0
Allocations familiales	24	2,2
Association	19	1,8
ATA	13	1,2
Non Réponse	103	9,5
Total	1304	--

*Effectifs rapportés aux 1084 usagers enquêtés

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 24% des usagers touchent de l'argent de leur travail ou de leur formation.

N.B. : le total (1304 réponses) dépasse le nombre de questionnaires du fait de la possibilité de réponses multiples.

Les résultats sur la situation financière des enquêtés sont en adéquation avec leur éloignement de l'emploi : seulement 24% déclarent percevoir un revenu de leur travail ou d'une formation rémunérée. La part cumulée de ceux qui touchent des minimas sociaux ou/et des aides sur critères sociaux (RSA, ATA, allocation chômage, logement, etc.) est plus importante, elle atteint 36%. Les ressources obtenues grâce à la famille, aux associations ou aux « gens dans la rue » sont mentionnées dans 17% des cas, et plus de 16% des personnes déclarent ne pas avoir d'argent du tout.

La source de revenu la plus souvent mentionnée par les usagers des bains-douches est constituée des allocations, souvent cumulées : ils sont 37% dans ce cas. Parmi les individus enquêtés, si 24% déclarent toucher des revenus d'un travail, pratiquement aucun n'en vit uniquement. Ceux qui perçoivent des revenus d'un emploi ont quasiment tous perçu le RSA au moins une fois dans l'année. *16% des personnes déclare ne percevoir aucun revenu d'aucune sorte.* La part des personnes vivant exclusivement de dons n'est pas négligeable : plus de 15% sont dans ce cas. 9,5% des individus n'ont pas répondu à cette question, et il est probable qu'ils se situent parmi les plus démunis.

L'effet de l'âge et du lieu de naissance sur les ressources financières

L'effet de l'âge sur la composition des revenus est indiscutable (tableau 17). Tandis que la part des allocations augmente avec l'âge de façon régulière, passant de 12% pour les plus jeunes à 76% pour les plus âgés, la proportion des personnes qui n'ont aucun revenu décroît avec l'âge, passant de 34% à 3%. On peut supposer que les deux évolutions sont liées, et par conséquent prendre la mesure de l'impact des aides de droit commun, puisque la part du revenu du travail reste assez stable de 18 à 60 ans, variant entre 21 et 27%. Quant au sexe, nos résultats montrent, dans les limites de la faiblesse des effectifs, que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à toucher des allocations et à toucher de l'argent d'un travail que les hommes.

Tableau 17. Ressources financières des usagers des bains-douches selon leur âge (en % colonne)

Ressources financières	18-30	31-40	41-50	51-60	61-70	71 et plus	Non Réponse	Tous âges confondus
Allocations*	12,1	18,6	27,5	38,3	66,0	75,9	38,3	36,8
Dons	17,2	23,2	20,2	13,7	7,3	3,4	14,8	15,4
Mixte**	1,7	0,0	1,3	1,2	1,3	0,0	2,5	1,1
pas de revenu	33,6	24,3	18,4	12,1	4,7	3,4	13,6	16,1
Travail	23,3	21,5	24,9	26,7	14,0	8,0	16,0	21,0
Non Réponse	12,1	12,4	7,7	7,9	6,7	9,2	14,8	9,5

*Allocations : Allocations temporaire d'attente (ATA), RSA, Retraite, Allocations familiales, Allocations chômage, Allocation handicap, Allocation logement

**Mixte : rassemble les situations des personnes ayant donné plusieurs réponses (allocation + travail par exemple)

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 12,1% des usagers ayant entre 18 et 30 ans touchent des allocations.

Tableau 18. Ressources financières des usagers des bains-douches selon leur lieu de naissance (en % colonne)

Ressources financières	France métropolitaine	DOM ROM	Étranger	Non Réponse	Tous lieux de naissance confondus
Allocations*	57,3	50,0	29,3	20,2	36,8
Dons	9,7	14,7	18,6	12,8	15,4
Mixte**	0,7	5,9	1,1	0,9	1,1
Pas de revenu	8,0	5,9	22,0	7,3	16,1
Travail	20,3	23,5	22,9	11,0	21,0
Non Réponse	4,0	0,0	6,1	47,7	9,5

*Allocations : Allocations temporaire d'attente (ATA), RSA, Retraite, Allocations familiales, Allocations chômage, Allocation handicap, Allocation logement

**Mixte : rassemble les situations des personnes ayant donné plusieurs réponses (allocation + travail par exemple)

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 57,3% des usagers nés en France métropolitaine touchent des allocations.

La couverture par les allocations et les minima sociaux protège bien davantage les personnes nées en France métropolitaine et en France ultramarine que les personnes nées à l'étranger. La différence est nette au détriment de ces derniers (29% contre 57%), sans que le travail ne compense, puisque les personnes nées à l'étranger ne vivent pas beaucoup plus des revenus de leur travail que les personnes nées en France (23% contre 20%). Les dons compensent en partie ce déséquilibre. Enfin, on fait le même constat en prenant en compte le temps de séjour (tableau 19) : les premiers arrivés (1952-1974) sont 74,3% à toucher des allocations, ils ne sont que 18% dans la cohorte des arrivés récents. L'effet d'âge n'est pas le seul responsable de ce résultat.

Tableau 19. Ressources financières des usagers nés à l'étranger selon leur année d'arrivée en France (en % ligne)

Année d'arrivée	Allocations*	Dons**	Mixte***	Pas de revenu	Travail	Non Réponse
1952-1974	76,3	3,8	0,0	3,8	11,3	5,0
1975-1990	50,0	9,6	1,8	9,6	24,6	4,4
1991-2005	25,7	15,8	2,0	21,7	30,9	3,9
2006-2015	10,4	27,2	0,5	30,2	23,8	7,9
2016-2017	11,9	28,4	0,0	35,8	19,4	4,5
Non Réponse	20,9	15,8	1,9	12,7	12,0	36,7
Total	36,8	15,4	1,1	16,1	21,0	9,5

*Allocations : familiales, chômage, handicap, logement, retraite

**Dons : Association, Famille, Gens dans la rue

***Mixte : Les individus ont plusieurs ressources financières, par exemple une personne qui a un travail et qui perçoit des allocations familiales

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : Parmi les personnes nées à l'étranger arrivées en France entre 1952 et 1974, 76% bénéficient d'allocations tandis que parmi les personnes venues entre 2016 et 2017, près de 12% en bénéficient.

Près de la moitié des usagers ont recours aux services gratuits

De façon complémentaire, une question sur le recours aux services gratuits permet de cerner le niveau de pauvreté de la population qui fréquente les bains-douches. *Près de la moitié fait état de l'utilisation d'un service gratuit au cours des trente derniers jours.*

Tableau 20. Utilisation des services gratuits par les usagers

Services gratuits (plusieurs réponses possibles)	Effectif	Pourcentage*
Aucun	545	50,3
Repas	189	17,4
Restaurant solidaire	164	15,1
Adresse association	126	11,6
Soins médicaux	116	10,7
Foyer	77	7,1
Accueil de jour	74	6,8
Vestiaire	51	4,7
Bagagerie	45	4,2
Autre**	21	1,9
Non réponses	108	10,0
Total	1516	--

**Effectifs rapportés aux 1084 usagers enquêtés*

*** sont notamment cités l'église, un « gymnase par grand froid », l'hôpital, le samu social, les toilettes gratuites.*

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : Parmi les usagers, 50% n'a utilisé aucun service gratuit au cours des 30 derniers jours. 17% ont bénéficié de repas solidaires.

Ce sont sans doute ceux qui n'ont pas de revenus du tout, ou un revenu très faible, qui fréquentent les restaurants solidaires (15%) et les repas gratuits (17%). En effet, 27,4% des personnes qui déclarent ne pas avoir de revenu fréquentent les centres de distribution de repas (alors que seules 16,9% des personnes ayant un revenu fréquentent ces structures) ; les repas solidaires sont quant à eux utilisés par 18,3% des personnes déclarant n'avoir aucun revenu, ce qui laisse entendre que la plupart des usagers des bains-douches, même sans ressources, n'utilisent pas ce service. Parce qu'ils ne les connaissent pas ou parce qu'ils les évitent volontairement ? L'enquête ne permet pas d'apporter une réponse à cette question, mais on constate que les services plus orientés vers les personnes à la rue, comme les bagageries, les accueils de jour et les adresses de domiciliation, recueillent un nombre non négligeable de réponses positives, en cohérence avec la part des personnes vivant à la rue parmi les enquêtés (25,8%). Quoiqu'il en soit, la moitié des usagers des bains-douches n'ont recours à aucun service gratuit, ce qui montre que la fréquentation des bains-douches occupe une place à part dans la palette des services proposés par la Ville, les associations et les services de l'État.

II.3. Familles et cohabitations

II.3.1. Les usagers des bains-douches vivent seuls pour la majorité d'entre eux, mais près de la moitié ont eu au moins un enfant

Les usagers des bains-douches font famille, eux aussi. Ils sont 17,5% à être en couple, même si une partie de ces personnes en couples ne cohabitent pas avec leur conjoint.e (voir tableau 21). *Près de la moitié d'entre eux ont eu au moins un enfant, et près de 15% ont au moins un enfant mineur au moment de l'enquête.*

Tableau 21. Nombre d'enfants des usagers des bains-douches

Enfants	Tous âges confondus		Enfants mineurs	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Aucun	589	54,3	757	69,8
1 enfant	109	10,1	76	7,0
2 enfants	86	7,9	46	4,2
3 enfants	67	6,2	26	2,4
4 enfants	28	2,6	9	0,8
5 et plus	50	4,6	6	0,6
Non Réponse	155	14,3	164	15,1
Total	1084	100	1084	100

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 589 usagers ont déclaré ne pas avoir d'enfant, ce qui représente 54,3% de l'effectif total. Ils sont 757 (69,8%) à avoir déclaré ne pas avoir d'enfant mineur.

Il faut noter que la part de ceux qui sont en couple sans habiter avec le conjoint n'est pas négligeable : un peu plus de 7% du total (tableau 22). Le même constat s'impose, et de façon accentuée, concernant les enfants : les personnes qui utilisent les bains-douches sont seulement environ 5% à vivre avec leurs enfants. Il s'agit donc de situations conjugales, parentales et familiales qui dénotent un éclatement de la cellule famille, car l'âge des enfants ne peut expliquer à lui seul l'importance des non-cohabitations.

Tableau 22. Situation des usagers quant à la cohabitation en couple

Situation matrimoniale	Effectif	Pourcentage
Pas en couple	760	70,1
En couple cohabitant	110	10,1
En couple non cohabitant	78	7,2
Non Réponse	136	12,4
Total	1084	100

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 760 usagers ne sont pas en couple, ce qui représente 70,1% de l'ensemble des personnes enquêtées.

II.3.2. Les cohabitations ne sont pas rares

Nous avons cherché à connaître la structure des ménages dans lesquels vivent les usagers des bains-douches. *57% d'entre eux vivent seuls ; 9% vivent en couple ; 5% seulement, en couple ou non, vivent avec des enfants* (voir encadré 5). 7,5% vivent avec un ou plusieurs autres membres de la famille, et *près de 12% déclarent cohabiter avec des amis ou d'autres personnes* avec lesquels ils ne sont pas apparentés. Seulement 15 personnes ont précisé avec qui elles habitaient, avec par exemple les mentions suivantes : « je l'héberge, c'est moi qui paie le loyer », « je m'occupe d'une personne âgée [et vis avec elle] », « une trentaine de personnes, Péniche le Fleuron St Jean », « d'autres sdf comme moi », « 20 squatters », « des personnes rencontrées dans la galère ». Une personne déclare vivre avec sa fille handicapée. Enfin, on trouve cette mention laconique : « [avec] Paul ».

D'une manière générale, les usagers des bains-douches connaissent donc des formes de ménages moins conventionnelles que les ménages ordinaires, et particulièrement des formes dites « sans structure », selon la typologie de l'École de Cambridge⁵⁰. L'image de l'usager des bains-douches comme figure du sans abri isolé est, là encore, en décalage avec nos résultats, comme d'ailleurs avec l'évolution récente de la population des personnes sans-abri, parmi lesquelles les familles ne sont plus rares.

Encadré 5. Des usagers vivant en couple avec un ou plusieurs enfants

Ce groupe comprend 33 personnes. Les bains-douches sont tous représentés, la moyenne d'établissements fréquentés s'établit à 2,2 par usager mais la dispersion est importante : si 14 usagers parmi les 33 ne fréquentent qu'un seul établissement – pour la moitié d'entre eux celui du boulevard Ney – un usager de ce groupe en fréquente 11 et quelques-uns quatre ou cinq. Le groupe comprend dix femmes, donc environ un tiers, proportion bien supérieure à la part des femmes dans l'ensemble de la population étudiée.

L'originalité de ce groupe s'exprime aussi à travers la langue des questionnaires remplis. En effet, la version française du questionnaire a été choisie seulement par 20 usagers sur 33, proportion très inférieure à ce qu'elle est dans l'ensemble de la population. Les autres langues apparaissent, par ordre d'importance décroissant, le roumain (7 fois) ; le bulgare (4 fois) ; l'arabe et l'anglais, une fois chacun. On observe que les usagers de ce groupe sont nés à l'étranger pour la plupart (29 personnes sur 33), avec une forte représentation des pays de l'Est de l'Europe, Pologne Roumanie, Bulgarie, et jusqu'à l'Arménie (12 sur 33), de l'Afrique du nord et de l'Afrique de l'ouest (14 sur 33). Le Sri Lanka et la Malaisie sont représentés chacun par un usager. Ces personnes vivent pour la plupart depuis longtemps en France ; ceux qui sont arrivés après 2010 ne représentent que 6 personnes sur 33. Toutes les autres sont donc en France depuis au moins 7 ans. Leur connaissance des bains-douches remonte en général au début de leur installation. L'âge médian est d'un peu moins de 50 ans, mais les âges sont très dispersés. La plupart se rendent au bain-douche au moins une fois par semaine, voire deux ou trois fois. Ce sont des usagers réguliers qui ont appris l'existence des bains-douches municipaux « par un ami, une personne de la famille » dans leur très grande majorité ; trois ou quatre seulement d'entre eux ont connu les bains-douches par l'intermédiaire d'un

⁵⁰ En effet, la typologie construite par l'historien Peter Laslett (1972) distingue 5 types de ménage : les ménages composés d'une personne, les ménages nucléaires, les ménages élargis, les ménages comportant plusieurs noyaux familiaux, les ménages sans structures. Ces derniers sont composés de personnes qui ne sont liées ni par la filiation, ni par un lien de type conjugal. Le cas de la « colocation » entre plusieurs étudiants, par exemple, entre dans cette catégorie.

service social, ou d'un moyen de communication écrit (tract, affiche, internet, guide Solidarité). La plupart s'estiment satisfaits ou très satisfaits du service des bains-douches, avec des exceptions remarquables comme cette femme qui explique qu'elle a connu une expérience très désagréable et une part non négligeable (9 sur 33) qui remarque que cela dépend des établissements. La plupart d'entre eux demandent à ce que des services supplémentaires soient proposés, du savon (12) au lave-linge (11), du sèche-cheveu (10) au sèche-linge (6), ou encore « un miroir dans la cabine ». Ils sont plus de la moitié à considérer qu'ils reçoivent un bon accueil, et la principale pierre d'achoppement semble être la température irrégulière de l'eau, signalée par 11 personnes sur 33. Les rapports avec les employés sont pour un tiers d'entre eux tout à fait inexistant, pour un autre tiers fréquents au contraire. Les rapports semblent encore moins fréquents entre usagers, bien que 10 personnes sur 33 déclarent parler parfois ou souvent avec d'autres personnes venues prendre leur douche. La plupart – à 3 exceptions près - n'ont que les bains-douches pour se laver. Cependant, dans leur grande majorité, ils n'ont pas recours aux services publics gratuits.

Ce groupe est composé de personnes vivant en couple avec des enfants, mais les situations de logement sont très disparates : en effet, les personnes logées, quel que soit leur statut, représentent la moitié du groupe, dont 4 personnes habitant dans un logement social. Toutes ces personnes participent au paiement du loyer. L'autre moitié est composée de personnes qui dorment à la rue, ou dans des abris de fortune. Aussi retrouve-t-on dans ce groupe une dispersion géographique importante, avec 7 personnes n'habitant pas Paris, ou se déplaçant à ses portes (porte de la Chapelle, porte d'Auteuil) ou dans des communes situées en Seine-Saint-Denis (Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin) dans le Val-de-Marne (Vincennes) ou encore dans les Hauts-de-Seine (Asnières). Si la majorité déclare ne pas travailler et chercher du travail, 9 parmi les 33 déclarent travailler ou être en formation, et 6 sont à la retraite ou trop âgés pour travailler. Ceux qui déclarent exercer un travail appartiennent à des milieux très divers, de la mendicité à l'emploi dans le service public (parcs et jardins) ou privé (agent de maîtrise), de la ferraille à la maçonnerie et au travail domestique chez un particulier. Notons enfin que les remarques ajoutées en fin de questionnaire sont fréquentes dans ce groupe, avec notamment des remerciements.

Le groupe étant caractérisé par la fréquence relative de l'utilisation du questionnaire en roumain et bulgare, nous dresserons le portrait d'une personne ayant rempli le questionnaire dans l'une de ces deux langues, mais aussi d'une autre personne, elle aussi née à l'étranger, mais qui a rempli le questionnaire en français et y a porté des observations.

Portrait d'une jeune femme hébergée avec son conjoint et son fils

Cette jeune femme est âgée de 24 ans au moment de l'enquête. Elle est née en Arménie et arrive en France en 2010. Elle est alors âgée de 17 ans.

Elle a appris l'existence des bains-douches par internet, des affiches, tracts, guide solidarité, service social et association. Sa première fréquentation date de 2012, elle est très au fait puisqu'elle en a déjà fréquenté 6 différents. Elle est satisfaite des bains-douches dans lesquels elle se rend seule, régulièrement, environ 2 fois par semaine. Elle s'y sent plutôt en sécurité et aimerait disposer de savon et de sèche-cheveux. Elle discute parfois avec les employés, rarement avec les autres usagers. Les bains-douches sont utiles car elle pourrait tomber dans sa douche [N.B. Peut-être est-elle handicapée, le questionnaire ne renseigne pas sur ce point], et parce qu'ils remplacent un équipement déficient ou insuffisant. Le fait est qu'elle est hébergée chez des amis, à Asnières, où elle dispose à domicile d'une douche et d'un lavabo, qu'elle n'utilise pas. Ayant fréquenté l'enseignement secondaire, elle est actuellement en formation et se déclare étudiante. C'est le RSA qui constitue son revenu, bien qu'elle déclare

aussi un revenu du travail – il est possible que sa formation soit rémunérée. Elle vit en couple, avec un enfant mineur. A la fin du questionnaire, elle a écrit : « Je remercie la Mairie de Paris, je veux [que] les BD nous donnent du savon, merci »

Portrait d'un Roumain en ménage vivant à la rue

Le second cas est celui d'un homme né en Roumanie. Il indique un niveau d'étude primaire, et a choisi le questionnaire dans sa version roumaine. Âgé de 37 ans au moment de l'enquête, il vit en couple avec sa femme et leurs quatre enfants mineurs ; tous vivent ensemble à Montreuil et dorment à la rue ou dans un abri de fortune. Sa première visite aux bains-douches date de 2009, mais il n'en fréquente qu'un seul, l'établissement de la rue des Haies, où il se rend régulièrement, au moins deux fois par semaine. Il en est très satisfait, ne s'y sent jamais en insécurité, mais mentionne toutefois quelques problèmes de propreté et l'éloignement de l'établissement de l'endroit où la famille habite. En effet, c'est avec ses enfants qu'il se rend aux bains-douches. S'il discute parfois avec les employés, il n'entre jamais en communication avec d'autres usagers. Pourtant, il mentionne que la fréquentation des bains-douches lui est utile pour échanger et demander de l'aide. Il indique être sans travail et en recherche, et dans le même temps être actif dans la récupération de ferraille. Sans revenus, vivant de petits boulots, il n'utilise aucun des services gratuits proposés.

II.4. Éducation, professions, rapport au travail

II.4.1 Plus d'un quart des usagers des bains-douches parisiens ont fréquenté (ou fréquentent) l'enseignement supérieur.

Si l'on additionne les personnes ayant des niveaux d'enseignement secondaire et supérieur, on atteint le chiffre de 70%. Ce résultat peut surprendre, même si l'on considère que le mode d'enquête favorise les répondants disposant d'un bagage scolaire, plus enclins *a priori* à répondre que ceux qui maîtrisent mal la langue écrite⁵¹.

Tableau 23. Niveau d'étude des usagers des bains-douches

Niveau d'étude	Effectif	Pourcentage
N'a jamais été à l'école	63	5,8
Ecole primaire	192	17,7
Enseignement secondaire	466	43,0
Enseignement supérieur	295	27,2
Non réponse	68	6,3
Total général	1084	100

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 63 enquêtés (5,8 %) n'ont jamais été à l'école.

⁵¹ Rappelons que le questionnaire était disponible en 7 langues, mais que bien entendu, étant auto-administré, les personnes illettrées étaient d'emblée exclues. Voir détail dans la partie méthodologie de l'enquête.

II.4.2. Situation professionnelle : seulement 21% des usagers en activité, plus de 40% à la recherche d'un emploi

Tableau 24. Situation professionnelle des usagers des bains-douches (6 types)

Situation professionnelle	Effectif	Pourcentage
Vous ne travaillez pas, vous cherchez un travail	471	43,5
Vous travaillez ou vous êtes apprenti	229	21,1
Vous êtes à la retraite ou trop âgé pour travailler	192	17,7
Autre situation (par exemple : invalide) - Réponse en clair	45	4,2
Vous êtes étudiant, élève, en formation ou en stage	40	3,7
Vous êtes à la maison	37	3,4
Non réponse	70	6,5
Total	1084	100

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 471 enquêtés, soit 43,5% du total, ne travaillaient pas ou cherchaient un travail au moment de l'enquête.

Professions déclarées : prédominance du bâtiment et des métiers de service

La position des enquêtés par rapport à l'emploi est donc clairement marginale, puisqu'environ un usager sur cinq seulement est en activité. Les réponses concernant les ressources sont d'ailleurs congruentes : seulement 260, soit 24% des enquêtés, ont déclaré recevoir de l'argent de leur travail ou d'une formation. Dans le même temps, on peut considérer que cette situation de marginalité n'est pas une constante, puisque seulement 107 personnes (10%) ont répondu qu'elles n'avaient jamais travaillé.

Deux questions (« Quel est votre travail actuel ? », et « Quel est le dernier travail que vous avez fait, en France ou ailleurs ? ») permettent une description assez précise des professions exercées par ceux qui travaillent, mais aussi du dernier emploi de ceux qui sont sans travail au moment de l'enquête. En outre, la comparaison entre les réponses aux deux questions révèle la diversité des emplois qu'une même personne peut exercer dans le temps. Comme nous avons laissé les personnes exprimer leur réponse en clair, les indications sur la profession sont assez hétérogènes : certains mentionnent le métier (« animateur », « boulanger », etc.), d'autres le secteur d'activité (« commerce »), d'autres encore le domaine d'activité (« informatique ») ; enfin, certaines correspondent aux CSP classiques (« ouvrier », « employé », « cadre », ...) sans autre précision. Il faut aussi signaler que les non-réponses à la question « Quel est votre travail actuel ? » sont nombreuses : 244 occurrences sur 1084 questionnaires, soit un peu plus de 22%. La fréquence de l'absence de renseignement pour cette question est sans doute à mettre en rapport avec le fait que beaucoup d'usagers sont éloignés du marché du travail, et/ou qu'ils exercent des activités multiples ou difficiles à nommer. D'ailleurs, nous verrons que la frontière entre le travail et le non-travail n'est pas nécessairement superposable à celle qui sépare l'emploi du non-emploi, et que la notion même de travail n'est certainement pas univoque.

Pour analyser les réponses en clair à la question « Quel est votre travail actuel ? » nous avons procédé à un regroupement par secteur d'activité, ce qui nous a amené à constituer des catégories quelque peu inhabituelles. Si le secteur du bâtiment constitue une catégorie

ordinaire, comment traiter les réponses qui montrent que les personnes, par exemple, considèrent la mendicité comme un travail ? Du fait de la diversité et parfois de l'approximation des énoncés, renseignant tantôt sur le métier (« enseignant » ; « soudeur », etc.), tantôt sur la position dans la hiérarchie des qualifications et des responsabilités (« ouvrier électricien hautement qualifié » ; « directeur », etc.), nous avons dû réfléchir à des catégories *ad hoc*, afin de nous approcher au plus près de la réalité du rapport au travail et à l'emploi des usagers des bains-douches. Les tableaux 25 et 26 rendent compte de cet effort de reformulation et de synthèse.

Tableau 25. Secteurs d'activité actuel et passé des usagers des bains-douches

Secteur d'activité	Actuel		Passé	
	Effectif	Pourcent	Effectif	Pourcent
Pas de travail	590	54,4	107	9,9
Bâtiment et travaux publics	50	4,6	95	8,8
Activités de service (aide à la personne, ménage, nettoyage, sécurité, santé)	55	5,1	96	8,9
Mendicité, activité de rue, petits boulots	12	1,1	8	0,7
Restauration, métiers de bouche	24	2,2	85	7,8
Enseignement, culture, arts (y compris artisanat d'art)	23	2,1	61	5,6
Commerce ; finance	28	2,6	65	6,0
Informatique, électronique, NTIC, media, communication	16	1,5	32	3,0
Mécanique, Mobilier, Métiers du bois, du fer, du textile...	13	1,2	60	5,5
Administration, gestion	3	0,3	28	2,6
Jardins, parcs, voirie, agriculture	6	0,6	17	1,6
Transports, stockage, portage (caristes, chauffeurs, magasiniers...)	16	1,5	67	6,2
Autre	1	0,1	3	0,3
Plusieurs secteurs d'activité	3	0,3	22	2,0
Non Réponse	244	22,5	338	31,2
Total	1084	100	1084	100

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : Le secteur des bâtiments et travaux publics emploie 4,6% des usagers des bains-douches au moment de l'enquête. 8,8% d'entre eux le citent comme secteur d'activité passé.

Le tableau 25 récapitule, en les regroupant par secteur d'activité, les énoncés des usagers. Les deux secteurs dominants sont les emplois de service et du bâtiment, tandis que le tableau 26 décrit la population des usagers selon les CSP reconstituées. Mais il faut d'abord insister sur un résultat massif de l'enquête, à savoir que *les personnes usagères des bains-douches ont perdu le travail qu'elles exerçaient par le passé* : selon leur déclaration, elles n'étaient que 9,9% à ne jamais avoir exercé un emploi, alors qu'elles sont 54,4% à ne pas avoir de travail au moment de l'enquête.

Le résultat obtenu à partir de la reconstitution des catégories socio-professionnelles confirme le résultat précédent : les déclarations indiquent que 52,2% des enquêtés sont au chômage, alors que la proportion des chômeurs parmi les enquêtés n'était, dans le passé, que de 9,7%. Un quart était des employés. On peut donc avancer qu'il s'agit d'une population paupérisée, la crise de l'emploi et la marginalisation résultant de l'émigration étant probablement parmi les causes directes principales (voir encadré 6).

Tableau 26. Catégorie socioprofessionnelle actuelle et passée des usagers des bains-douches

Catégorie socio-professionnelle	Actuelle		Passée	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Chômeur	566	52,2	105	9,7
Ouvrier	48	4,4	130	12,0
Employé	116	10,7	273	25,2
Technicien	19	1,8	43	4,0
Agent de maîtrise	4	0,4	8	0,7
Cadre	7	0,6	33	3,0
Etudiant, en formation	14	1,3	85	7,8
Indépendant	40	3,7	5	0,5
Retraité	25	2,3	1	0,1
Non Réponse	245	22,6	401	37,0
Total	1084	100	1084	100

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 48 enquêtés étaient ouvriers au moment de l'enquête ; 130 enquêtés ont été ouvriers

Ces tableaux nous montrent l'hétérogénéité de la population des usagers des bains-douches. Ils occupent souvent des « petits boulots ». Même si l'on dispose de peu de précisions sur les statuts dans l'emploi, on voit bien que la grande majorité ne bénéficie pas d'un statut dans l'emploi qui leur offre une stabilité. En effet, soit ils sont employés pour des durées plus ou moins brèves, soit ils sont à leur compte et ne peuvent vraisemblablement pas compter sur des revenus réguliers. Cependant, ce constat n'empêche qu'une part non négligeable des personnes a un métier, avec parfois une qualification poussée. Finalement, on constate *un rapport au travail qui s'éloigne des catégories statistiques habituelles*, puisque certaines activités (comme la mendicité, mais aussi le bénévolat par exemple, ou le travail domestique), qui ne correspondent pas à un *emploi* à proprement parler, sont considérées comme du *travail*.

Pour approfondir ces résultats, nous présentons maintenant les « travaux pluriels », c'est-à-dire les déclarations qui mentionnent plusieurs types d'occupations en même temps. On en compte cinq. Retenons cet ancien coiffeur barbier originaire du Nigéria, qui indique comme travail actuel : « Je prends des informations, j'apprends la français », ou encore ce « plongeur-chauffeur-sardinier » qui n'a pas renseigné la question de son dernier emploi. Les autres indiquent des activités multiples, tel cet ancien informaticien qui se décrit comme « multi activité indépendant » au moment de l'enquête, ou ces deux femmes qui cumulent garde d'enfant, ménage, animation périscolaire. Mais très majoritairement, les personnes déclarent ce qu'elles considèrent comme leur activité principale.

La comparaison entre le travail déclaré au moment de l'enquête et le dernier emploi exercé renseigne davantage. On voit que certains ont changé de domaine d'activité, tel ce boucher reconverti dans le bâtiment, ou encore ce vendeur sur le marché qui fait des ménages au moment de l'enquête.

Tableau 27. Croisement entre la PCS passée (P) et la PCS actuelle (A)

P ^A	CHOM	OUV	EMP	TECH	AM	ETU	CAD	IND	RET	NR	Total
CHOM	90	1	3	0	0	1	0	2	0	8	105
OUV	67	21	4	2	1	1	0	0	2	32	130
EMP	163	2	46	2	1	5	0	7	11	36	273
TECH	25	0	0	11	0	1	1	0	0	5	43
AM	5	0	1	0	1	0	0	1	0	0	8
ETU	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	5
CAD	19	0	2	0	0	0	4	4	1	3	33
IND	44	4	4	1	0	4	0	17	2	9	85
RET	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
NR	149	20	56	3	1	1	2	9	8	152	401
Total	566	48	116	19	4	14	7	40	25	245	1084

CHOM : Pas de travail ; OUV : ouvriers qualifiés et non qualifiés, ouvriers spécialisés et manœuvres ; EMP : employés, quelle que soit leur qualification ; TECH : techniciens et dessinateurs ; AM : agents de maîtrise ; ETU : étudiant, en formation ; CAD : ingénieurs ou cadres ; IND : Indépendant (concernent ceux qui sont a priori non-salariés) ; RET : retraités ; NR : Non renseigné

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : Parmi les 566 personnes étant actuellement au chômage, 90 l'étaient déjà dans le passé.

La mise en perspective des données de l'enquête nous permet finalement de dégager le profil des différentes générations d'immigrés qui fréquentent les bains-douches parisiens aujourd'hui. Les personnes arrivées depuis plus de 11 ans (avant 2006) viennent majoritairement du Maghreb alors que les générations plus récentes viennent davantage d'Europe de l'Est et dans une moindre mesure du Moyen-Orient (surtout pour les personnes arrivées en 2016-2017). Les personnes arrivées entre 1991 et 2015 sont globalement plus diplômées que les générations précédentes et que les personnes arrivées en France l'année précédant la réalisation de l'enquête. *L'analyse de leur situation d'emploi montre que les personnes arrivées depuis 2006 sont davantage sans emploi que celle arrivées entre 1975 et 2005* (les données concernant les personnes arrivées avant 1975 sont inexploitable en raison d'un nombre très important de non réponses). La plus grande précarité des générations d'immigrés les plus récentes est confirmée par leurs ressources financières : seules 11% des personnes arrivées en France depuis 2006 déclarent toucher des allocations, elles sont plus de 30% à déclarer ne pas toucher de revenus, et entre 26% et 30% d'entre elles déclarent bénéficier de dons (associations, famille, manche). Les ressources financières des immigrés arrivés en France avant 2006 reposent surtout sur les allocations (surtout pour les plus anciens) et le travail.

Encadré 6. Des usagers au chômage cherchant du travail mais ayant déjà travaillé (« en déclassé »)

L'ensemble des personnes au chômage au moment de l'enquête, et qui avaient déjà eu un métier et un emploi quel qu'il soit, formait un groupe trop nombreux : 284 personnes, plus d'un quart de notre population totale d'usagers. Nous avons donc restreint le groupe à ceux dont le déclassé semblait le plus évident, c'est-à-dire ceux qui ont déclaré être au chômage au moment de l'enquête alors qu'ils avaient auparavant été cadres.

Nous avons ainsi isolé un groupe composé de 13 individus, qui émargeaient dans la catégorie des cadres avant de se retrouver au chômage : ils étaient conducteurs de travaux, chef d'entreprise, directeur de production, ingénieur, directeur financier, responsable d'écoles privées ou de restaurant, chercheur, enfin enseignants pour trois d'entre eux. Les hommes sont majoritaires, mais les femmes sont représentées, au nombre de deux. Ces personnes ont rempli le questionnaire dans 9 établissements différents, il est donc difficile d'imaginer qu'ils constitueraient une population spécifique de certains établissements plus particulièrement. De la même manière, tous les jours de la semaine sont représentés, avec une présence un peu plus marquée du samedi. Ils ont tous utilisé le questionnaire en français, à l'exception de l'un d'entre eux qui a demandé la version anglaise. Signalons que deux d'entre eux ont répondu par enveloppe T. La moitié (6 sur 13) déclare être né à l'étranger, mais nous avons 3 non-réponses à la question du pays de naissance, ce qui laisse un doute parfois tranché par la réponse à une autre question : ainsi l'homme qui a choisi le questionnaire en anglais, a indiqué « professeur d'anglais à Kaboul, Afghanistan ». Les personnes nées en France métropolitaine ne sont finalement que 3 sur 13. Le déclassé radical que connaissent ces personnes est donc en grande part lié à leur migration. Le plus jeune du groupe est né en 1996, il n'a donc pas plus de 21 ans au moment de l'enquête, tandis que le plus âgé, né en 1956, a juste passé la soixantaine au moment de l'enquête. Comme ils se déclarent « chômeurs », il est logique que le groupe soit composé de personnes d'âge actif. A l'exception d'une personne qui fréquente les bains-douches depuis de nombreuses années – sa première visite date de 2001 –, la plupart sont des usagers récents, pour certains très récents (2016, 2017). Une femme ne fréquente qu'un seul établissement, le bain-douche Ney, où elle se rend six jours par semaine depuis qu'elle a découvert, par des amis ou des parents, l'existence de l'établissement en 2017. Cette femme, arrivée en 2000 du Zaïre République démocratique du Congo, auparavant ingénieure, déclare être au chômage sans aucun revenu aujourd'hui. Quant au jeune exilé de Kaboul arrivé en 2017, et bien qu'il n'ait pas répondu à beaucoup de questions, on sait qu'il a rempli le questionnaire dans le bain-douche du boulevard Ney, qu'il habite « dans la rue, un lieu public ou un abri de fortune » à la Porte de la Chapelle, qu'il se douche une fois par semaine, et que, sans ressources, il fréquente les repas servis par les associations. Les situations de logement sont d'ailleurs très diversifiées, même si la précarité est particulièrement marquée : 9 sur 13 sont hébergés chez des amis, de la famille ou des connaissances, vivent à la rue (4) ou changent fréquemment de lieu pour dormir (1). L'un d'entre eux vit à l'hôtel, tandis que 3 sont locataires d'un logement privé.

Portrait d'un ancien directeur de production

Parmi les « déclassés », cet homme tout juste cinquantenaire a été directeur de production en événementiel et loge à l'hôtel en proche banlieue au moment de l'enquête. Il a rempli son questionnaire un vendredi, dans un des trois établissements du 20^{ème} arrondissement, établissements qu'il fréquente par ailleurs à l'exclusion des autres établissements parisiens. Il a connu les bains-douches assez récemment, en 2015, par « une affiche, un trac, ou le guide

solidarité de la ville de Paris »⁵². C'est un usager assidu qui se rend aux bains-douches, toujours seul, tous les jours de la semaine. De ce fait, il peut les comparer et son avis est mitigé : à la question de savoir s'il est satisfait des établissements, il répond que cela dépend desquels. Mais pour lui, les établissements sont propres et confortables, raison pour laquelle il les fréquente alors que l'hôtel où il habite est équipé en douches et lavabos. A son avis, ils offrent des jours et des horaires d'ouverture pratiques et il s'y sent bien accueilli. S'il discute rarement avec les usagers, il parle souvent avec les employés. Au titre des problèmes, il mentionne le mauvais état de certains établissements. Une machine à sécher le linge lui serait utile. Se rendre aux bains-douche lui permet de se laver, rien de plus ; il ne s'est jamais senti en insécurité. Il fréquente les restaurants solidaires et a recours à des soins médicaux gratuits. Il paie lui-même sa chambre d'hôtel où il vit seul. Diplômé de l'enseignement supérieur et à la recherche d'un travail, ses revenus consistent uniquement en une allocation logement. Ses deux enfants mineurs ne vivent pas avec lui. Dans la rubrique invitant à faire des remarques, il a noté l'observation suivante : « globalement très bien même si certaines choses à revoir. Haies : une double vasque. Bidassoa : rénovations ».

⁵² Nous reprenons les termes exacts de la modalité cochée par le répondant à la question 4 : « Comment avez-vous connu les bains-douches ? »

III. Les usages des bains-douches

Cette troisième partie est consacrée à l'analyse des usages des bains-douches, des formes de sociabilité et de régulation qui s'y exercent. Deux hypothèses seront ainsi interrogées : les bains-douches sont-ils seulement des lieux d'hygiène ou peut-on les considérer comme des lieux pourvoyeurs de *care* et de sociabilité ? *Les bains-douches sont des lieux sensibles* dans la mesure où s'y côtoient des personnes aux parcours de vie très différents et qui se trouvent pour la plupart confrontées à des privations. Comment, dès lors, la violence sociale découlant de la pauvreté est-elle contournée, régulée, apaisée par les employés et par les usagers eux-mêmes ?

III.1. Fréquentation, mode d'accès, fréquence d'usage

III.1.1. Tous les bains-douches sont fréquentés, mais certains plus que d'autres...

Tableau 28. Fréquentation des établissements de bains-douches et nombre de cabines en état de marche

Bains-douches fréquentés (réponses multiples)	Effectifs	Pourcentage*	Nombre de cabines en état de marche
Oberkampf	324	29,9	59
Pyrénées	323	29,8	70
Deux-Ponts	291	26,8	20
Des Haies	225	20,8	47
Ney	212	19,6	32
Bidassoa	199	18,4	52
Lacepède	186	17,2	25
Charenton	182	16,8	22
Audubon	175	16,1	0
Petitot	171	15,8	23
Saint Merri	169	15,6	49
Meaux	149	13,7	40
Blomet	142	13,1	26
Rome	104	9,6	18
Butte Aux Cailles	93	8,6	0
Amiraux	62	5,7	0
Rouvet	41	3,8	0
Autre	24	2,2	--
Non Réponse	49	4,5	--

*Effectifs rapportés aux 1084 répondants.

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : Le bain-douche des Deux-Ponts a été cité 291 fois par les enquêtés comme étant un établissement dans lequel ils se sont déjà rendus, cela représente 26,8% de l'effectif total des personnes enquêtées. Cet établissement n'offre que 20 cabines de douche.

Nous avons obtenu peu de non-réponses à la question « Dans quels bains-douches êtes-vous déjà allé à Paris ? », ce qui signifie que les personnes savent dans quel(s) établissement(s) elles se rendent. En moyenne, chaque enquêté fréquente un peu moins de trois établissements. Ce résultat important qui signale la connaissance, par les usagers, de plus d'un établissement, est peut-être à mettre sur le compte des jours et horaires d'ouverture, qui varient d'un établissement à l'autre.

Le plus fréquemment cité est le bain-douche situé dans le 12^{ème} arrondissement, rue Oberkampf (cf. tableau 28). Les trois premiers (Oberkampf, Pyrénées et Deux ponts) sont fréquentés chacun par près de 30% des usagers des bains-douches parisiens. La taille de l'établissement est évidemment une cause importante, mais on constate que si les deux premiers ont en effet une grande capacité d'accueil (respectivement 59 et 70 cabines de douches), ce n'est pas le cas de l'établissement de la rue des Deux-Ponts, dont la situation hyper centrale et la présence d'une bagagerie expliquent en partie le succès.

III.1.2. Du bouche à oreille... pour des usagers en partie familiers

Tableau 29. Voie par laquelle les usagers ont connu l'existence des bains-douches

Connaissance des établissements de bain-douche (plusieurs réponses possibles)	Effectif	Pourcentage*
Par un ami, la famille	515	47,5
Par un service social, une association	226	20,8
Par une affiche	181	16,7
Par Internet	131	12,1
Par hasard, en se promenant	52	4,8
Autre	89	8,2
Non réponse	20	1,8
Total	1214	--

*Effectifs rapportés au 1084 enquêtés

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 515 personnes enquêtées ont déclaré avoir connu l'existence des bains-douches par l'intermédiaire d'un ami ou de membres de la famille, soit 47,5% de l'échantillon.

Que l'univers des bains-douches soit connu de ceux qui le fréquentent relève de l'évidence, et n'entraîne pas que tous les Parisiens le connaissent. Mais les indications notées par les usagers qui ont choisi de préciser comment ils avaient eu connaissance des bains-douches révèlent un univers de proximité, où l'information de « bouche à oreille » circule entre voisins, familiers du quartier, ou proches de par la condition de vie.

Les réponses en clair à la question relative aux voies par lesquelles les usagers ont eu connaissance des bains-douches confirment en les précisant les résultats généraux. Ces réponses désignent les bains-douches comme des éléments importants du paysage urbain, et confirment notre hypothèse qu'ils constituent des *aménités solidaires de proximité* partie prenante d'une représentation géographique propre aux classes populaires. En effet, ils sont repérables et repérés à la fois au hasard d'une promenade, « en passant », (33 occurrences), mais aussi parce qu'ils font partie des lieux qu'un Parisien se doit de connaître (12). L'un des enquêtés n'écrit-il pas qu'il fréquente les bains-douches depuis quarante ans ? Un autre se souvient que « dans les années 1979, c'était payant », mais quelques-uns ont même oublié comment ils ont commencé à fréquenter tel ou tel établissement (5). Un autre encore inscrit

cette mention laconique « je suis d'ici », sous-entendant qu'il ne peut, de ce fait, ignorer l'existence des bains-douches. La rue amène les personnes qui y vivent à échanger des informations importantes car ayant trait à la survie quotidienne. Comme l'écrit cet usager, « à mon arrivée à Paris en 2003 j'ai été SDF et donc j'ai connu les BD par un autre SDF ». En second lieu, le rôle de la Mairie de Paris et des associations dans la diffusion de l'information est confirmé.

Le tableau 30 met en lumière une autre forme d'hétérogénéité de la population faisant usage des bains-douche, celle qui concerne l'ancienneté de fréquentation des bains-douches parisiens.

Le record est tenu par celui qui découvrit un établissement en 1945, soit plus de 70 ans en arrière ! Mais au-delà de ce record, les « anciens » ne manquent pas. Comme le montre le tableau 30, 23% des usagers que nous avons enquêtés ont effectué leur première visite au bain-douche il y a au moins 16 ans. Pour plus de 9% d'entre eux, leur première visite remonte à au moins 16 années mais pas plus de 25 ans, pour 22% au moins 6 années mais pas plus de 16 ans. Ainsi, *la part des familiers – que nous fixons à ceux qui ont au moins 5 ans d'expérience dans les bains-douches – n'est pas loin de représenter la moitié des usagers au moment de l'enquête (45%)*.

Quant aux usagers plus récents qui fréquentent les bains-douches depuis moins de 5 ans, 26% d'entre eux connaissent les bains-douches depuis au moins deux ans ; les autres, les plus récents, qui ont effectué leur première visite aux bains-douches dans l'année (2016-2017) représentent 22% de la population. Enfin, 61 personnes (5%) en étaient à leur première visite quand nous les avons rencontrés sur le terrain.

Tableau 30. Ancienneté de la première visite des usagers des bains-douches (9 et 6 classes)

Période de la première visite	Effectif	%	Ancienneté de la première visite (regroupement)	Effectif	Pourcentage
1945-1950	1	0,1	Ancienneté de 70 à 46 années	27	2,5
1951-1960	11	1,0			
1961-1970	15	1,4			
1971-1980	47	4,3	Ancienneté de 45 à 26 années	116	10,7
1981-1990	69	6,4			
1991-2000	104	9,6	Ancienneté de 25 à 16 années	104	9,6
2001-2010	238	22	Ancienneté de 16 à 6 années	238	22,0
2011- 2015	284	26,2	Ancienneté de 5 à 2 années	284	26,2
2016-2017	240	22,1	Entre une année et moins d'ancienneté	240	22,1
Non Réponse	75	6,9	Non Réponse	75	6,9
Total	1084	100	Total	1084	100

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : sur 100 usagers, 22,1% fréquentent les bains-douches de Paris depuis un an ou moins.

Nous nous sommes ensuite attachées à voir dans quelle mesure ces différences d'ancienneté de fréquentation des bains-douches parisiens pouvaient être croisées avec quelques caractéristiques relatives au profil des usagers et usagères. Si les variables sexe et lieu de naissance (France vs. étranger) ne s'avèrent pas discriminantes, il est intéressant de noter que près de 70% des personnes nées en Afrique sub-saharienne et 62% de celles nées au Moyen-Orient fréquentent les bains-douches depuis moins de 5 ans ; à l'inverse, une majorité de personnes nées au Maghreb (60%) fréquentent les bains-douches depuis plus de 6 ans (tableau 31).

Tableau 31. Ancienneté de la première visite selon le lieu de naissance des usagers (en % ligne)

Lieu de naissance	Une année ou moins	Entre 2 et 5 ans	Entre 6 et 25 ans	Plus de 25 ans	Non Réponse
Afrique	33,6	35,3	24,1	4,3	2,6
Europe de l'Est	21,3	23,4	48,9	2,1	4,3
France	22,8	21,0	33,9	17,7	4,5
Maghreb	16,2	19,2	39,7	19,9	5,0
Moyen Orient	37,5	25,0	15,6	3,1	18,7
Reste du monde	30,4	31,9	10,1	18,8	8,70%
Non Réponse	22,4	22,4	25,9	11,2	18,2
Total général	22,1	23,1	34,0	13,7	6,9

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 33,6% des personnes nées en Afrique fréquentent les bains-douches depuis une année ou moins.

Nos résultats établissent donc la coprésence d'usagers dont on voit bien qu'au-delà même des fortes différences sociales, professionnelles et d'origine, l'ancienneté et la familiarité des uns avec les bains-douches et la relative inexpérience des autres sont susceptibles de produire des rapports aux lieux, des pratiques et des attentes variables, sinon divergents et potentiellement conflictuels.

III.1.3. Une large majorité d'usagers très réguliers

La fréquence de l'usage que les personnes font des bains-douches peut surprendre. A la question « L'année dernière (2016), combien de fois êtes-vous allé dans un bain-douche à Paris ? », les réponses montrent qu'une large majorité en fait un usage intensif : près de 75% s'y sont rendus au moins une fois par semaine, et plus de la moitié plusieurs fois par semaine (cf. tableau 32). Même si, comme on l'a vu, les usagers ne sont pas nécessairement attachés à la fréquentation d'un seul et unique bain-douche, cette information renforce l'idée d'un monde où les personnes se connaissent au moins de vue, qu'elles entrent en relation ou non. La régularité d'usage du bain-douche se vérifie pour la grande majorité des personnes interrogées – et pour certaines depuis des années. Nous approfondirons l'analyse des formes de sociabilité ou d'évitement dans les pages qui suivent.

Tableau 32. Fréquence d'utilisation des bains-douches au cours de l'année 2016

Réurrence des usages l'année dernière	Effectif	Pourcentage
Tous les jours de la semaine ou presque	247	22,8
Au moins 2 fois par semaine	406	37,5
1 fois par semaine	165	15,2
1 ou 2 fois par mois	53	4,9
Moins souvent	30	2,8
Jamais, c'est la première fois aujourd'hui	61	5,6
Non Réponse	122	11,3
Total	1084	100

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 247 des 1084 personnes enquêtées (22,8%) ont fréquenté les bains-douches de Paris tous les jours de la semaine ou presque en 2016.

Environ 60% des enquêtés déclarent avoir fréquenté les bains-douches au moins deux fois par semaine (voire tous les jours de la semaine) l'année précédant l'enquête : cela donne à voir la régularité des usages et la familiarité des usagers, mais aussi l'hétérogénéité des pratiques puisque 5,6% étaient entrés dans les bains-douche au moment de l'enquête pour la première fois.

Que les usagers soient nés en France ou à l'étranger ou qu'ils soient plus ou moins jeunes ne change pas sensiblement la régularité de la fréquentation. Les causes des différences d'intensité de la fréquentation seraient donc plutôt à chercher du côté des conditions de logement mais aussi de la situation d'emploi. Il apparaît en effet que les personnes qui se rendent peu fréquemment aux bains-douches (1 fois par semaine, 1 ou 2 fois par mois ou moins souvent) sont très majoritairement logées. La part des usagers ayant un emploi est relativement plus importante parmi ceux qui se rendent moins fréquemment dans un bain-douche parisien. Mais parce qu'« être sans emploi » n'est pas une catégorie homogène, les comportements relatifs à la toilette de ce groupe apparaissent contrastés.

Une même question relative à la fréquence d'utilisation des bains-douches parisiens a été posée aux enquêtés, mais sur la durée de la semaine précédant l'enquête, et non plus de l'année. A la question « Au cours des 7 derniers jours, combien de fois êtes-vous allé dans un bain-douche à Paris ? » les réponses marquent encore davantage l'intensité de la fréquentation. Si le biais induit par la présence même des personnes au cours de l'enquête n'est pas à négliger (nous avons moins de chance de rencontrer ceux qui viennent moins souvent au bain-douche), l'intensité de la fréquentation est vérifiée par le nombre de personnes que nous avons rencontrées deux fois, voire davantage, au cours des 3 semaines de l'enquête (15% des personnes contactées, cf. I.3.2). En moyenne, 23% déclarent être venus prendre une douche une fois pendant la semaine précédant l'enquête, 27% deux fois. Environ la moitié des enquêtés sont venus au moins trois fois au bain-douche pendant la semaine qui a précédé l'enquête, et 13% tous les jours.

Les personnes sans logement sont relativement plus nombreuses parmi les usagers s'étant rendus un grand nombre de fois dans un bain-douche parisien au cours de la semaine précédant l'enquête. Ce résultat confirme que les bains-douches constituent une ressource

essentielle pour les personnes sans logement ou à la rue, un point de repère central dans leur organisation quotidienne et leur accès à l'eau alors que les personnes logées disposent d'autres ressources pour se laver.

III.2. Les relations sociales dans les bains-douches

III.2.1. Une activité solitaire qui ouvre sur d'autres ressources

Quelles relations sociales se nouent à l'occasion de la venue pour la douche ? Nous l'avons vu, les bains-douches sont des lieux de coprésence de personnes très diverses sous la responsabilité des employés qui veillent au bon fonctionnement, à la sécurité et au confort de chacun.

Constatons d'abord que la plupart des usagers (75,6%) s'y rendent seuls. Pour le reste, environ 9% sont accompagnés d'amis, 3,4% d'un parent ou d'un conjoint, et 1,8% d'enfants. Comme le montre le tableau suivant, l'âge constitue une variable explicative importante des comportements de sociabilité.

Tableau 33. Venir au bain-douche seul ou accompagné selon l'âge des usagers (en % ligne)

Age	Seul	Avec des amis	Avec un ou plusieurs enfants	Avec votre conjoint ou un parent	Non Réponse
18-30	62,9	15,5	2,6	6,0	12,9
31-40	68,9	16,4	2,3	3,9	8,5
41-50	75,1	10,3	1,7	3,4	9,4
51-60	81,2	6,2	1,2	1,7	9,6
61-70	86,7	3,3	0,7	4,0	5,3
71 et plus	80,5	0,0	1,1	5,7	12,6
Non Réponse	66,7	7,4	3,7	0,0	22,2
Total général	75,5	8,9	1,7	3,4	10,3

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 62,9% des usagers âgés de 18 à 30 ans se rendent seuls au bain-douche.

Le tableau montre en effet que, plus souvent que la moyenne, les usagers les plus jeunes (moins de 40 ans) se rendent aux bains-douches accompagnés d'amis, d'enfant(s) voire de conjoint ou de parents. A l'inverse, plus de 80% des usagers de plus de 50 ans déclarent se rendre seuls au bains-douches. A noter qu'une part non négligeable des usagers très âgés (5,7% des plus de 70 ans) se fait accompagner d'un membre de leur famille, et que nous avons pu observer que certains hommes âgés pouvaient se retrouver avec une connaissance sur place.

L'influence du lieu de naissance est également significative. En effet, les personnes nées à l'étranger se rendent plus volontiers accompagnées d'amis aux bains-douches, dans une

proportion moyenne de 11% (contre 6% pour les personnes nées en France). La part des usagers accompagnés d'amis est particulièrement élevée chez les personnes originaires du Moyen-Orient (22%), de l'Europe de l'Est (16%) et de l'Afrique sub-saharienne (16%). Une arrivée récente et la difficulté à s'exprimer et à comprendre le français expliquent en partie le phénomène.

Les bains-douches, lieu de sociabilité ?

Il faut préciser que l'entrée au bain-douche, quelle que soit la configuration spécifique des lieux – généralement quelques marches, une large porte, le passage dans un hall puis une orientation vers une cabine – passe nécessairement par un employé qui indique la cabine que l'utilisateur va pouvoir occuper. L'attitude des employés vis-à-vis des usagers est donc décisive en matière d'accueil, de protection, de régulation des relations entre usagers. Les échanges avec les employés constituent ainsi un point important à mesurer et à qualifier, ainsi que les relations entre les usagers eux-mêmes. Les résultats montrent que les échanges sont plus fréquents avec les employés qu'avec d'autres usagers (tableau 34). Ainsi, une part non négligeable des enquêtés déclare ne jamais avoir de discussion avec d'autres usagers (34%) ; ils ne sont que 19% à ne jamais s'entretenir avec un employé. Aussi, les discussions sont plus ou moins fréquentes avec les employés (47% souvent ou parfois), elles sont plus rares entre usagers (28%). Ces résultats sont significatifs d'*un univers d'évitement, mais où des relations affinitaires et régulières sont néanmoins présentes*. Nos observations de terrain vont dans le même sens : certains usagers sont connus des employés au point qu'ils sont « comme chez eux » dans tel ou tel bain-douche fréquenté depuis des années, voire des décennies, tandis que d'autres passent, muets et comme transparents.

Tableau 34. Fréquence des discussions avec les employés et avec les usagers

Fréquence des discussions	Avec les employés		Avec les usagers	
	N	%	N	%
Souvent	177	16,3	66	6,1
Parfois	337	31,1	243	22,4
Rarement	235	21,7	256	23,6
Jamais	203	18,7	368	33,9
Non Réponse	132	12,2	151	13,9
Total	1084	100	1084	100

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 177 enquêtés ont déclaré avoir souvent des discussions avec les employés (soit 16,3% des personnes interrogées) ; ils sont 66 (6,1%) à déclarer souvent avoir des discussions avec les autres usagers.

Les pratiques, dans ce domaine, sont très diversifiées. Ces différences sont-elles l'effet de l'âge ? De l'origine géographique ? Du niveau d'études ? L'âge intervient dans le rapport aux employés et aux autres usagers. Il semble en effet que les usagers de plus de 60 ans déclarent plus souvent que la moyenne discuter souvent avec les employés alors qu'à l'inverse les usagers les plus jeunes (moins de 40 ans) déclarent relativement plus souvent ne jamais discuter avec les employés. La fréquence des discussions avec les autres usagers apparaît quant à elle moins liée à l'âge de l'enquêté, même si les plus jeunes semblent davantage interagir avec autrui que les plus âgés. Dans la mesure où 45% des usagers fréquentent les

bains-douches depuis au moins 5 ans, il n'est pas étonnant que des relations, voire des affinités, se nouent entre ces derniers et les employés. On constate d'ailleurs que les usagers nés en France métropolitaine déclarent plus souvent discuter avec les employés que ceux nés à l'étranger. A l'inverse, les usagers nés à l'étranger sont relativement plus nombreux à déclarer discuter fréquemment ou occasionnellement avec d'autres usagers que ceux nés en France métropolitaine (31% contre 25%).

Le fait qu'une part importante des usagers déclare ne jamais avoir d'échanges avec d'autres usagers, ou même avec les employés, est-il le signe d'une certaine insécurité ressentie ? Nos résultats confirment au contraire que *le sentiment largement majoritaire exprimé par les personnes est qu'ils ne se sentent jamais (60%) en insécurité dans les bains-douches*. Néanmoins, un peu plus de 8% disent avoir éprouvé souvent ou très souvent un sentiment d'insécurité en allant prendre leur douche.

Tableau 35. Fréquence du sentiment d'insécurité dans les bains-douches parisiens

Insécurité	Population enquêtée,	
	Effectif	Pourcentage
Très souvent	43	4,0
Souvent	50	4,6
Rarement	143	13,2
Une fois	45	4,2
Jamais	652	60,1
Non Réponse	151	13,9
Total	1084	100

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 43 enquêtés ont déclaré se sentir très souvent en insécurité dans les bains-douches parisiens (soit 4% de l'ensemble des personnes interrogées).

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce sont les plus jeunes qui déclarent se sentir en insécurité plus fréquemment que les aînés. En effet, les plus âgés (71 ans et plus) déclarent pour 89% d'entre eux ne jamais s'être sentis en insécurité dans un établissement de bains-douches, tandis que le score est à peine supérieur à la moitié (53,4%) chez les usagers âgés de 18 à 30 ans. Cela peut être lié au fait que les employés protègent les plus vulnérables ou ceux qu'ils perçoivent comme tels, à l'instar des personnes âgées. Les usagers les plus jeunes viennent plus souvent en groupe et ont davantage de rapport avec les autres usagers : ce rapport collectif aux bains-douches peut également contribuer au sentiment d'insécurité (altercations, violences). Les personnes nées à l'étranger sont proportionnellement deux fois plus nombreuses à déclarer se sentir souvent et très souvent en insécurité que celles nées en France métropolitaine (10,6% contre 5%).

III.2.2. Le bain-douche au quotidien

Enfin, nous avons cherché à savoir comment les bains-douches se plaçaient dans l'organisation de la journée. Un peu moins de la moitié des enquêtés ont répondu qu'ils venaient au bain-douche à partir de chez eux. Les autres mentionnent des lieux publics, ou le travail. 22% ont répondu que c'était variable : pour ces personnes, le passage au bain-douche ne s'inscrit donc pas dans une routine. Les proportions sont sensiblement les mêmes en ce

qui concerne les lieux dans lesquels se rendent les usagers après leur passage au bain-douche.

Tableau 36. Lieux de provenance et de destination avant et après avoir fréquenté les bains-douches (fréquences de mentions)

	Provenance			Destination	
	N	%		N	%
De chez vous (l'endroit où vous dormez)	482	44,5		474	43,7
Ça dépend des fois	237	21,9		237	21,9
D'un lieu public (café, parc, rue, métro, commerce, bibliothèque...)	105	9,7		103	9,5
De votre travail	59	5,4		59	5,4
De chez un ami ou de la famille	32	3,0		31	2,9
D'une association ou un lieu administratif (CAF, Pôle Emploi,...)	24	2,2		24	2,2
D'un autre endroit	3	0,3		3	0,3
NR	142	13,1		153	14,1
Total	1084	100		1084	100

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 482 viennent le plus souvent de chez eux quand ils se rendent au bain-douche ; 474 se rendent chez eux après avoir été au bain-douche.

Finalement, en croisant les réponses apportées à ces deux questions par un même répondant, on constate que les usagers retournent à l'endroit où ils se trouvaient avant de venir aux bains-douches. Ainsi, le passage au bain-douche ne s'inscrit pas dans un déplacement plus large ayant des motifs pluriels (se rendre au bain-douche sur la route du travail ou passer faire des courses immédiatement après être allé au bain-douche) mais constitue une destination en soi qui provoquant un déplacement qui lui est spécifiquement consacré.

III.3. Les services rendus par les bains-douches

Un dernier ensemble de questions nous permet enfin de qualifier les services rendus par les bains-douches. Notons tout d'abord que 58% des usagers se déclarent satisfaits et très satisfaits des bains-douches. Il ne faudrait pourtant pas en conclure que 42% sont insatisfaits ! En effet, *seuls 8% disent être peu ou pas du tout satisfaits*. Les autres (22%) réservent leur réponse, se voyant dans l'impossibilité de juger d'un seul bloc l'ensemble des bains-douches parisiens et laissant ainsi entendre qu'ils sont satisfaits de certains et moins d'autres. Enfin, 11,5% des enquêtés n'ont pas répondu à la question. Finalement, sur les 718 personnes ayant répondu à la question en choisissant l'une des 4 premières modalités (en ne prenant donc pas en compte les non-réponses et les réponses « ça dépend »), 628 (87%) ont exprimé leur satisfaction.

L'âge, le lieu de naissance et le niveau d'étude des usagers semblent avoir peu d'effet (ou des effets ambivalents difficilement interprétables) sur leur degré de satisfaction. Les analyses qui suivent nous permettront de mieux comprendre les raisons de cette opinion majoritairement positive des bains-douches, mais aussi les facteurs permettant de comprendre les insatisfactions exprimées.

III.3.1. Des usagers plutôt satisfaits

Nous avons cherché à savoir quels étaient les éléments qui étaient appréciés, ou au contraire critiqués, dans les bains-douches que les personnes fréquentaient le plus.

Tableau 37. Éléments d'appréciation des bains-douches parisiens

Éléments d'appréciation des bains-douches (plusieurs réponses possibles)	Effectif	Pourcentage*
C'est propre	592	54,6
Il y a un bon accueil	520	48,0
L'eau est à la bonne température	471	43,5
Les jours et les heures d'ouverture sont pratiques	422	38,9
Ce n'est pas loin	350	32,3
C'est confortable	250	23,1
Il y a une bonne ambiance avec les autres usagers	159	14,7
Non Réponse	120	11,1
Total	2884	--

*Effectifs rapportés au 1084 enquêtés.

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 592 enquêtés apprécient les bains-douches car ils sont propres. Le total (2884) est supérieur à 1084 du fait de la possibilité de réponses multiples dont les répondants se sont emparés.

La majorité des usagers apprécie la propreté, et le bon accueil qu'ils reçoivent dans les établissements (55% et 48% d'opinions favorables). N'en déduisons pas que l'absence de signalement de ces motifs de satisfaction sont la marque d'une critique. En effet, il faut rapporter ces résultats aux critiques en tant que telles (saleté, mauvais accueil etc.) repérées grâce à une question spécifique et que nous évoquons dans le paragraphe suivant. La bonne température de l'eau est moins consensuelle (43,5%), de même que la commodité des jours et heures d'ouverture (39%). *Le confort des établissements ne recueille que 23% d'opinion favorable.* Si ce dernier élément dépend, au moins en partie, d'aménagements intérieurs qu'il n'est pas impossible de réaliser, les côtoiements auxquels donnent lieu les espaces dont il faut rappeler qu'ils sont d'abord dédiés à une opération qui engage l'intimité et le corps, constituent un point négatif : seulement 15% des usagers des bains-douches parisiens pensent qu'il y règne une bonne ambiance entre usagers. Cela n'a rien d'étonnant. Les meilleurs rapports entre les coprésents sont sans doute, pour la plupart des usagers, ceux qui se dégagent d'une indifférence polie.

En attendant, deux questions nous permettent de préciser opinions, attentes et critiques. La question « Avez-vous déjà eu un des problèmes suivants dans un bain-douche à Paris ? » interroge les désagréments que les usagers ont pu rencontrer au cours de leurs visites. Notons tout d'abord qu'un tiers des usagers disent n'avoir jamais rencontré aucun problème dans les bains-douches parisiens. Ensuite, la saleté est critiquée par environ 16% des usagers, ce qui constitue, d'après nos résultats, le point faible des établissements après les fermetures non prévues (22%) et la température de l'eau (26%) ; en effet, un quart des usagers se plaignent que l'eau n'est pas à la température voulue, et ce désagrément est d'autant plus mal ressenti qu'ils ne sont pas en mesure de régler la température à leur convenance. Sont ensuite signalés

les mauvaises odeurs (13%), le mauvais état des lieux (11%) et les bruits désagréables (10%). Il est intéressant de noter que si peu d'enquêtés vont jusqu'à considérer qu'il règne une bonne ambiance entre les usagers, ils ne sont pas non plus nombreux à signaler des insultes ou des bagarres (7%). De même, un mauvais accueil n'est déploré que par 10% des usagers. Parmi les réponses « autre », certains répondants ont évoqué d'autres problèmes rencontrés dans les bains-douches et non-proposés dans la liste des modalités de réponses. Ils sont ainsi une vingtaine à déplorer des dysfonctionnements liés à l'équipement ou à l'organisation des établissements. 10 personnes ont aussi mentionné des problèmes liés au temps de douche (en principe limité à 20 minutes et jugé trop court) et à la pression de l'eau (souvent jugée trop faible pour pouvoir se rincer correctement). Si ces problèmes avaient été ajoutés à la liste des réponses possibles, il est probable que le nombre de signalements aurait été plus important.

Ces données sont ensuite à mettre en lien avec les attentes que les usagers ont exprimé vis-à-vis des bains-douches.

Tableau 38. Services sollicités par les usagers des bains-douches

Services sollicités (Plusieurs réponses possibles)	Effectif	Pourcentage*
Lave-linge	326	30,1
Savon	310	28,6
Rien	299	27,6
Sèche-linge	229	21,1
Sèche-cheveux	215	19,8
Bagagerie	170	15,7
Serviette	30	2,8
Horaires élargies	21	1,9
Café	11	1,0
Non réponse	150	13,8
Total	1761	--

*Effectifs rapportés aux 1084 usagers enquêtés

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : Le lave-linge est le service le plus fréquemment cités par les usagers (326 des 1084 personnes enquêtées ont sollicité la mise à disposition d'un lave-linge dans les bains-douches, soit 30,1 % des personnes enquêtées).

Si un peu moins de 30% déclarent n'avoir besoin de rien de plus que ce qui est offert par les établissements de bains-douches, le même pourcentage mentionne le besoin d'une machine à laver et aussi de savon et de shampoing. Le sèche-linge (21%) et la bagagerie (16%) sont demandés par moins d'usagers. Signalons également que plusieurs usagers ont librement déclaré désirer que soient mises à disposition des serviettes de toilette (près de 3%) : les personnes vivant à la rue ou encore celles se rendant à leur travail après avoir pris leur douche expliquent en effet être encombrées par leur serviette mouillée. D'autres sollicitent que les horaires d'ouverture soient élargis (2%), notamment pour pouvoir prendre une douche avant de se rendre à leur travail, ou encore d'avoir accès à une machine à café (1%). Signalons que ces trois derniers services ont été mentionnés en clair par les enquêtés (réponse « autre ») : s'ils avaient été proposés dans la liste des réponses possibles, nul doute que ces services auraient recueillis davantage de suffrages.

Parmi les réponses données en clair après la modalité « autre », il est intéressant de noter que les services sollicités concernent souvent directement l'hygiène et le soin du corps, en lien avec la fonction première des bains-douches ; il s'agit d'abord de l'équipement des bains-douches : sont par exemple sollicités des prises pour rasoir électrique, des tapis de bains, des tiroirs de rangements, des baignoires, des raclettes pour nettoyer les cabines de douche. Il s'agit également de produits d'hygiène et de comforts tels que le dentifrice, ou la mousse à raser.

A l'inverse, d'autres services sollicités, qui n'étaient pas suggérés dans les modalités de réponse, ouvrent la voie à une diversification des fonctions remplies par les bains-douches. Les sollicitations concernent ainsi l'alimentation (installation de distributeur de boissons, d'un four à micro-ondes, distribution de petits déjeuners), les espaces de vie commune avec l'installation de fauteuils ou la mise à disposition d'une radio ou encore l'accès à des services extérieurs tels que des masseurs ou des coiffeurs. Cela confirme l'hypothèse selon laquelle *les bains-douches remplissent, et pourraient le faire encore davantage, d'autres fonctions que le seul accès à l'hygiène.*

Il est intéressant de noter que les types de services sollicités varient selon la situation résidentielle ou encore la situation d'emploi des usagers.

Tableau 39. Situation de logement des usagers selon les services sollicités (en % ligne)

Services	Locataire	Propriétaire	Logé chez des amis, de la famille ou des connaissances	Hébergé en centre d'hébergement, foyer, hôtel	Dans la rue ou abri de fortune	Non Réponse
Horaires élargis	38,1	14,3	19,0	0,0	28,6	0,0
Sèche-cheveux	35,8	5,1	19,1	8,4	24,7	7,0
Rien	34,2	8,6	19,8	7,7	26,5	3,2
Lave-linge	18,4	4,0	15,6	8,9	47,5	5,5
Savon et shampoing	18,4	2,9	16,1	9,7	45,2	7,7
Café	18,2	0,0	18,2	27,3	36,4	0,0
Sèche-linge	17,9	3,9	15,7	8,7	49,8	3,9
Bagagerie	14,1	1,8	15,9	11,8	50,0	6,5
Serviette	6,7	3,3	10,0	10,0	70,0	0,0
Non Réponse	26,2	5,4	12,8	4,7	30,9	20,1
Total général	27,1	5,4	17,0	8,4	34,9	7,2

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 38,1% des enquêtés qui sollicitent un élargissement des horaires d'ouverture des bains-douches sont locataires., qui représentent 27,1% du total des usagers.

La situation de logement des usagers est déterminante pour comprendre les services qu'ils souhaiteraient voir se développer dans les bains-douches. L'accès à un lave-linge, un sèche-linge, du savon et du shampoing, une serviette et une bagagerie est très majoritairement plébiscité par les usagers les plus précaires vivant dans la rue ou dans un abri de fortune. L'élargissement des horaires d'ouverture est sollicité par les usagers les plus stables, locataires, propriétaires ou logés chez des proches.

Enfin, la situation d'emploi influe également sur les services sollicités par les enquêtés : les personnes sans emploi sont particulièrement nombreuses à plébisciter l'accès à un sèche-linge (53%), un lave-linge (55%), des serviettes (57%), une bagagerie (58%) et des produits d'hygiène (54%). Ce sont surtout des personnes en emploi qui ont souhaité que soient installées des machines à café et que les horaires d'ouverture des bains-douches soient élargis.

III.3.2. Fonctions remplies par les bains-douches, au-delà de la douche

Nous avons cherché à savoir si les personnes, outre la douche elle-même, avaient d'autres bénéfices ou d'autres motivations pour se rendre au bain-douche, ou que des expériences montraient que certains avantages pouvaient en découler. Notre hypothèse selon laquelle les bains-douches constituent des aménités au-delà de leur fonction première se trouve confortée au moins pour une partie de leur public.

Tableau 40. Fonctions remplies par les bains-douches du point de vue des usagers

Fonction remplie par les bains-douches (Plusieurs réponses possibles)	Effectif	Pourcentage*
Prendre une douche	736	67,9
Faire des économies	106	9,8
Rencontrer des gens	99	9,1
Se reposer, déstresser, se réchauffer	97	8,9
Douche hors service ou problème de chaudière	87	8,0
Ne pas déranger les personnes avec qui vous vivez	76	7,0
Obtenir de l'aide	71	6,5
Échanger des informations et des conseils	70	6,5
Autre	64	5,9
Ne pas tomber	42	3,0
Non Réponse	150	13,8
Total	1598	--

*Effectifs rapportés aux 1084 usagers enquêtés

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : Parmi l'ensemble des usagers, 68% ont cité prendre une douche comme utilité des bains-douches.

La fonction première des bains-douches est bien sûr d'offrir la possibilité de prendre une douche, évoquée par 68% des usagers (tableau 40). Ainsi, au-delà des 150 non-répondants,

200 personnes (18% des enquêtés) n'ont pas choisi cette réponse parmi celles possibles et ont mis en avant d'autres fonctions remplies à leurs yeux par les bains-douches : sont-elles jugées plus importantes ? La fonction « douche » des bains-douches a-t-elle été considérée comme trop évidente pour nécessiter d'être mentionnée ?

Les bains-douches attirent les usagers aussi bien pour leurs caractéristiques propres (41% des enquêtés évoquent des facteurs attractifs tels que les sociabilités qui s'y déploient, le bien-être et les ressources qu'on en retire) qu'en raison de difficultés rencontrées au domicile (28% mentionnent des difficultés à payer les factures d'eau et/ou d'électricité, des problèmes d'équipement, une gêne ou un sentiment d'insécurité).

La fonction irremplaçable des bains-douches dans les pratiques d'hygiène est confirmée par les réponses à la question qui permettait de connaître les autres lieux que les usagers des bains-douches utilisaient éventuellement pour se laver. *Le bain-douche est le seul lieu utilisé pour se laver pour 63% des utilisateurs.* Les autres lieux, fréquentés en plus du bain-douche, ne représentent que 20,6%. Parmi ces autres lieux servant à la toilette, sont cités le domicile ou l'hôtel (77 enquêtés), des associations, le 115 ou encore une paroisse (28), des amis ou de la famille (34) ou encore, les toilettes dans des lieux publics, une piscine, le lieu de travail, les fontaines, le hammam, la rue, une gare, un stade (moins de 10 enquêtés à chaque fois).

Ce résultat souligne l'importance des bains-douches municipaux dans l'économie de l'hygiène des personnes qui ne disposent pas d'un accès domestique, ou facile, à l'eau chaude et à l'intimité. Le faible recours aux associations et aux structures d'hébergement indique aussi que les usagers diffèrent des « publics » pris en charge par de tels dispositifs. Quoi qu'il en soit, ces résultats soulignent la responsabilité des pouvoirs publics vis-à-vis de personnes dont l'accès au bain-douche constitue l'unique recours, et tendent à plébisciter le bain-douche comme un lieu approprié pour se conformer aux normes de l'hygiène et accéder au bien-être donné par la sensation de propreté.

Sans surprise, le tableau 41 montre que les personnes logées et hébergées mentionnent plus fréquemment se laver également à leur domicile ou à l'hôtel, que les personnes sans logement. Ces dernières sont relativement plus nombreuses à faire appel à des associations.

Tableau 41. Lieux de toilette des usagers selon leur situation de logement

Situation de logement	Logés, hébergés*	Sans logement, SDF**	Total***
Lieu de toilette			
Au bain-douche	396 63,3%	257 68,2%	653 62,9%
Au domicile + hôtel	70 11,2%	6 1,6%	76 7,1%
Chez des amis ou de la famille	23 3,7%	11 2,9%	34 3,1%
Au travail	6 1,0%	4 1,1%	10 0,9%
Autres	7 1,1%	6 1,6%	13 1,2%
Piscine	6 1,0%	1 0,3%	7 0,7%
Association, 115...	7 1,1%	21 5,6%	28 2,6%
Toilettes dans des lieux publics	0 0,0%	4 1,1%	4 0,4%
Non Réponse	113 17,8%	68 17,8%	181 21,0%
Total	628 100%	378 100%	1006 100%

*Logés, hébergés : locataire d'un logement privé ou social, propriétaire, logés chez un ami de la famille, des connaissances, un centre d'hébergement (ou foyer), un hôtel

**Sans logement : Dormir à la rue, un lieu public, SDF, abri de fortune, voiture...

***Total : Usagers ayant renseigné leur situation de logement

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : Parmi les usagers logés, 63% se lavent aux bains-douches. Parmi l'ensemble des individus 7% disent se laver dans leur domicile et à l'hôtel.

Conclusion

Des usages variés...

Nous avons établi, dans la deuxième partie, que les bains-douches se caractérisaient par la coprésence d'usagers majoritairement masculins présentant des différences fortes sur tous les plans : âge, position sociale et d'emploi, profession présente et passée, situation familiale, de logement, origine. Notre approche a visé aussi (troisième partie) à montrer les pratiques, les représentations et les attentes qu'une telle hétérogénéité, sur fond de forte précarité, pouvait induire. Rappelons d'abord les fortes différences en termes d'ancienneté de fréquentation : la moitié des répondants se sont rendus pour la première fois dans un bain-douche il y a plus de 6 ans, et parmi eux une part non négligeable depuis plusieurs décennies. D'autres contrastes apparaissent, notamment entre la majorité des usagers très réguliers et familiers des lieux et ceux relativement inexpérimentés. Nous nous sommes également

attachées à dégager les pratiques différenciées en lien avec les relations sociales associées aux bains-douches (venir seul ou accompagné, établir des discussions avec les employés et les usagers) et les services rendus par les bains-douches (éléments d'appréciation, critiques, fonctions remplies).

...selon le profil des usagers

Les usagers plus âgés ont quant à eux un usage d'un côté plus solitaire que les plus usagers plus jeunes : si les personnes de plus de 70 ans sont assez souvent accompagnées par un conjoint lorsqu'elles se rendent au bain-douche, les plus de 60 ans déclarent généralement venir seuls. Toutefois, une fois sur place, ils sont relativement nombreux à discuter avec les employés. Nous avons aussi établi que ces usagers âgés éprouvaient un moindre sentiment d'insécurité que les jeunes.

Les personnes nées à l'étranger se rendent plus volontiers accompagnées d'amis aux bains-douches que la moyenne des usagers. Par rapport aux personnes nées en France, elles déclarent avoir peu de discussions avec les employés mais davantage avec les usagers. Elles expriment plus souvent un sentiment d'insécurité.

Les usages des *personnes sans logement* se distinguent notamment par leur grande régularité alors que les *personnes logées ou en situation d'emploi* le sont moins. Pour les personnes sans logement, les bains-douches apparaissent comme des ressources essentielles dans leur vie quotidienne.

Des lieux plébiscités pour leurs multiples qualités

Nous l'avons signalé, une majorité d'usagers se déclarent satisfaits des bains-douches. Les qualités mises en avant ont trait à la propreté des lieux et au bon accueil du personnel. Outre leur rôle irremplaçable dans les pratiques d'hygiène des usagers, les bains-douches remplissent des fonctions diverses (faire des économies, rencontrer des gens ou simplement se reposer, déstresser, se réchauffer). Mais les bains-douches sont aussi des institutions que les usagers souhaitent (timidement) voir évoluer : le « bain-douche du futur » devrait ainsi offrir des services d'hygiène plus poussés (mises à dispositions de produits et de serviettes, lave-linge, sèche-linge), éventuellement accompagnés de services annexes afin de créer des lieux plus polyvalents (une bagagerie ou un distributeur de café).

Des lieux où la violence sociale est régulée tant par les employés que par les usagers eux-mêmes

Les bains-douches ne sont bien sûr pas exempts de critiques et un nombre non négligeable d'usagers ont déclaré y éprouver un sentiment d'insécurité. Rappelons toutefois *que près de la moitié des usagers mettent en avant les qualités de l'accueil par les employés*. Si des situations de violences ont pu être constatées par 7% des enquêtés, 15% d'entre eux déclarent qu'il y a une bonne ambiance avec les autres usagers. Cette bonne ambiance repose en partie sur la mise à distance des autres usagers, qui permet une coexistence généralement non conflictuelle qui peut même être qualifiée d'hospitalière.

IV. Une entrée par les établissements de bains-douches

Cette quatrième partie vise à décrire l'hétérogénéité des établissements à partir des caractéristiques de la population qui les fréquente et qui varie selon leur quartier d'implantation, leur histoire, leurs caractéristiques morphologiques.

L'enjeu est également de vérifier l'hypothèse selon laquelle chaque bain-douche a sa spécificité, son ambiance et sa manière de réguler les pratiques, d'organiser les solidarités et de prévenir les éventuels conflits.

La limite des traitements statistiques présentés dans cette partie est que nous avons rapporté des informations relatives aux usagers à chaque établissement dans lesquels ils ont été enquêtés. *Or, nous savons qu'ils tournent et fréquentent plusieurs établissements.* Il convient notamment de garder à l'esprit que les questions relatives aux usages portaient sur l'ensemble des bains-douches fréquentés et non sur le seul dans lequel le questionnaire a été distribué. Malgré tout, cette analyse, qui doit donc être considérée comme exploratoire, nous permet de distinguer des profils d'établissements, qui mériteraient d'être davantage explorés par la mise en œuvre de méthodologie plus adaptées (ethnographies comparées d'établissements par exemple).

IV.1. Des bains-douches variablement fréquentés

Comme l'attestent les comptages réalisés lors des enquêtes de terrain, les établissements sont variablement fréquentés. On compte en effet près de 7 fois plus d'usagers par heure dans l'établissement du boulevard Ney (18^{ème} arrondissement) que dans celui de la rue de Rome (8^{ème} arrondissement).

Les comptages présentés dans le tableau suivant nous permettent d'élaborer une estimation de la fréquentation hebdomadaire des établissements. Ces estimations, relativement grossières, sont toutefois à prendre avec des pincettes... Elles se basent en effet sur un nombre relativement restreint de plages d'observation (entre 15 heures et 18 heures de présence des enquêteurs par établissement), à des horaires variables (or, il y a des périodes de forte et de faible affluence comme nous le verrons ensuite), en se référant aux horaires d'ouverture hebdomadaires affichés (alors que nous avons constaté que ces établissements connaissent en pratiques des variations) ; elles ne prennent pas non plus en compte les variations de fréquentations au cours de l'année, et notamment des saisons, l'enquête ayant été effectuée en hiver. C'est pourquoi nous ne présentons pas d'estimation du nombre de douches annuelles dispensées par les bains-douches, l'extrapolation s'avérant hasardeuse et la marge d'erreur trop importante. Pour ce faire, l'enquête nécessiterait d'être reproduite à plusieurs moments de l'année avec un comptage plus étendu du nombre d'usagers.

Tableau 42. Nombre d'usagers comptés par bain-douche enquêté et estimations de fréquentations

Bains-douches	Usagers comptés	Moyenne/ heure	Ouverture hebdo (h)	Fréquentation hebdo	Nb de cabines en état de marche	Usagers hebdo/ cabine
Ney	607*	33,7	28	943,6	32	29,5
Oberkampf	495	33,0	36	1188	59	20,1
Des Haies	436	29,1	44	1280,4	47	27,2
Pyrénées	424*	23,6	43	1014,8	70	14,5
Deux Ponts	331	22,1	38	839,8	20	42,0
Charenton	332*	18,4	28	515,2	22	23,4
Petitot	275	18,3	34	622,2	23	27,1
Lacepède	225	15,0	34	510	25	20,4
Meaux	182	12,1	30	363	40	9,1
Saint-Merri	137	9,1	26	236,6	49	4,8
Bidassoa	133	8,9	33	293,7	52	5,6
Blomet	130	8,7	35	304,5	26	11,7
Rome	84	5,6	31	173,6	18	9,6
<i>Total</i>	<i>3791</i>	<i>237,6</i>	<i>31</i>	<i>8285,4</i>	<i>483</i>	<i>17,2</i>
<i>Moyenne/ établissement</i>	<i>291,6</i>	<i>18,3</i>	<i>33,8</i>	<i>619,4</i>	<i>37,2</i>	<i>16,7</i>

*Ces trois établissements ont fait l'objet de 6 interventions de la part des enquêteurs (18h), contrairement aux autres dans lesquels ils ne se sont rendus que de 5 fois (15h).

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : 607 usagers ont été comptés au cours des 18h d'enquête dans le bain-douche du boulevard Ney, soit une moyenne de 33,7 usagers par heure. Cet établissement ouvrant 28h par semaine, on peut estimer que près de 947 usagers s'y rendent hebdomadairement ($33,7 \times 28$). Cet établissement compte 32 cabines en état de marche : ainsi, une cabine est en moyenne utilisée par 29,5 usagers au cours d'une semaine ($943,6/32$).

Les données du tableau 42 donnent toutefois à voir les fortes disparités en termes de taille et de fréquentation (ces deux paramètres n'étant que partiellement corrélés) des différents bains-douches parisiens. Ainsi, il apparaît que les bains-douches de Saint-Merri, Bidassoa et Meaux sont relativement peu fréquentés par rapport à leur taille ; à l'inverse, les bains-douches de Deux-Ponts et de Ney sont fortement fréquentés malgré un nombre de cabines restreint. Ces résultats peuvent résulter de conjonctures particulières dont nous ignorons les déterminants, aussi ils ne sauraient être généralisés à l'ensemble de l'année, pour les mêmes raisons.

Ces estimations moyennes masquent les disparités de fréquentation des établissements selon les moments de la journée.

Tableau 43. Les pics de fréquentation dans les différents bains-douches parisiens enquêtés

Bain-douche	Coefficient de variation	Nombre maximum d'usagers comptés par intervention	Jour	Créneau
Rome	60,0	20	vendredi	9h-12h
Meaux	55,9	52	dimanche	8h-11h
Blomet	52,4	36	jeudi	12h-15h
Saint Merri	52,3	38	vendredi	10h-13h20
Charenton	50,1	86	samedi	9h-12h
Oberkampf	48,6	151	dimanche	8h-11h
Des Haies	48,5	138	dimanche	8h30-11h30
Petitot	40,1	69	lundi	8h-11h
Bidassoa	39,4	32	mardi	9h-12h
Pyrénées	38,9	92	samedi	10h-13h
Ney	38,8	165	samedi	10h-13h
Deux Ponts	38,4	92	lundi	10h-13h
Lacepède	32,2	51	samedi	15h-18h

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : En moyenne, au bain-douche de la rue de Rome, 20 usagers ont été comptés durant les interventions des enquêteurs qui ont duré 3h. Un pic de fréquentation (c'est-à-dire l'intervention au cours de laquelle le plus grand nombre d'usagers a été compté) a été observé un vendredi, de 9h à 12h.

Le coefficient de variation permet de mesurer la dispersion relative⁵³ des fréquentations mesurées par demi-heure dans chaque bain-douche. Plus il est élevé, plus les différences de fréquentations sont fortes selon les demi-heures (des pics d'affluence, des moments creux) ; plus il est faible, plus la fréquentation des bains-douches est constante. Ainsi, les plus fortes disparités s'observent dans les bains-douches de Rome, Meaux, Blomet et Saint-Merri; la fréquentation est plus constante aux bains-douches Pyrénées, Ney, Deux Ponts et Lacepède.

Nous avons finalement pu constater que les établissements étaient particulièrement fréquentés le week-end, surtout le matin. Peut-on y lire un effet des horaires d'ouverture restreints le matin et le soir en semaine ? Bien que les usagers fréquentent les bains-douches plusieurs fois par semaine (ou moins régulièrement mais pas nécessairement toujours le même jour), nous pouvons chercher à voir si leur profil varie selon le jour où ils ont été enquêtés.

⁵³ Ecart-type/moyenne*100. Cette mesure relative n'est pas sensible aux différences absolues de fréquentation des bains-douches.

Tableau 44. Situation d'emploi des usagers selon le jour de la semaine où ils ont été enquêtés (en % ligne)

Jour	En emploi / apprentissage	Étudiant, formation, stage	Retraite	Sans emploi	Au foyer	Autre situation	Non Réponse
Lundi	12,8	4,8	12,8	49,6	0,8	9,6	9,6
Mardi	22,5	1,7	13,3	51,7	1,7	2,5	6,7
Mercredi	24,3	1,9	12,1	49,5	3,7	1,9	6,5
Jeudi	19,3	3,6	19,3	41,0	4,2	4,2	8,4
Vendredi	19,1	6,0	22,3	40,5	4,7	4,2	3,3
Samedi	25,4	1,5	17,1	40,5	4,9	2,0	8,8
Dimanche	24,5	5,6	21,0	38,5	2,1	4,9	3,5
Non Réponse	0,0	0,0	66,7	33,3	0,0	0,0	0,0
Total général	21,1	3,7	17,7	43,5	3,4	4,1	6,5

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : Le lundi, 12,8% des usagers des bains-douches parisiens sont en emploi ou en apprentissage.

On constate dans le tableau 44 que le week-end, la part des usagers en emploi est en effet légèrement plus importante que les autres jours de la semaine (sauf le mercredi, où ils sont également nombreux). Cela fait écho aux résultats montrant que les personnes en emploi réclament fréquemment que les horaires des bains-douches soient élargis, notamment en semaine (cf. III.3.1.). Toutefois, la part des retraités, peu contraints en termes d'horaires en semaine, est aussi non négligeable le dimanche.

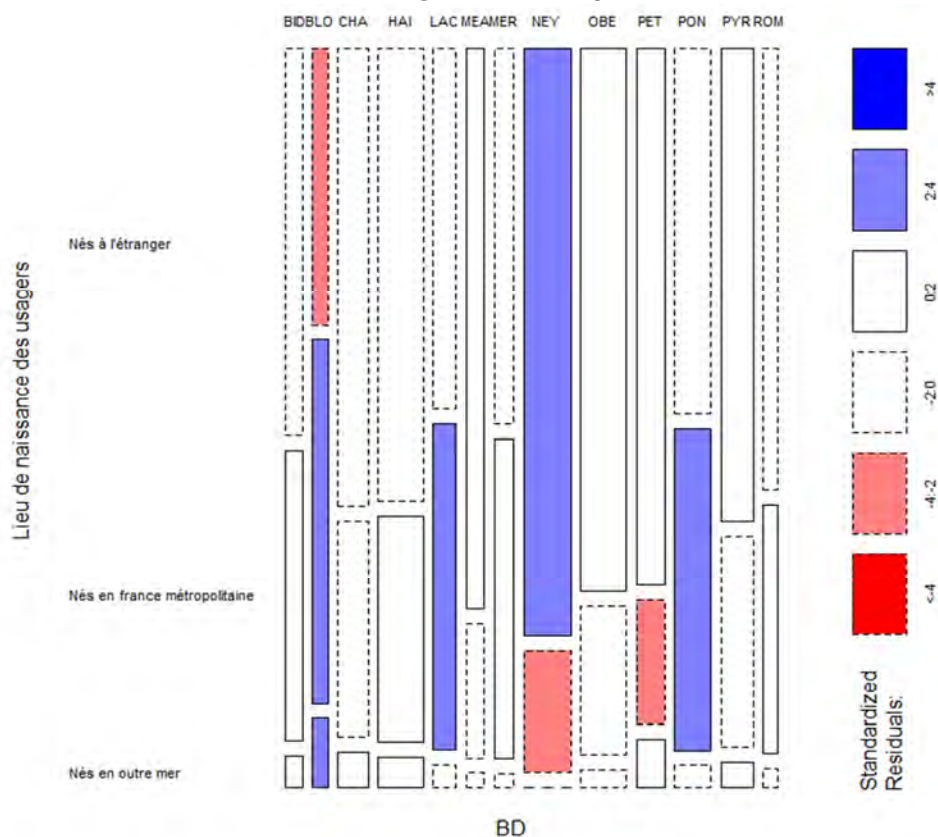
IV.2. Des populations inégalement réparties selon les bains-douches

Nous avons ensuite cherché à décrire chaque bain-douche à partir des caractéristiques de la population qui les fréquente, aussi bien en termes de profil sociodémographique qu'en termes d'usage des lieux.

En termes d'âge des usagers, les bains-douche de Meaux, Ney, Bidassoa (et dans une moindre mesure Lapepède) se distinguent du fait de la part des moins de 30 ans relativement importante ; à l'inverse, les bains-douches de Saint-Merri, Charenton et surtout Rome se caractérisent par la fréquentation relativement importante de personnes âgées de plus de 60 ans.

La population qui fréquente chacun des bains-douches parisiens peut ensuite être caractérisée à partir de leur lieu de naissance. Le graphique 4 montre que les personnes nées à l'étranger sont surreprésentées au bain-douche du boulevard Ney (situé dans le 18^{ème} arrondissement de Paris, près de la Porte de la Chapelle) alors que les usagers nés en France métropolitaine le sont dans les bains-douche Blomet, Lapepède et Deux Ponts (situés dans des quartiers plus centraux et moins peuplés par des étrangers). En cela, les populations fréquentant chacun des bains-douches, bien que mobiles entre ces établissements comme nous l'avons vu dans la partie III.1.1., reflètent le peuplement à une période donnée des quartiers dans lesquels ils sont implantés.

Graphique 4. Lieux de naissance des usagers selon les bains-douches où ils ont été interrogés (mosaic plot)



Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : Les sous-représentations sont en dégradés de couleur rouge et les surreprésentations sont en dégradés de couleur bleue ; la surface des rectangles rend compte de l'importance des effectifs concernés.

Ce constat est confirmé au vu des lieux de naissance des usagers, avec une présence de populations africaine et surtout maghrébine dans les bains-douches implantés dans des quartiers fortement marqués par l'immigration (18^{ème} et 19^{ème} arrondissement de Paris notamment). Le bain-douche de Charenton se distingue une nouvelle fois par la proportion relativement importante de personnes nées en Europe de l'Est.

Les bains-douches de Saint-Merri et des Deux-Ponts se distinguent ensuite des autres établissements par la surreprésentation d'usagers sans logement (plus de 50% des usagers). Ces deux bains-douches sont situés en plein centre de Paris, particulièrement attractif pour les personnes à la rue. En effet, le centre-ville constitue un espace-ressource car y sont présents des lieux d'assistance, mais surtout des ressources économiques importantes (Zeneidi-Henry, 2008).

Tableau 45. Situation de logement des usagers selon les bains-douches où ils ont été interrogés

Situation de logement	Logés, hébergés*		Sans logement**		Non Réponse	Total
Bain-douche						
Bidassoa	35	63.6%	15	27.3%	5	55
					9.1%	100%
Blomet	31	60.8%	14	27.5%	12	51
					11.8%	100%
Charenton	42	50.0%	37	44.1%	5	84
					6.0%	100%
Des Haies	77	62.6%	42	34.2%	4	123
					3.3%	100%
Lacepède	42	65.6%	20	31.3%	2	64
					3.1%	100%
Meaux	33	52.4%	20	31.8%	10	63
					15.9%	100%
Saint-Merri	23	45.1%	28	54.9%	0	51
					0%	100%
Ney	73	55.7%	49	37.4%	9	131
					6.9%	100%
Oberkampf	84	67.7%	35	28.2%	5	124
					4.0%	100%
Petitot	49	59.8%	28	34.2%	5	82
					6.1%	100%
Deux Ponts	44	44%	53	53%	3	100
					3%	100%
Pyrénées	64	56.1%	31	27.2%	19	114
					16.7%	100%
Rome	28	71.8%	6	15.4%	5	39
					12.8%	100%
Total général	583	57,3%	358	35,2%	82	1017
					8,1%	100%

*Logés, hébergés : locataire d'un logement privé ou social, propriétaire, logés chez un ami de la famille, des connaissances, un centre d'hébergement (ou foyer), un hôtel

**Sans logement : Dormir à la rue, un lieu public, SDF, abri de fortune, voiture...

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : Au bain-douche Saint Merri, environ 55% des personnes interrogées sont sans logement ou sans domicile fixe.

Les bains-douches dans lesquels les personnes ayant un emploi ont été les plus nombreuses à être interrogées sont ceux de Rome, Blomet, Des Haies et Oberkampf ; cette surreprésentation n'étant significative que dans le cas du bain-douche de la rue de Rome.

Les bains-douches dans lesquels la part des usagers très « récents », c'est-à-dire s'étant rendus pour la première dans un bain-douches depuis une année ou moins, est la plus importante sont ceux des Haies, de Meaux, de Ney et d'Oberkampf. A l'inverse, la part des usagers « anciens », c'est-à-dire s'étant rendus pour la première fois dans un bain-douche il y a plus de 6 ans voire plus de 35 ans, est particulièrement importante à Charenton et Petitot

(58% et 62% des usagers de ces deux établissements respectifs ont une expérience des bains-douches supérieure à 6 ans, pour une moyenne de 48% dans l'ensemble des établissements).

Tableau 46. Ancienneté de fréquentation des usagers selon les bains-douches où ils ont été interrogés

Bain-douche	Une année ou moins	Entre 2 et 5 ans	Entre 6 et 25 ans	Plus de 25 ans	Non Réponse	Total
Bidassoa	9 16.4%	11 20.0%	20 36.4%	10 18.2%	5 9.1%	55 100%
Blomet	12 23.5%	14 27.5%	14 27.5%	7 13.7%	4 7.8%	51 100%
Charenton	14 16.7%	17 20.2%	35 41.7%	14 16.7%	4 4.8%	84 100%
Des Haies	34 27.6%	27 22.0%	37 30.1%	19 15.4%	6 4.9%	123 100%
Lacépède	15 23.4%	9 14.1%	25 39.1%	10 15.6%	5 7.8%	64 100%
Meaux	18 28.6%	10 15.9%	14 22.2%	12 19.0%	9 14.3%	63 100%
Saint Merri	12 23,5%	14 27,5%	19 37,3%	6 11,8%	0 0,0%	51 100%
Ney	35 26.7%	31 23.7%	43 32.8%	14 10.7%	8 6.1%	131 100%
Oberkampf	36 29.0%	29 23.4%	39 31.5%	13 10.5%	7 5.6%	124 100%
Petitot	13 15.9%	15 18.3%	39 47.6%	12 14.6%	3 3.7%	82 100%
Deux Pont	16 16.0%	36 36.0%	31 31.0%	13 13.0%	4 4.0%	100 100%
Pyrénées	19 16.7%	30 26.3%	39 34.2%	11 9.6%	15 13.2%	114 100%
Rome	7 17.9%	8 20.5%	13 33.3%	7 17.9%	4 10.3%	39 100%
Total général	228 22,1%	237 23,0%	349 33,9%	142 13,8%	74 7,2%	1030 100%

Source : Enquête « La solidarité en actes. Les bains-douches municipaux de Paris » (2017).

Champ : usagers des bains-douches de Paris, âgés de 18 ans et plus.

Lecture : Au bain-douche Oberkampf, environ 29% des usagers sont allés au bain-douche pour la première fois il y a une année ou moins.

Deux variables nous permettent ensuite d'évaluer la récurrence des visites rendues aux bains-douches. La première s'appuie sur la question relative au nombre de visites rendues au cours de l'année précédant l'enquête : les usagers « fréquents », c'est-à-dire qui se rendent au bain-

douche au moins de fois par semaine voire tous les jours, sont surreprésentés dans les bains-douches de Petitot et des Deux Ponts. Ensuite, les réponses apportées à la question relative au nombre de fois où les usagers se sont rendus dans un bain-douche au cours de la semaine précédant l'enquête montrent qu'une nouvelle fois, le bain-douche des Deux-Ponts se distingue par la surreprésentation d'usagers très « fréquents », c'est-à-dire s'étant rendu dans un bain-douche sept fois au cours de la semaine précédant l'enquête. Les bains-douches de Pyrénées, Meaux et Bidassoa ont également une part surreprésentée d'usagers relativement « fréquents », c'est-à-dire s'étant rendus au moins 5 fois dans un bain-douche au cours de la semaine précédant l'enquête.

Conclusion

À partir des indicateurs mobilisés précédemment pour décrire l'hétérogénéité des bains-douches selon les caractéristiques des populations qui les fréquentent, nous avons construit une typologie intuitive permettant de distinguer quatre grands types d'établissements.

1) Les bains-douches particulièrement fréquentés par des usagers relativement âgés, logés et nés en France : Bidassoa, Rome, Lacedède, Haies, Blomet

Ce premier type de bains-douches se caractérise par la part importante de personnes logées qui le fréquentent (entre 63 et 72% des usagers des cinq bains-douches de ce type, contre 57% en moyenne dans l'ensemble des établissements) ; les usagers nés en France y sont aussi particulièrement bien représentés (entre 34 et 47% des usagers de ces cinq établissements, contre 31% dans l'ensemble des bains-douches). La part des usagers de plus de 60 ans est plutôt importante dans ces bains-douches ; les usagers « anciens » (dont la première visite à un bain-douche remonte à plus de 6 ans, voire à plus de 25 ans) y sont également très nombreux.

Les bains-douches correspondant à ce profil sont plus particulièrement ceux de Bidassoa et de Rome. Celui de Lacedède peut également être intégré dans cette catégorie, bien que la part des usagers âgés y soit moins importante que dans les deux autres (Bidassoa et Rome) ; de même, le bains-douches des Haies partage nombre de caractéristiques de cette catégorie d'établissements, si ce n'est que la part des usagers « récents » (qui se sont rendus pour la première fois dans un bain-douche l'année précédant l'enquête) y est plus importante. Le bain-douche de Blomet se rapproche également de ce premier type (fort taux de personnes nées en France et de personnes logées) mais la part des jeunes y est plus importante et la part des usagers « anciens » pas spécifiquement forte.

2) Les bains-douches particulièrement fréquentés par des usagers nés en France et sans logement : Saint-Merri, Deux-Ponts, Charenton

Comme les précédents établissements, ce deuxième type de bains-douches est fréquenté par une part importante d'usagers nés en France (entre 35 et 47% des usagers des trois bains-douches de ce type, contre 31% en moyenne dans les bains-douches) mais certains sont également fréquentés par une part d'étrangers supérieure à la moyenne. La moitié des usagers de ces bains-douches déclarent ne pas avoir de logement (entre 44 et 55%, contre 35% pour la moyenne des bains-douches). Les usagers « récents » n'y sont pas particulièrement nombreux, la plupart des usagers se sont rendus pour la première fois dans un bain-douche il y a plus de 2 ans mais moins de 25 ans (plus de 60%, contre 47% en moyenne pour l'ensemble des bains-douches).

Les bains-douches de Saint-Merri, des Deux-Ponts et de Charenton entrent dans cette catégorie. Ce sont, nous l'avons vu, des établissements localisés dans le centre de la capitale (les deux premiers) et à proximité du bois de Vincennes et d'une zone ferroviaire pour le dernier.

3) Les bains-douches particulièrement fréquentés par des usagers « récents », nés à l'étranger et souvent jeunes : Ney et Meaux

La population du troisième type de bains-douches a pour spécificité d'être composée d'une part importante de personnes nées à l'étranger : entre 39 et 40% des usagers de ces deux bains-douches sont nés au Maghreb (pour une moyenne de 27% dans l'ensemble des bains-douches). La seconde particularité de ces bains-douches est la récence d'une partie de la population : en effet, entre 27 et 29% des usagers se sont rendus pour la première fois dans un bain-douche moins d'un an avant la réalisation de l'enquête (22% en moyenne dans l'ensemble des bains-douches parisiens). Ces bains-douches se caractérisent enfin par la présence de jeunes usagers, avec une part des moins de 30 ans comprise entre 14 et 19% (11% en moyenne dans l'ensemble des bains-douches).

Les bains-douches de ce type correspondent à ceux de Ney et Meaux. Ces deux bains-douches sont situés dans le nord de Paris, à proximité de lieux dans lesquels se sont implantés des camps de migrants (eux-mêmes concentrés dans ces quartiers du fait de leur proximité avec le centre humanitaire de la porte de la Chapelle dans le 18^{ème} arrondissement et avec le Centre d'accueil de demandeurs d'asile dans le 19^{ème} arrondissement) et s'avèrent donc particulièrement marqués par ce voisinage. On pourra dès lors s'étonner de leur différence en termes d'affluence : parmi les plus importantes pour le bain-douche du boulevard Ney (944 usagers par semaines pour un établissement de 32 cabines) ; parmi les plus faibles pour le bain-douche de la rue de Meaux (363 usagers par semaine en moyenne, pour un établissement de 40 cabines), qui devait fermer pour des travaux d'amélioration après notre enquête.

4) Les bains-douches au profil moyen mais particulièrement fréquentés par des usagers nés à l'étranger : Oberkampf, Pyrénées, Petitot

Ce quatrième type de bain-douche regroupe des établissements fréquentés comme les précédents par une part importante des personnes nées à l'étranger. Toutefois, les usagers de moins de 30 ans y sont moins représentés (ces établissements se situent dans la moyenne en ce qui concerne l'âge des usagers). L'ancienneté de fréquentation des usagers y est aussi relativement moyenne, comme leur situation de logement.

Les bains-douches d'Oberkampf, Pyrénées et Petitot entrent dans cette catégorie. Ces bains-douches sont situés dans le Nord-est parisien. Ils connaissent une forte affluence, absolue pour les deux premiers (plus de 1000 usagers par semaine en moyenne), relative pour le troisième (622 usagers en moyenne par semaine mais l'établissement ne compte que 23 cabines contre 59 et 70 pour deux premiers).

V. Résultats et perspectives

V.1. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés : des résultats qui questionnent

Nous avons d'abord trouvé que parmi la population de nos enquêtés, nombreuses sont les personnes nées à l'étranger (59%). La part des femmes, confirmant nos premières observations, et rejoignant le souci d'employés attentifs à les accueillir, est quant à elle peu importante (un peu moins de 10%)⁵⁴.

Notre enquête permet également de constater que la part de ceux que nous pouvons qualifier d'*habitués* est importante, proche de la moitié de la population : en effet, nous avons trouvé que 45% des usagers qui ont rempli le questionnaire fréquentent les bains-douches depuis au moins 5 ans. Ensuite, la part des *nouveaux venus* est non négligeable : 22% des enquêtés fréquentent les bains-douches depuis moins d'un an.

Contrairement aux prénotions (figure du « sdf type »), beaucoup de personnes fréquentant les bains-douches sont logées ou hébergées (58%), tandis que la part de ceux qui vivent à la rue est de 24%. Toutefois, *logés ou non, la plupart (67%) n'ont pas de douche à leur lieu d'habitation ordinaire*.

Une part importante des enquêtés ne vivent pas seuls (environ 43%), et près de la moitié de la population totale a au moins un enfant. Plus précisément, 17% sont en couple, dont 10% en couple cohabitant.

De la même façon, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, la part des usagers ayant bénéficié d'une scolarisation secondaire et supérieure est très élevée (70%). Le mode d'enquête, à savoir le questionnaire auto-administré, n'est pas étranger à ce score, qui en tout état de cause invite à dépasser l'idée d'une population massivement peu éduquée et peu diplômée.

Nous avons observé que la plupart des usagers ont travaillé par le passé, mais qu'ils se trouvent souvent sans emploi au moment de l'enquête (4 sur 5 environ). Cependant, la frontière entre travail et non travail, ou encore entre emploi et non emploi, est relativement poreuse. Les personnes exerçant des « petits boulots », des emplois non déclarés ou encore à temps travail partiel ne se considèrent pas nécessairement comme entrant dans la catégorie de ceux qui « ont un travail ». La différence entre un métier autrefois pratiqué et la situation présente de « non emploi » révèle *une pauvreté que l'on pourrait appeler de déclassement*. Cependant, nos données montrent les résultats, mais pas le processus qui a conduit à la paupérisation.

Notre enquête nous a ensuite permis de voir que les ressources des usagers des bains-douches parisiens proviennent rarement du travail seulement. En effet, alors que 24% déclarent toucher des revenus d'un travail, pratiquement aucun n'en vit uniquement. Ceux qui perçoivent des revenus d'un travail ont quasiment tous perçu le RSA au moins une fois dans l'année, et 37% vivent uniquement des allocations.

⁵⁴ Notons que la mairie de Paris a décidé, en accord avec la mairie d'arrondissement (12^{ème}), d'ouvrir un dispositif dédié aux femmes exclusivement, tous les après-midis. Cet espace, inauguré par la maire de Paris le 20 mars 2019 est géré par le Samu social de Paris. <http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-les-femmes-sans-abri-accueillies-aux-bains-douches-du-xiie-arrondissement-20-03-2019-8036148.php>

Enfin, et malgré la précarité généralisée dans la population des enquêtés, nous avons constaté que *la moitié des usagers des bains-douches ne fréquentent aucun service gratuit*, ce qui dénote une pauvreté de nature particulière, qui fait peu usage des opportunités offertes par les associations dédiées ou les services sociaux municipaux.

V.2. Les bains-douches municipaux : des lieux aux fonctions à la fois essentielles et complexes

Nous allons à présent envisager comment nos hypothèses de départ ont été confirmées ou infirmées.

V.2.1. Un lieu fréquenté par les plus pauvres, mais pas seulement

Dans l'introduction de cette recherche, nous indiquions qu'à partir des enquêtes exploratoires, nous avons observé dans les bains-douches une forte proportion d'hommes, de personnes privées de logements, mais aussi des familles et des enfants, des migrants en situation précaire, toute une clientèle que le quartier contribue fortement à définir. Cette hypothèse est validée. Les établissements ne sont pas des lieux fréquentés par les seuls démunis, mais aussi par des « déclassés » et par une population logée pour lesquels les bains-douches offrent d'autres avantages : sécurité, propreté, rapidité, occasion d'économie. De plus, *les caractéristiques sociodémographiques des usagers sont moins homogènes que dans la représentation commune*. Nous pouvons relever par exemple les niveaux de scolarité relativement élevés. Par ailleurs, les bains-douches municipaux accueillent une population marquée par l'histoire et l'ambiance du quartier, ceux du centre sont par exemple plus volontiers fréquentés par des personnes nées en France, contrairement à ceux des arrondissements du nord et de l'est parisien. Cependant, ce trait est relativisé par le fait que les usagers ne se limitent généralement pas à un seul établissement puisqu'ils en fréquentent en moyenne 3, sans doute en fonction des jours et heures d'ouverture, mais aussi de leurs besoins propres.

V.2.2. Des lieux accueillants pourvoyeurs de *care*, intimes et publics à la fois

L'idée que nous défendions est que les bains-douches municipaux remplissent un rôle social essentiel, non seulement parce qu'ils sont des lieux de promotion de l'hygiène et de la propreté, mais aussi parce que s'y fabriquent du soin, du *care*, de la solidarité et de l'hospitalité. Nos résultats permettent de dire que les bains-douches sont plébiscités par les usagers, qui expriment d'ailleurs souvent leur reconnaissance de pouvoir disposer d'eau chaude et d'un espace intime très généralement vécu comme sûr, propre et accueillant. De même, les enquêtés témoignent de ce qu'ils y sont bien traités. Par conséquent, le respect et le sens de l'hospitalité règnent, sauf exception, dans ces lieux. Cependant, *si l'on peut vérifier des manifestations de solidarité, entre usagers la règle est plutôt « l'inattention civile », caractéristique des espaces publics et condition de leur bon fonctionnement*.

Notre hypothèse est donc partiellement vérifiée : les bains-douches sont pourvoyeurs de *care*, mais la sociabilité entre usagers n'y est qu'occasionnelle. Des comparaisons avec d'autres aires culturelles, où le bain est d'abord l'occasion de détente et de lien social avant que d'être le lieu où l'on se lave, permettraient de qualifier encore plus précisément ce dispositif original.

Une ethnographie comparative des bains-douches, à l'échelle de la France dans un premier temps, est, dans ce sens, également à promouvoir.

V.2.3. Un dispositif traversé par la violence sociale

Le bain-douche est un lieu où circulent du lien, du don et du contre-don ; c'est aussi un lieu de violence symbolique pour la raison-même qu'il donne à ceux qui n'ont rien à donner en échange. Le bain-douche contraint à s'accommoder de présences indésirables mais peut aussi présenter des opportunités et adoucir la dureté du quotidien. Les employés ont un rôle clé à jouer dans l'atténuation de la violence sociale : avec des variations selon les personnes et leur parcours de vie mais aussi selon les établissements dans lesquels ils travaillent, les agents régulent et pacifient l'usage de ces lieux, préviennent et gèrent les éventuels conflits. *Il faut insister sur le fait que la violence sociale à laquelle nous faisons référence se traduit davantage par une stigmatisation que par des épisodes de violence effective : très peu d'usagers rapportent de tels épisodes.*

Notre hypothèse est donc vérifiée, mais pour avoir longuement échangé avec beaucoup d'entre eux, notamment dans la phase de préparation de l'enquête, nous pouvons affirmer que les employés ne sont pas toujours en mesure de réduire la violence sociale, aussi parce qu'ils ont conscience de subir, eux aussi, une forme de domination. Le sentiment assez répandu est que le travail qu'ils accomplissent n'est pas reconnu à sa juste valeur, et que les perspectives de progression de carrière sont extrêmement limitées.

V.2.4. Des établissements différents entre eux et qui ressemblent à leur quartier

Comme nous l'avons montré dans la première partie de ce travail, les bains-douches municipaux ont une origine commune, même si leur date de construction s'échelonne dans le temps entre la toute fin du 19^{ème} siècle et le milieu du 20^{ème}. Les bains-douches sont donc historiquement ancrés dans le quartier où ils ont été construits. Nous faisons l'hypothèse qu'ils le sont aussi sociologiquement. Si certains usagers fréquentent les bains-douches par rotation et n'hésitent pas à circuler dans la ville, selon les horaires d'ouvertures des lieux, nous pensons que la plupart seraient fidèles à un établissement en particulier et que le voisinage était partie prenante, avec ses aménités urbaines et ses problématiques spécifiques. D'autres investigations seraient nécessaires notamment sur ce point précis. Nous pouvons toutefois avancer que si les usagers tournent dans les bains-douches, il ne fait aucun doute que *les établissements ont chacun leur « identité »*

V.3. Pistes d'approfondissement

V.3.1. Zoom sur des groupes mal connus

La base de données que notre enquête a permis de constituer est très riche. Les exemples de sous-populations et les portraits indiquent que d'autres traitements restent à effectuer. Sur les groupes que nous avons isolés à titre exploratoire, et sur d'autres qui seraient à étudier de près (usagers logés en HLM, usagers propriétaires, etc.), des traitements complémentaires à partir de la base seraient à réaliser.

Ensuite, il nous semble que des entretiens approfondis permettraient de mieux comprendre ces groupes, notamment par la méthode des récits de vie. Nous pensons particulièrement aux femmes et aux exilés nouvellement arrivés à Paris.

Enfin, il serait intéressant de compléter l'enquête par des entretiens réalisés auprès des employés d'une part, et grâce à une méthodologie appropriée, auprès des populations non couvertes par le questionnaire pour cause d'illettrisme.

Pour finir, des observations focalisées et combinées avec les sources historiques (notamment la série MV des Archives départementales et l'inventaire Gertrude Patrimoine IDF)⁵⁵ permettraient de réaliser des monographies qui nous renseigneraient sur l'évolution de ce que l'on peut appeler *la culture des bains-douches municipaux à la française*, qui tend cependant à se diversifier très largement. Par ailleurs, et même si le cas parisien fait état d'une longévité et d'une stabilité exceptionnelle, la série des Annuaires statistiques de la Ville de Paris combinée à d'autres sources qualitatives permettrait de saisir le sens d'une transformation radicale des caractéristiques sociales des utilisateurs dans un cadre moral, physique et normatif qui demeure quasiment inchangé depuis plus d'un siècle. Bref, nous proposons de lier une démarche ethnographique à une approche historique, comme nous avons pu le faire pour d'autres objets (Barrere et Lévy-Vroelant, 2012).

V.3.2. Comparaisons dans l'espace et le temps

Cette enquête quantitative, qui décrit l'état présent dans un contexte urbain spécifique, révèle la nécessité d'une approche de plus grande envergure en termes de cas étudiés et de méthodologies mobilisées.

L'objectif d'un prolongement de la recherche serait de mettre en œuvre une approche comparative sur le temps long afin d'expliquer la diversité des établissements en partant du cas parisien, à la fois emblématique et exceptionnel. Il serait opportun de s'intéresser à l'évolution des établissements de bains-douches dans plusieurs villes françaises et européennes⁵⁶. L'idée serait de partir d'une description de l'état actuel et de remonter le temps pour comprendre l'évolution du bâti, des usages, des idées et des normes en matière de propreté et d'hygiène, grâce à un couplage avec la méthode ethnographique. L'analyse de cet échantillon raisonné de villes où seraient reconstituée la « carrière » des bains-douches permettrait de mettre en exergue la singularité du cas parisien, avec ses 16 établissements et ses quelque cinq cents douches accessibles gratuitement. La réouverture récente de l'ensemble de la rue des Amiraux, œuvre de l'architecte Henri Sauvage, classé monument historique, semble indiquer la volonté de la municipalité parisienne de préserver la valeur patrimoniale et même temps que la fonction sociale de tels lieux. La mise en œuvre d'un inventaire des établissements de toutes les communes d'Ile-de-France par le service du patrimoine et de l'inventaire constitue une initiative féconde, suivie par d'autres régions, offrant l'opportunité d'une véritable histoire du secteur au service du présent.

⁵⁵ <http://inventaire.iledefrance.fr/recherche/globale?texte=bains-douches&type=>

⁵⁶ Dans cette perspective, nous avons commencé à collaborer avec des collègues italiennes (Zanantonio-Martin, 2018 ; Maspoli, 2016) et belges (Deligne, 2018).

Quelques mots pour conclure...

Le système des bains-douches est riche d'enseignements pour qui s'intéresse aux évolutions et aux mutations des politiques publiques, des normes et des usages en matière d'hygiène et de santé, de perception de la pauvreté, de rapport au corps et au soin en milieu urbain.

Avec ses établissements et l'intérêt citoyen qu'ils suscitent – voir le dernier budget participatif de la Ville de Paris –, ce secteur solidaire constitue un observatoire de premier choix.

Cependant, né d'une volonté réformatrice fortement influencée par les principes hygiénistes, le secteur a connu des évolutions, notamment de ses « publics », dont il convient de prendre toute la mesure. Nous l'avons vu, la Ville de Paris s'est récemment préoccupée de l'accès des femmes démunies à l'hygiène et à l'eau chaude en facilitant l'ouverture d'un espace-temps dédié dans l'établissement de la rue de Charenton. Si des réformes sont à mettre en œuvre, comme nous le pensons, elles gagneront à être instruites tant du passé que du présent, et à s'ouvrir à d'autres « modèles », qu'ils soient historiques ou expérimentaux, afin de mieux préparer l'avenir.

Références bibliographiques

- AYMARD Colette (dir.), 2013, *Les bains-douches en Limousin. Architecture et histoire*, Limoges, Caue De Haute-Vienne, 340 p.
- BADAROUX Jean, FREBAULT Jean, MENARD François et D'ABOVILLE Gaëlle (dir.), 2018, *Aménager sans exclure, faire la ville incluante*, Paris, Éditions Le Moniteur, 167 p.
- BARRERE Céline, LEVY-VROELANT Claire, 2012, *Hôtels meublés de Paris. Enquêtes sur une mémoire de l'immigration*, Paris Grâne, Créaphis, 305 p
- BECK Ulrich, 2001, *La société du risque*, Coll. Alto, éd. Aubier, 521 p.
- BONY Lucie, LEVY-VROELANT Claire, « Les usagers des bains-douches de Paris. Bilan d'une enquête par questionnaires », in BONY Lucie, LEVY-VROELANT Claire, TSANGA TABI Marie, *Pauvres en eau. Expériences, catégorisations, actions*, à paraître en 2019.
- ČAČIC-KUMPES Jadranka, KUMPES Josip, 1990, « Approche socio-historique des migrations yougoslaves en France », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 6, n°2, pp. 65-84.
- CASTEL Robert, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 495 p.
- CHEVALLIER Fabienne, 2010, *Le Paris moderne. Histoire des politiques d'hygiène (1855-1898)*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 410 p.
- CORBIN Alain, 1982, *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social, XVIIIe-XIXe siècles*, Paris, Aubier-Montaigne, 334 p.
- DAJON Hervé, 2013, « La douche, une invention d'un médecin des prisons, le docteur Merry Delabost », *Criminocorpus. Revue d'Histoire de la justice, des crimes et des peines* [mis en ligne le 26 janvier 2013]. <http://criminocorpus.revues.org/2006?lang=en>
- DELIGNE Chloé (coord.), 2018, *L'hygiène personnelle hors/sans chez soi* », *Projet de recherche Anticipate*.
- ELIAS Norbert, (1973 [1939]), *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 342 p.
- FELTGEN D', 2000, *Le D' Merry Delabost, inventeur de la douche ?*, Groupe Histoire des Hôpitaux de Rouen, Séance du 8 novembre 2000.
- GOUBERT Jean-Pierre, 1986, *La conquête de l'eau. L'Avènement de la santé à l'âge industriel*, Paris, Robert Laffont, 302 p.
- GRISAL Rémi, 2014, *La pauvreté en pratique. Une ethnographie des bains-douches municipaux de Paris*, Mémoire de master 1 de sociologie, EHESS-ENS, 127 p.
- GUERRAND Roger-Henri, 1992, *Une Europe en construction. Deux siècles d'habitat social en Europe*, Paris, La Découverte, 230 p.
- KAMOUN Patrick, 2011, *Hygiène et Morale. La naissance des Habitations à Bon marché (1830-1938)*, Paris, Union sociale pour l'habitat, 267 p.
- KRUSZYK Laurent, LEVILLAIN Florence, *Bains publics*, Photographies de Laurent Kruszyk et de Florence Levillain, Contributions de : Philippe Ayrault, Julie Corteville, Claire Lévy-Vroelant, Magali Mélandri et Emmanuelle Philippe, 50 reproductions couleur, Paris, Loco éd. 96 p.
- LATY Dominique, 1996, *Histoire des bains*, Paris, PUF, 127 p.

- LASLETT Peter, CHAMOIX Antoinette, 1972, « La famille et le ménage : approches historiques », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 27^e année, N° 4-5, pp. 847-872.
- LE BAS Antoine, 2000, « Des piscines et des villes : genèse et développement d'un équipement de loisirs », *Histoire urbaine*, vol. 1, n° 1, pp. 145-162.
- LEVY-VROELANT Claire, 2016, « Se mouiller au propre comme au figuré. De l'observation à l'ethnographie dans les bains-douches parisiens », *Espaces et Sociétés*, n° 164-165, pp. 127-142 (article disponible en anglais)
- LEVY-VROELANT Claire, 2017, « La bataille de l'eau : entre régies publiques et compagnies privées », *Métropolitiques*, en ligne le 26/06/2017, <https://www.metropolitiques.eu/La-bataille-de-l-eau-entre-regies.html>
- LEVY-VROELANT Claire, 2018, « Les bains-douches, une aménité solidaire », in BADAROUX Jean, FREBAULT Jean, MENARD François et D'ABOVILLE Gaëlle (dir.), *Aménager sans exclure, faire la ville incluante*, Paris, Le Moniteur, pp. 77-79.
- MAILLY Juliette, 2013, *Travailler aux bains-douches. Processus de réappropriation et de valorisation du travail. Une étude par observation participante*, Master 2 de sociologie, Université Paris Descartes, 103 p.
- MARPSAT Maryse, 2006, « Une forme discrète de pauvreté : les personnes logées utilisant les distributions de repas chauds », *Économie et Statistique* n° 391-392, pp. 65-85.
- MASPOLI Rossella, 2016, *Bagni Municipali Torino*, Report 18.05.2016, Department of Architecture and Design, Politecnico di Torino, 28 p.
- MIGREUROPE, 2017, *Atlas des Migrants en Europe. Approches critiques des politiques migratoires*, Paris, Armand Colin
- MURARD Lion, ZYLBERMAN Patrick, 1986, *L'hygiène dans la République, La Santé publique en France ou l'utopie contrariée : 1870-1918*, Paris, Fayard, 805 p.
- NIVARD Carole, 2012, *La justiciabilité des droits sociaux. Étude de droit conventionnel européen*, Paris, Editions Bruylant, 810 p.
- PAUGAM Serge, 2012, « Les formes contemporaines de la disqualification sociale », *CERISCOPE Pauvreté* [en ligne].
- PEKER Julia, 2010, *Cet obscur objet du dégoût*, Edition Le bord de l'eau, Paris, 190 pages
- PHILIPPE Emmanuelle, service Patrimoines et Inventaire, Région Île-de-France, 2017. Les bains-douches municipaux de la ville de Paris.
http://inventaire.iledefrance.fr/dossinventaire/publication/IA75000310_Dossier_Thematique_Bains_Douches.pdf. Consulté le 3 septembre 2018
- PICHON Pascale, 2007, *Vivre dans la rue. Sociologie des sans domicile fixe*, Paris, Aux lieux d'être, 304 p.
- PROUST Adrien, 1877, *Traité d'hygiène publique et privée*, Paris, p. 492.
- RIMBAULT Aurélie, 2013, *Les politiques sanitaires et sociales des édiles parisiens au 19^{ème} siècle (1849-1914)*, Thèse de doctorat en histoire, Université de Paris 1
- SHEARD Sally, 2000, « Profit is a dirty word: the development of public baths and wash-houses in Britain 1847–1915 », *Social history of medicine*, vol. 13, n°1, pp. 63-86.

VIGARELLO Georges, 1993, *Histoire des pratiques de santé. Le sain et le malsain depuis le Moyen-Age*, Paris, Points, 258 p.

ZANANTONIO-MARTIN Federica, 2018. *Ethnographie d'un bain public de Turin. Espace, eau et émotions*, Mémoire de Master de sociologie sous la direction de Claire Lévy-Vroelant, Université de Paris 8 Saint-Denis, 77 p.

ZENEIDI-HENRY Djemila, 2002, *Les SDF et la ville. Géographie du savoir-survivre*, Paris, Bréal, 288 p.

Table des figures

Table des encadrés

Encadré 1. Des usagers récemment arrivés faisant une première expérience du bain-douche	26
Encadré 2. Une usagère fréquentant de longue date les bains-douches	27
Encadré 3. Des usagères sans logement	30
Encadré 4. Des usagers sans logement	31
Encadré 5. Des usagers vivant en couple avec un ou plusieurs enfants.....	41
Encadré 6. Des usagers au chômage cherchant du travail mais ayant déjà travaillé (« en déclassement »).....	48

Table des photographies

Photographie 1. Bains-douche Petitot, place des Fêtes, Paris 19 ^{ème}	9
Photographie 2. Type de cabines de douches proposé par la Société d'habitations à bon marché et de bains-douches, Paris, vers 1925.....	9
Photographie 3. Couloir et cabines, Bains-douches du Boulevard Ney, 2015.....	9
Photographie 4. Trace d'un bain-douche qui n'existe plus. Marseille, 2012.....	11
Photographie 5. Établissement de Strasbourg, juin 2018.	11
Photographie 6. et 6bis. Consignes d'utilisation des douches, Établissement du boulevard Ney, 2015.....	14
Photographie 7. Carreau de faïence blanche portant un extrait du règlement intérieur, Établissement de Gentilly, aujourd'hui désaffecté.....	15
Photographie 8. Les tarifs et la durée des douches, Établissement de Pantin, aujourd'hui désaffecté.....	15

Table des tableaux

Tableau 1. Motifs de non-participation à l'enquête des personnes contactées	19
Tableau 2. Participation des femmes à l'enquête	20
Tableau 3. Motifs de non-participation à l'enquête des femmes contactées	20
Tableau 4. Répartition par langue des questionnaires distribués aux personnes contactées.....	21
Tableau 5. Sexe des usagers des bains-douches	22
Tableau 6. Lieu de naissance selon l'âge des usagers (en % ligne).....	23
Tableau 7. Lieux de naissance des usagers des bains-douches	24
Tableau 8. Année d'arrivée en France des usagers nés à l'étranger	25
Tableau 9. Département de résidence.....	28
Tableau 10. La situation de logement des usagers.....	29
Tableau 11. La situation de logement selon le lieu de naissance des usagers	32
Tableau 12. Contribution au paiement du logement	34
Tableau 13. Équipement sanitaire du lieu d'habitation.....	34
Tableau 14. Équipement en douche ou baignoire selon l'habitat des usagers.....	35
Tableau 15. Équipement en lavabo selon l'habitat des usagers (en % ligne).....	35
Tableau 16. Ressources financières des usagers des bains-douches (12 types)	36
Tableau 17. Ressources financières des usagers des bains-douches selon leur âge.....	37
Tableau 18. Ressources financières des usagers des bains-douches selon leur lieu de naissance (en % colonne)	38

Tableau 19. Ressources financières des usagers nés à l'étranger selon leur année d'arrivée en France (en % ligne)	38
Tableau 20. Utilisation des services gratuits par les usagers.....	39
Tableau 21. Nombre d'enfants des usagers des bains-douches.....	40
Tableau 22. Situation des usagers quant à la cohabitation en couple.....	40
Tableau 23. Niveau d'étude des usagers des bains-douches	43
Tableau 24. Situation professionnelle des usagers des bains-douches (6 types)	44
Tableau 25. Secteurs d'activité actuel et passé des usagers des bains-douches	45
Tableau 26. Catégorie socioprofessionnelle actuelle et passée des usagers des bains-douches	46
Tableau 27. Croisement entre la PCS passée (P) et la PCS actuelle (A)	47
Tableau 28. Fréquentation des établissements de bains-douches et nombre de cabines en état de marche	50
Tableau 29. Voie par laquelle les usagers ont connu l'existence des bains-douches	51
Tableau 30. Ancienneté de la première visite des usagers des bains-douches	52
Tableau 31. Ancienneté de la première visite selon le lieu de naissance des usagers (en % ligne)	53
Tableau 32. Fréquence d'utilisation des bains-douches au cours de l'année 2016.....	54
Tableau 33. Venir au bain-douche seul ou accompagné selon l'âge des usagers	55
Tableau 34. Fréquence des discussions avec les employés et avec les usagers	56
Tableau 35. Fréquence du sentiment d'insécurité dans les bains-douches parisiens	57
Tableau 36. Lieux de provenance et de destination avant et après avoir fréquenté les bains-douches (fréquences de mentions)	58
Tableau 37. Éléments d'appréciation des bains-douches parisiens.....	59
Tableau 38. Services sollicités par les usagers des bains-douches.....	60
Tableau 39. Situation de logement des usagers selon les services sollicités.....	61
Tableau 40. Fonctions remplies par les bains-douches du point de vue des usagers.....	62
Tableau 41. Lieux de toilette des usagers selon leur situation de logement.....	64
Tableau 42. Nombre d'usagers comptés par bain-douche enquêté et estimations de fréquentations	67
Tableau 43. Les pics de fréquentation dans les différents bains-douches parisiens enquêtés	68
Tableau 44. Situation d'emploi des usagers selon le jour de la semaine où ils ont été enquêtés (en % ligne).....	69
Tableau 45. Situation de logement des usagers selon les bains-douches où ils ont été interrogés	71
Tableau 46. Ancienneté de fréquentation des usagers selon les bains-douches où ils ont été interrogés	72

Table des graphiques

Graphique 1. Carte des établissements en service en février 2017	14
Graphique 2. La situation de logement des usagers selon leur âge (en %)	32
Graphique 3. La situation de logement au moment de l'enquête des usagers nés à l'étranger selon leur date d'arrivée en France (en %).....	33
Graphique 4. Lieux de naissance des usagers selon les bains-douches où ils ont été interrogés (mosaic plot).....	70

Table des matières

Introduction	4
I. Aux origines des bains-douches	7
I.1 Les bains-douches : une institution méconnue.....	7
I.1.1. Une histoire européenne, des précurseurs en France	8
I.1.2. L'exception parisienne	10
I.1.3. Des idées fondatrices qui se révèlent durables.....	12
I.1.4. L'enjeu de l'accès à l'eau pour tous.....	13
I.2. Le terrain de la recherche	13
1.2.1. Une localisation diversifiée, une réglementation commune.....	13
1.2.2. Les hypothèses de travail	16
I.3 La réalisation de l'enquête	17
I.3.1. La construction du protocole d'enquête	18
I.3.2 Le déroulement de l'enquête	18
II. Qui fréquente les bains-douches parisiens aujourd'hui ?	22
II.1. Sexe, âge, lieu de naissance	22
II.1.1. Près de 90% d'hommes de tous âges	22
II.1.2. Une majorité de personnes nées à l'étranger, notamment dans les anciennes colonies et en Europe de l'Est	23
II.1.3. Des usagers locaux et mobiles : 65% vivent à Paris, dont 13,4% dans plusieurs lieux	27
II.2. Mode d'habitat et ressources	28
II.2.1. Statut d'occupation et situation de logement.....	28
II.2.2. Les deux tiers des usagers ne disposent pas de douches sur leur lieu d'habitation	34
II.2.3. Quelles ressources financières ont les usagers des bains-douches ?	36
II.3. Familles et cohabitations.....	40
II.3.1. Les usagers des bains-douches vivent seuls pour la majorité d'entre eux, mais près de la moitié ont eu au moins un enfant.....	40
II.3.2. Les cohabitations ne sont pas rares	41
II.4. Éducation, professions, rapport au travail	43
II.4.1 Plus d'un quart des usagers des bains-douches parisiens ont fréquenté (ou fréquentent) l'enseignement supérieur.	43
II.4.2. Situation professionnelle : seulement 21% des usagers en activité, plus de 40% à la recherche d'un emploi	44
III. Les usages des bains-douches	50

III.1. Fréquentation, mode d'accès, fréquence d'usage	50
III.1.1. Tous les bains-douches sont fréquentés, mais certains plus que d'autres... ..	50
III.1.2. Du bouche à oreille... pour des usagers en partie familiers	51
III.1.3. Une large majorité d'usagers très réguliers.....	53
III.2. Les relations sociales dans les bains-douches.....	55
III.2.1. Une activité solitaire qui ouvre sur d'autres ressources	55
III.2.2. Le bain-douche au quotidien	57
III.3. Les services rendus par les bains-douches.....	58
III.3.1. Des usagers plutôt satisfaits.....	59
III.3.2. Fonctions remplies par les bains-douches, au-delà de la douche	62
Conclusion.....	64
IV. Une entrée par les établissements de bains-douches	66
IV.1. Des bains-douches variablement fréquentés	66
IV.2. Des populations inégalement réparties selon les bains-douches	69
Conclusion.....	73
V. Résultats et perspectives	75
V.1. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés : des résultats qui questionnent	75
V.2. Les bains-douches municipaux : des lieux aux fonctions à la fois essentielles et complexes	76
V.2.1. Un lieu fréquenté par les plus pauvres, mais pas seulement.....	76
V.2.2. Des lieux accueillants pourvoyeurs de <i>care</i> , intimes et publics à la fois	76
V.2.3. Un dispositif traversé par la violence sociale	77
V.2.4. Des établissements différents entre eux et qui ressemblent à leur quartier	77
V.3. Pistes d'approfondissement.....	77
V.3.1. Zoom sur des groupes mal connus	77
V.3.2. Comparaisons dans l'espace et le temps	78
Quelques mots pour conclure.....	79
Références bibliographiques	80
Table des figures.....	83
Table des encadrés	83
Table des photographies	83
Table des tableaux	83
Table des graphiques	84
Table des matières.....	85
Annexe – questionnaire en langue française	87

Annexe – questionnaire en langue française

N° de QAA : _____

Étude sur les bains-douches de Paris

Bonjour ! Nous faisons une étude pour mieux connaître les besoins et les conditions de vie des personnes qui utilisent les bains-douches à Paris. Ce questionnaire est anonyme, merci de ne pas écrire votre nom. Vous pouvez rendre ce questionnaire rempli à la personne qui vous l'a donné ou l'envoyer par La Poste dans l'enveloppe T (sans timbre).

➤ [Comment remplir ce questionnaire](#)

Merci de suivre les questions dans l'ordre et de répondre à chacune. Parfois, plusieurs choix sont possibles, c'est alors indiqué.

Dans une question avec des cases , mettez une croix dans la case qui vous correspond.
Par exemple, si vous êtes un homme : un homme une femme

Dans une question avec des bacs ou , écrivez la réponse en chiffres.

Par exemple : si vous êtes né en 1975 : ou si vous avez 2 enfants

Dans les questions avec des pointillés, écrivez directement votre réponse.

Par exemple : si vous habitez dans le 10^{ème} arrondissement de Paris, écrivez : Paris 10^{ème}

Votre participation est importante. Merci par avance !

1 Vous êtes... un homme une femme

2 Quelle est votre année de naissance ? 19

3 Dans quels bains-douches êtes-vous déjà allé à Paris ?

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Audubon (12 ^{ème}) | <input type="checkbox"/> Haies (20 ^{ème}) | <input type="checkbox"/> Petitot (19 ^{ème}) |
| <input type="checkbox"/> Bidassoa (20 ^{ème}) | <input type="checkbox"/> Lacépède (5 ^{ème}) | <input type="checkbox"/> Pyrénées (20 ^{ème}) |
| <input type="checkbox"/> Blomet (15 ^{ème}) | <input type="checkbox"/> Les Amiraux (18 ^{ème}) | <input type="checkbox"/> Rome (8 ^{ème}) |
| <input type="checkbox"/> Butte-aux-Cailles (13 ^{ème}) | <input type="checkbox"/> Meaux (19 ^{ème}) | <input type="checkbox"/> Rouvet (19 ^{ème}) |
| <input type="checkbox"/> Charenton (12 ^{ème}) | <input type="checkbox"/> Ney (18 ^{ème}) | <input type="checkbox"/> Saint Merri (4 ^{ème}) |
| <input type="checkbox"/> Deux Ponts (4 ^{ème}) | <input type="checkbox"/> Oberkampf (11 ^{ème}) | |

Précisez :

4 Comment avez-vous connu les bains-douches de Paris ?

- Par un ami, une personne de la famille
- Par un service social, une association
- Par une affiche, un tract, le guide « Solidarité » de la Ville de Paris
- Par internet
- Autre, précisez :

5 En quelle année êtes-vous allé dans un bain-douche à Paris pour la première fois ?

6 Au cours des 7 derniers jours, combien de fois êtes-vous allé dans un bain-douche à Paris ?

- 1 fois 2 fois 3 fois 4 fois 5 fois 6 fois 7 fois

Plusieurs réponses possibles

Plusieurs réponses possibles

7 **L'année dernière (2016), combien de fois êtes-vous allé dans un bain-douche à Paris ?**

- Jamais, c'est la première fois aujourd'hui
- Tous les jours de la semaine ou presque
- Au moins 2 fois par semaine
- 1 fois par semaine
- 1 ou 2 fois par mois
- Moins souvent

8 **Pour vous, les bains-douches de Paris sont :**

- Très satisfaisants
- Satisfaisants
- Peu satisfaisants
- Pas du tout satisfaisants
- Ça dépend des bains-douches

9 **Dans les bains-douches de Paris où vous allez le plus souvent, diriez-vous que :**

- Les jours et les heures d'ouverture sont pratiques
- C'est propre
- Il y a un bon accueil
- Ce n'est pas loin
- C'est confortable
- Il y a une bonne ambiance avec les autres usagers
- L'eau est à la bonne température
- Autre, précisez :

Plusieurs
réponses
possibles

10 **Avez-vous déjà eu un des problèmes suivants dans un bain-douche à Paris ?**

- Saleté
- Mauvais accueil
- Mauvaise odeur
- Bruit désagréable
- Lieu en mauvais état
- Insultes, bagarre
- Fermeture non prévue
- L'eau n'est pas à la bonne température
- Aucun problème
- Autre, précisez :

Plusieurs
réponses
possibles

11 **Dans les bains-douches, auriez-vous besoin qu'on vous propose les services suivants :**

- Du savon
- Une machine à laver le linge
- Une bagagerie
- Autre chose, précisez :
- Un sèche-cheveux
- Une machine à sécher le linge
- Je n'ai besoin de rien

Plusieurs
réponses
possibles

12 **Le plus souvent**, venez-vous au bain-douche seul ou avec d'autres personnes ?

- 1. Seul
- 2. Avec des amis
- 3. Avec un ou plusieurs enfants
- 4. Avec votre conjoint ou un parent

13 Discutez-vous avec des **employés** des bains-douches ?

- 1. Souvent
- 2. Parfois
- 3. Rarement
- 4. Jamais

14 Discutez-vous avec d'autres **usagers** ?

- 1. Souvent
- 2. Parfois
- 3. Rarement
- 4. Jamais

15 Venir aux bains-douches vous permet de :

- 1. Rencontrer des gens
- 2. Echanger des informations et des conseils
- 3. Obtenir de l'aide
- 4. Vous reposer
- 5. Faire des économies
- 6. Ne pas tomber dans votre salle de bain
- 7. Remplacer votre douche ou votre chaudière hors service
- 8. Ne pas déranger les personnes avec qui vous vivez
- 9. Prendre une douche
- 10. Autre, précisez :

Plusieurs
réponses
possibles

16 Vous est-il déjà arrivé de **ne pas** vous sentir en sécurité dans un bain-douche de Paris ?

- 1. Très souvent
- 2. Souvent
- 3. Rarement
- 4. Une fois
- 5. Jamais

17 Où vous lavez-vous ?

- 1. Au bain-douche
- 2. Au bain-douche **et ailleurs**, précisez où :

Votre vie quotidienne

18 **Le plus souvent**, de quel endroit venez-vous lorsque vous allez au bain-douche ?

- 1. De chez vous (*l'endroit où vous dormez*)
- 2. De votre travail
- 3. De chez un ami ou de la famille
- 4. D'un lieu public (*café, parc, commerce, bibliothèque,...*)
- 5. D'une association ou un lieu administratif (*CAF, Pôle Emploi,...*)
- 6. Ça dépend des fois
- 7. D'un autre endroit, précisez :

19 **Le plus souvent, à quel endroit allez-vous en sortant du bain-douche ?**

- 1. Chez vous (*l'endroit où vous dormez*)
- 2. A votre travail
- 3. Chez un ami ou de la famille
- 4. Dans un lieu public (*café, parc, commerce, bibliothèque,...*)
- 5. Dans une association ou un lieu administratif (*CAF, Pôle Emploi,...*)
- 6. Ça dépend des fois
- 7. Dans un autre endroit, précisez :

20 **Au cours des 30 derniers jours, avez-vous utilisé certains services gratuits ?**

- 1. Bagagerie
- 2. Distribution de repas ou de nourriture
- 3. Restaurants solidaires
- 4. Soins médicaux
- 5. Nuit en foyer ou en centre d'hébergement
- 6. Accueil de jour
- 7. Vestiaire
- 8. Adresse dans une association pour recevoir votre courrier
- 9. Aucun
- 10. Autre, précisez :

Plusieurs
réponses
possibles

Votre habitat

21 **Y a-t-il une douche ou une baignoire dans l'endroit où vous habitez actuellement ?**

- 1. Oui
- 2. Non

22 **Y a-t-il un lavabo dans l'endroit où vous habitez ?**

- 1. Oui
- 2. Non

23 **Actuellement, quelle est votre situation ?**

- 1. Locataire d'un logement privé
- 2. Locataire d'un logement social (HLM)
- 3. Propriétaire du logement où vous habitez
- 4. Logé chez des amis, de la famille ou des connaissances
- 5. Logé dans un centre d'hébergement
- 6. Logé dans un hôtel
- 7. Vous dormez dans la rue, un lieu public ou un abri de fortune
- 8. Vous changez souvent de lieu pour dormir
- 9. Vous dormez dans un autre endroit : lequel ?

24 **Payez-vous ou participez-vous au paiement de votre logement (ou hébergement) ?**

- 1. Oui
- 2. Non

25 **Dans quelle ville vivez-vous ? Si Paris, indiquez l'arrondissement.**

.....

Votre scolarité et votre profession

26 Quel est votre niveau d'étude le plus élevé ?

- 1. Vous n'avez jamais été à l'école
- 2. Ecole primaire
- 3. Enseignement secondaire
- 4. Enseignement supérieur

27 Actuellement, quelle est votre situation professionnelle principale ?

- 1. Vous travaillez ou vous êtes apprenti
- 2. Vous êtes étudiant, élève, en formation ou en stage
- 3. Vous êtes à la retraite ou trop âgé pour travailler
- 4. Vous ne travaillez pas, vous cherchez un travail
- 5. Vous êtes à la maison
- 6. Autre situation (par exemple : invalide), précisez :

28 Quel est votre travail actuel ?

-
- 1. Vous n'avez pas de travail

29 Quel est le dernier travail que vous avez fait, en France ou ailleurs ?

-
- 1. Vous n'avez jamais travaillé en France ou dans un autre pays

30 Le mois dernier, avez-vous reçu de l'argent...

- 1. d'un travail (déclaré ou non) ?
- 2. du RSA (Revenu de Solidarité Active) ?
- 3. de l'ATA (Allocation Temporaire d'Attente) ?
- 4. d'une retraite ?
- 5. des allocations familiales ?
- 6. d'allocations chômage ?
- 7. d'allocation handicap (AAH), invalidité, longue maladie ?
- 8. d'une allocation logement (y compris si elle est versée au propriétaire) ?
- 9. d'une association, d'un autre organisme d'aide ?
- 10. de votre famille ou d'amis ?
- 11. de gens dans la rue ou un autre lieu public ?
- 12. Vous n'avez pas eu d'argent le mois dernier

Plusieurs
réponses
possibles

Votre famille et vos origines

31 Etes-vous en couple ?

- Oui, et vous habitez ensemble Oui, mais vous n'habitez pas ensemble Non

32 Combien avez-vous d'enfants au total ?

|_|_| Aucun

33 Combien avez-vous d'enfants de moins de 18 ans ?

|_|_| Aucun

34 En ce moment, avec qui vivez-vous ?

- avec un conjoint
 avec des enfants → Combien ? |_|_|
 avec d'autres personnes de la famille
 avec un ou des ami(s)
 avec d'autres personnes. Précisez :
 je vis seul

Plusieurs
réponses
possibles

35 Dans quel pays êtes-vous né ?

- France métropolitaine France, dans les DOM-TOM
 Dans un autre pays → Quel pays ? |_____|

36 Si vous venez d'un autre pays, depuis quelle date vivez-vous en France ?

|_|_| |_|_| |_|_|_|_|_|
Jour Mois Année

Avez-vous des remarques, des choses à ajouter ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le questionnaire est terminé ! Vous pouvez le donner à la personne qui vous l'a remis ou le renvoyer par la Poste dans l'enveloppe T (sans timbre). Merci !

Cette étude bénéficie du soutien de l'Université de Paris VIII Saint-Denis, des laboratoires IPOPs, LAVUE et PASSAGES, de la Fondation Abbé Pierre pour le logement des personnes défavorisées, du cabinet de Dominique Versini à la Mairie de Paris, et du PUCA, Plan Urbanisme Construction et Architecture, ministère de l'Écologie et du logement.

Nom de l'établissement : |_____| Jour : _____ N° de la demi-heure (de 1 à 6) :